

centre international de recherche sur le bilinguisme

international center for research on bilingualism

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as
received from the person or organization
originating it.

Minor changes have been made to improve
reproduction quality.

Points of view or opinions stated in this docu-
ment do not necessarily represent official
OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE THIS
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

G. J. Hendron

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)

DOCUMENT RESUME

ED 327 062

FL 019 022

AUTHOR Sesep, N'Sial Bal-Nsien
TITLE Langage, normes et repertoire en milieu urbain africain: L'indoubill (Language, Norms, and Repertoire in the African Urban Milieu: Indoubill).
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
REPORT NO H-11; ISBN-2-89219-210-2
PUB DATE 90
NOTE 107p.
PUB TYPE Reports - Descriptive (141)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC05 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Delinquency; Diachronic Linguistics; Foreign Countries; *Indigenous Populations; *Language Patterns; Language Research; Language Variation; *Lingala; Linguistic Theory; *Sociocultural Patterns; Sociolinguistics; *Uncommonly Taught Languages; Urban Areas
IDENTIFIERS *Zaire (Kinshasa)

ABSTRACT

A study explored, from a sociolinguistic perspective, the phenomenon of indoubill, patterns and usage of a special variety of Lingala, among a group of delinquent urban youth in Kinshasa (Zaire). It is proposed that: (1) at a particular moment in its social history, the community experienced sociocultural change that brought with it a special language variety replacing particular functions in the communicative strategies of the standard language; (2) certain social and behavioral characteristics are reflected in the language variety chosen; (3) the speakers of such a variety can upset the community's lexical repertoire and expression of cultural knowledge; and (4) it is possible to see conflicting relationships among the different varieties evolving. The report begins with an overview of the linguistic situation of Zaire and of Kinshasa, particularly in public administration, justice, the army, the media, and education, and the colonial and post-colonial ideology. The report proceeds to describe the indoubill community, the origins and development of the language variety, monolingual and bilingual constructions, variations in form and spelling, variations in meaning, and borrowing. A variety of social and linguistic hierarchies are examined. Communicative strategies and spoken indoubill are also analyzed. A 96-item bibliography is included. (MSE)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *

SESEP N'Sial Bal-Nsien

**LANGAGE, NORMES ET RÉPERTOIRE
EN MILIEU URBAIN AFRICAIN:
L'INDOUBILL**

Publication H-11

1990
Centre international de recherche en aménagement linguistique
International Center for Research on Language Planning
Québec

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which receives a supporting grant from the Secretary of State of Canada for its publication programme.



1990 Centre international de recherche en aménagement linguistique
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 3^{ème} trimestre 1990
ISBN 2-89219-210-2

SESEP N'Sial Bal-Nsien

Né en 1949, à Kilom (Zaïre). Études de philologie romane, de sociolinguistique, de sociologie et de linguistique africaine à l'Université Lovanium de Kinshasa, à l'Université de Lubumbashi et à l'Université de Nice. Stage de perfectionnement en pédagogie universitaire à l'Université de Liège.

Licencié en Philosophie et Lettres (groupe Philologie Romane), Agrégé de l'Enseignement moyen du degré supérieur, Diplôme d'études approfondies en Recherches interethniques et interculturelles, Docteur de 3^e cycle en Recherche interethnique et interculturelles, Docteur en langues et littératures. Professeur Ordinaire de linguistique française à la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi, au Département de langues et littératures rattaché à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, à l'Institut Supérieur Pédagogique Kinshasa-Gombe et à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kananga. Ancien Chef du Département de Langue et Littérature Française, ancien Vice-Doyen chargé des enseignements, ancien Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi, ancien Secrétaire Général Académique de l'Institut Supérieur Pédagogique de Kananga. Exerce actuellement les fonctions de Directeur Général de l'Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe à Kinshasa, de Vice-Président de la Société des Linguistes de Zaïre (Sozalín), de Coordinateur du programme de recherche sur le français du Zaïre au Centre de Linguistique Théorique et Appliquée (CELTA) et de Directeur du Groupe de recherche sur le français zaïrois de l'Université de Lubumbashi. Est membre de longue date de l'Association d'Études Linguistiques Interculturelles Africaines (AELIA).

A TINA GRACIA

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	vi
I: SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU ZAÏRE ET DE LA VILLE DE KINSHASA	1
1. PRATIQUE LINGUISTIQUE	2
1.1 Dans l'Administration publique	2
A. <i>Évolution de la situation</i>	2
B. <i>Emploi des langues dans l'administration publique à Feshi</i>	3
C. <i>Emploi des langues dans l'administration publique à Kikwit</i>	5
D. <i>Variables de détermination</i>	6
E. <i>Attitudes vis-à-vis de la langue française comme langue de l'administration</i>	7
1.2 Dans la justice	7
1.3 Dans l'armée	9
1.4 Dans les médias	9
A. <i>Presse écrite</i>	9
B. <i>Radio</i>	10
C. <i>Télévision</i>	11
1.5 Dans l'éducation	11
A. <i>Enseignement primaire</i>	12
B. <i>Enseignement secondaire</i>	12
2. IDÉOLOGIE COLONIALE ET POST-COLONIALE	13
II. LA COMMUNAUTÉ INDOUBILL HISTORIQUE	19
III. GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT D'UN PARLER	25
IV. CRÉATIVITÉ LEXICALE	29
1. DÉRIVATION	29
1.1 Dérivation intralinguistique ou monolingue	29
A. <i>Suffixation</i>	29
B. <i>Préfixation</i>	30
C. <i>Préfixation-suffixation</i>	30
1.2 Dérivation interlinguistique	30
1.3 Dérivation classificatoire	31

2. COMPOSITION	31
2.1 Composés monolingues	32
2.2 Composés bilingues	32
2.3 Composition - substitution	32
3. MODIFICATIONS DE LA FORME ET DE LA GRAPHIE	33
4. MODIFICATION DE LA FORME	33
A. <i>Adjonction</i>	33
A1 ADJONCTION À L'INITIALE OU PROTHÈSE	33
A2 ADJONCTION À LA FINALE OU ÉPITHÈSE	34
A3 ADJONCTION À L'INTÉRIEUR	34
A3.1 Epenthèse	34
A3.2 Anaptyxe	34
A4 ADJONCTION À LA FINALE ET À L'INITIALE	34
A5 ADJONCTION RÉPÉTITIVE OU REDOUBLEMENT	35
B. <i>Suppression</i>	35
B1 SUPPRESSION À L'INITIALE OU APHÉRÈSE	35
B2 SUPPRESSION À LA FINALE OU APOCOPE	35
B3 SUPPRESSION À L'INTÉRIEUR OU SYNCOPE	35
C. <i>Permutation</i>	35
C1 MÉTATHÈSE	36
C2 INVERSION	36
C3 CONDENSATION FORMELLE	36
D. <i>Adjonction - suppression</i>	36
D1 PAR PROTHÈSE ET APOCOPE	36
D2 PAR APHÉRÈSE ET ÉPITHÈSE	36
D3 PAR SUBSTITUTION	37
D3.1 Partielle	37
D3.2 Totale	38
5. MODIFICATIONS DE LA GRAPHIE	39
6. MODIFICATIONS DE SENS	40
A. <i>Métaphore</i>	40
B. <i>Métonymie - synecdoque</i>	42
C. <i>Antonomase</i>	43
D. <i>Filiation équivalente</i>	44
E. <i>Extension de sens</i>	44
F. <i>Restriction de sens</i>	45
7. MODIFICATION DE FORME ET DE SENS	45
8. MODIFICATION DE LA VALEUR LOGIQUE	45
9. EMPRUNT	45
A. <i>Emprunts français</i>	46
B. <i>Emprunts kikongo</i>	47
C. <i>Emprunts anglais</i>	48
D. <i>Mécanismes d'intégration</i>	49
V. HIÉRARCHIES SOCIALES, HIÉRARCHIES LINGUISTIQUES	57
1. PARTIES DU CORPS	58
2. PARENTÉ	59

3. FEMME	64
4. FORCES DE L'ORDRE	65
5. MONNAIE	65
6. DROGUE	66
7. SENTIMENTS ET SENSATIONS	67
8. HABITATION	67
9. HABILLEMENT	68
10. ALIMENTATION	69
11. ACTIONS, ACTIVITÉS, GESTES ET MOUVEMENTS	70
VI: STRATÉGIES COMMUNICATIVES	79
VII: COMMENT ON PARLE INDOUBILL	91
VIII: BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE	97

AVANT-PROPOS

Dans plusieurs villes africaines, le changement socioculturel a entraîné l'émergence des variétés linguistiques spéciales caractéristiques de certains groupes d'âge ou de certaines catégories sociales. Ces formes de parler ont parfois pris naissance et se sont développées au contact de langues européennes d'importation coloniale et de langues africaines.

Au Zaïre, par exemple, le phénomène peut être observé dans trois villes: Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi.

- À LUBUMBASHI, les jeunes délinquants couramment appelés *Wayambard* ont développé une variété particulière du swahili appelée *Swahili des Wayambards*. Cette variété argotique se distingue de la variété populaire appelée Swahili de Lubumbashi, c'est-à-dire celle qui est utilisée en fonction véhiculaire dans les contacts inter-groupe.
- À MBUJI-MAYI, l'exploitation frauduleuse et artisanale du diamant par des délinquants a entraîné la formation par ces derniers d'une variété du Ciluba (la langue véhiculaire de la ville) connue sous le nom de *cena mbongo* et utilisée principalement comme attribut de groupe.
- À KINSHASA, s'est développée à côté de la variété commune du lingala utilisée par tous les membres de la communauté urbaine, une variété baptisée *indoubill* et généralement identifiée, à tort ou à raison, comme caractéristique de la catégorie de la jeunesse qu'on appelle *ballados*.

Cette étude se propose d'étudier le phénomène indoubill. Elle prétend montrer

- ✘ *primo*: comment, à un moment précis d'une communauté urbaine africaine - la communauté kinoise (de Kinshasa) en particulier - le changement socio-culturel a entraîné l'émergence d'une variété linguistique spéciale remplissant des fonctions particulières dans les stratégies communicatives.
- ✘ *secundo*: comment peuvent être isolés, à partir d'une analyse de procédés de spécialisation, de créativité et de manipulation lexicale, dans une variété linguistique qui singularise ses usagers, certains clivages sociaux, les oppositions et les bases fondamentales caractéristiques, dans la variété commune, d'un certain nombre de relations, de réalités, d'actions, de mouvements et de gestes particuliers.
- ✘ *tertio*: comment les locuteurs de cette variété (argotique ou spéciale) peuvent, au moyen de ces procédés, bouleverser le répertoire lexical de la communauté et transposer un savoir culturel dans un lexique relativement réduit.
- ✘ *quarto*: comment il est possible, au-delà du répertoire macro-fonctionnel des variétés linguistiques présentes au sein d'une communauté et du constat macrosociolinguistique qui ne laissent conclure qu'à la possibilité de

relations de complémentarité ou de dominance entre une forme de parler connue comme argotique et la forme commune ou centrale, de dégager un éventail de fonctions marginales, susceptibles d'être assumées par la forme argotique ainsi que les mécanismes d'attribution d'un certain nombre de clichés ou d'étiquettes stéréotypées à un locuteur, dans des situations et des conditions où des modifications au sein de la société ont déclenché une compétition fonctionnelle entre les différentes variétés en présence. Autrement dit, contrairement aux informations reçues du constat macrosociolinguistique, il existe entre ces variétés, outre des relations de complémentarité et de dominance, des relations conflictuelles. Ces dernières éclatent ou se déclenchent dans des zones d'indétermination laissées "indemnes" par le champ fonctionnel de chacune des variétés.

I. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU ZAÏRE ET DE LA VILLE DE KINSHASA

Avec ses trois millions cinq cent mille au moins d'habitants, Kinshasa, la Capitale de la République du Zaïre, est une ville véritablement pluriethnique et polyglotte. Il constitue une illustration typique de l'hétérogénéité linguistique caractéristique du pays. On y parle, en effet, non seulement les langues étrangères - du fait, en particulier, de la présence des sièges de la plupart des organisations internationales et des représentations diplomatiques - et les quatre langues véhiculaires régionales, appelées couramment langues nationales (le ciluba, le kikongo, le kiswahili et le lingala), mais aussi la quasi-totalité des langues ethniques que compte le pays. L'ensemble de ces langues sont fonctionnellement hiérarchisées et organisées en paliers.

En effet, les planificateurs de la période coloniale ont procédé à une hiérarchisation et à une différenciation fonctionnelle des langues en présence. Ces langues ont été situées sur trois paliers:

1. les langues ethniques,
2. les langues régionales,
3. le français.

Les langues ethniques dont le nombre est estimé à au moins 200 constituent le moyen par excellence d'expression de l'identité, de la solidarité ethnique et du loyalisme entre les membres de différentes ethnies. Elles véhiculent les valeurs de la tradition et représentent le lien le plus solide entre le terroir et la ville ainsi que le lieu de réconciliation avec la tradition. Elles sont, pour la plupart, non standardisées. Leur importance varie selon le nombre d'usagers et l'aire d'extension géographique de chacune.

Les langues régionales sont dotées d'un champ fonctionnel beaucoup plus diversifié que celui des langues du premier palier. Ces langues sont au nombre de quatre: le ciluba, le kikongo, le lingala, le swahili.

Le ciluba est la langue véhiculaire des régions (provinces) du Kasai Occidental et du Kasai Oriental.

Le kikongo est utilisé en fonction véhiculaire dans la région du Bas-Zaïre (spécialement dans les centres urbains de Boma, Matadi, Tshiela, Mbanza-Ngungu), dans la région de Bandundu (Kwango et Kwilu) et dans une partie de la zone d'Ilebo au Kasai-Occidental.

Le lingala est la langue véhiculaire de la capitale, Kinshasa, et de son voisinage immédiat, de la région de l'Équateur, de la partie Nord-Ouest du Haut-Zaïre, de la sous-région (district) du Mai-Ndombe située dans le Nord de la région de Bandundu.

Le swahili est la langue dominante des régions du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema, du Shaba et du Haut-Zaïre. Dans cette dernière région, son usage est complémentaire à celui du lingala.

Chacune de ces langues est, dans son aire d'extension, utilisée comme langue de communication inter-ethnique ou étendue. Elle est aussi utilisée dans l'administration publique, la justice, le système éducatif, la presse, les cultes religieux, les relations commerciales et économiques, etc.

Le dernier palier est occupé par la langue française en tant que langue officielle et langue de relations internationales et interétatiques.

1. PRATIQUE LINGUISTIQUE

1.1 Dans l'Administration publique

A. Évolution de la situation

C'est depuis 1877, après la création de l'État Indépendant du Congo (E.I.C.), que la langue française s'est imposée de facto comme langue officielle de l'Administration et de la justice, ainsi que le rappelle S. FAIK (1979:442):

(...) depuis 1877 la langue française a été de facto, la langue officielle, administrative et judiciaire du Zaïre en vertu de l'ordonnance du 14 mai 1886 signée par l'Administrateur Général.

Lorsqu'en 1908, l'État Indépendant du Congo devient le Congo Belge, la Charte coloniale, en son article 8, rend facultatif l'emploi des langues. Elle prévoit que cet emploi sera réglé par des décrets qui garantiront les droits aussi bien des Belges que des Zaïrois dans les secteurs de la vie publique et de la justice. La Charte coloniale introduit le néerlandais au Zaïre, comme deuxième langue officielle. Il s'agit là tout simplement d'une conséquence de la querelle linguistique qui, en Belgique, oppose les Wallons aux Flamands.

En effet, lorsque la Belgique accède à l'indépendance, en 1830, c'est le français qui devient l'unique langue officielle du pays, après qu'il ait été employé comme langue de relations diplomatiques internationales. Le flamand est enseigné et utilisé dans leurs homélies par les seuls prêtres. Il s'introduit progressivement dans les secteurs de la vie publique. C'est ainsi qu'on assiste à son introduction, en 1873, dans la justice; en 1878, dans l'administration et l'armée; en 1883, dans l'enseignement; en 1898, au parlement en tant que langue, au même titre que le français, "des débats législatifs et de la publication des lois" (FALCH, 1973:9).

En 1918, le pouvoir colonial tente d'élever le lingala au niveau de langue officielle de la colonie. En 1920, le ministre FRANCK réitère la tentative, mais sans succès. En 1954, est signé un arrêté portant sur l'utilisation des langues, spécialement sur l'orthographe et le vocabulaire du néerlandais. En 1957, est reconnu officiellement l'usage simultané du français et du néerlandais dans tous les textes et documents d'intérêt général. Est envisagée, à la même occasion, l'adoption d'une langue ethnique de grande extension ou la création d'une langue commune.

En 1958, le Conseil vote en faveur de l'usage exclusif de la langue française dans l'administration publique. En 1964, la constitution de la jeune République Démocratique du Congo confère à la langue française le statut de "langue officielle du Parlement". Depuis lors, c'est le français qui est officiellement la langue de l'administration publique. Dans la pratique, la situation n'est pas aussi simple.

Matumele (1985) montre que si le français est officiellement reconnu comme la langue de l'administration, dans les stratégies communications effectives, "la réalité se présente autrement" (p. 98). Il découle de cette étude que dans les relations supérieur hiérarchique - inférieur et sur 100 sujets interrogés, 66% se servent de langues véhiculaires régionales et 15% du français, 19% usent de langues vernaculaires (ethniques) ou se sont abstenus. L'usage des langues zaïroises prédomine notamment lorsqu'il s'agit de donner des ordres, des instructions. Dans les relations entre égaux (collègues), deux tendances sont observées:

- si le collègue est Zaïrois, la langue nationale du milieu est utilisée à 57%; le français, à 31%;
- si le collègue est étranger (non Zaïrois), le français est utilisé à 75% et la langue nationale, à 19%.

En outre, l'échange verbal entre un "locuteur quelconque" et un fonctionnaire se fait à 70% en français. Le français intervient ici que pour 11%. Dans le cas précis de la correspondance officielle, celle-ci se fait plus en français qu'en langue nationale: 73% de sujets interrogés affirment, en effet, écrire leur correspondance officielle en français; tandis que 3% seulement ont recours à une langue nationale.

Une autre enquête menée par Kuzamba (1986) dans deux centres urbains de la région de Bandundu, Feshi et Kikwit, confirme que l'administration zaïroise est une "administration bilingue" (KAZADI, N., 1987). Voici comment se présente la situation dans ces deux villes:

B. Emploi des langues dans l'Administration publique à Feshi

(1) Langues utilisées dans l'exercice de la profession

LANGUES	NOMBRE D'USAGERS	POURCENTAGE
Français	15	21,4
Kikongo	21	30
Lingala	1	1,4
Kisoonde	7	10
Kisuku	5	7
Kimbala	3	4,5
Français-Kikongo	9	13
Français-Lingala	3	4,5
Kikongo-langues ethniques	4	6
Français-Kikongo-Langues ethniques	2	3

(2) Catégories d'interlocuteurs devant lesquels on utilise ces langues

INTERLOCUTEURS	LANGUES UTILISÉES	NOMBRE DE LOCUTEURS	POURCENTAGE
Supérieurs hiérarchiques	Français	37	53
	Kikongo	33	47
Collègues	Français	21	30
	Kikongo	28	40
	Lingala	5	7
	Langues ethniques	16	23
Inférieurs	Français	14	20
	Kikongo	42	60
	Lingala	3	4
	Langues ethniques	11	16
Particuliers Zaïrois	Français	6	8,5
	Kikongo	34	48,5
	Lingala	5	7
	Langues ethniques	25	36
Particuliers non-Zaïrois	Français	30	43
	Kikongo	27	39
	Lingala	3	4
	Langues ethniques	10	14

(3) Type de sujets traités

SUJETS	LANGUES UTILISÉES	NOMBRE D'INFORMATEURS	POURCENTAGE
Sujets à caractère administratif	Français	54	77
	Kikongo	16	23
Sujets d'intérêt familial	Français	5	7
	Kikongo	25	36
	Lingala	7	10
	Ciluba	3	4
	Langues ethniques	30	43
Sujets d'intérêt tribal	Kikongo	12	17
	Lingala	2	3
	Ciluba	3	4
	Langues ethniques	53	76

C. *Emploi des langues dans l'administration publique à Kikwit*(1) **Langues utilisées dans l'exercice de la profession**

LANGUES UTILISÉES	NOMBRE D'USAGERS	POURCENTAGE
Français	12	10
Kikongo	60	50
Lingala	6	5
Langues ethniques	6	5
Français-Kikongo	24	20
Français-Lingala	3	2,5
Langues ethniques	9	7,5
TOTAL	120	100

(2) **Catégories d'interlocuteurs**

CATÉGORIES	LANGUES UTILISÉES	NOMBRE D'INFORMATEURS	POURCENTAGE
Supérieurs hiérarchiques	Français	84	70
	Kikongo	36	30
Collègues	Français	48	40
	Kikongo	43	40
	Lingala	6	5
	Langues ethniques	18	15
Inférieurs	Français	24	20
	Kikongo	72	60
	Lingala	12	10
	Langues ethniques	12	10
Particuliers Zaïrois	Français	8	7
	Kikongo	60	50
	Lingala	16	13
	Langues ethniques	36	30
Particuliers non-Zaïrois	Français	76	63
	Kikongo	20	17
	Lingala	6	5
	Langues ethniques	18	15

(3) Type de sujets traités

SUJETS	LANGUES UTILISÉES	NOMBRE D'INFORMATEURS	POURCENTAGE
Sujets à caractère administratif	Français	96	80
	Kikongo	24	20
Sujets à caractère familial	Français	10	8
	Kikongo	50	42
	Lingala	18	15
	Langues ethniques	42	35
Sujets à caractère tribal	Kikongo	43	36
	Lingala	12	10
	Langues ethniques	65	54

D. Variables de détermination

Quatre variables principales déterminent l'emploi des langues dans l'administration publique dans les deux villes précitées:

- le statut de l'interlocuteur;
- le type de sujets traités;
- le type de relations entre les participants à l'échange verbal;
- la situation de communication.

Si l'on ne prend en considération que ces variables, la situation peut être résumée de la manière suivante:

1. Dans les relations inférieur-supérieur hiérarchique, on use le plus souvent du français, la langue officielle de l'administration, que des langues zaïroises. Parmi les langues zaïroises, on recourt
 - d'abord, à la langue régionale du milieu (le kikongo) et,
 - lorsqu'on ne connaît pas celle-ci, au lingala (la langue de la capitale).
2. Dans les relations entre égaux, on use aussi bien du français que de la langue régionale du milieu. Lorsque l'égal est issu de la même ethnie que soi, on peut recourir à la langue ethnique. S'il est d'une autre "région linguistique", on recourt au lingala.
3. Dans les relations supérieur hiérarchique-inférieur, on use moins du français que de langues zaïroises. Autrement dit, ce type de relations est caractérisé par l'usage prédominant de la langue régionale et par l'usage assez fréquent de langues ethniques lorsque celles-ci sont connues des interlocuteurs. On use aussi du lingala lorsqu'on ne connaît pas la langue régionale du milieu; et ce quelle que soit la langue connue de l'interlocuteur. La situation est en fait transitoire. Le responsable administratif finit par adopter la langue du milieu (langue régionale ou langue ethnique) lorsqu'il est véritablement intégré à celui-ci et après un certain temps de séjour.

4. De façon générale,
 - lorsque le fonctionnaire a affaire à des particuliers de nationalité zaïroise qui sollicitent ses services, il use très souvent de la langue régionale (le kikongo), souvent de langues ethniques, assez souvent du lingala et, de temps en temps, du français;
 - lorsqu'il a affaire à des particuliers non Zaïrois, il a recours très souvent au français, souvent à la langue régionale, assez souvent au lingala et, de temps en temps, à d'autres langues zaïroises ou étrangères, connues des interlocuteurs.
5. Le choix des langues en présence est le plus souvent dicté par la personne qui sollicite le service et dépend aussi de son répertoire linguistique. Le fonctionnaire ou l'agent de l'administration publique règle sa conduite sur celle de son interlocuteur.
6. Les sujets de type administratif ont tendance à commander l'usage du français. Les sujets quotidiens commandent le choix de langues ethniques ou de langues régionales.

Dans le même ordre d'idées, l'usage de langues nationales prédomine dans les communications orales. Lorsqu'il s'agit, par contre, de remplir des formulaires, des cartes d'identité, l'usage du français l'emporte nettement sur celui de langues nationales. Il existe ainsi un hiatus entre l'oralité et l'écrit.

E. Attitudes vis-à-vis de la langue française, comme langue de l'administration

Faut-il maintenir le statu quo dans ce domaine? Sur 190 personnes qui ont, à Kikwit et à Feshi, répondu à cette question, 28 (15%) se sont exprimé en faveur du maintien du français. 154 (81%) ont opté pour les langues nationales. 8 (4%) ne se sont prononcées en faveur d'aucun groupe de langues. Mais quelles langues utiliser aux différents niveaux de la hiérarchie administrative? La hiérarchisation découlant de propositions de la population enquêtée situe le français à tous les échelons.

Concrètement, 100% des enquêtés proposent son utilisation à l'échelon supérieur. 50% le proposent à l'échelon inférieur. En ce qui concerne les langues régionales, elles sont absentes de l'échelon supérieur. Elles doivent, néanmoins, pour 50% de personnes interrogées, être employées au niveau moyen et, pour 55% d'entre elles, intervenir au niveau inférieur. Les langues ethniques, quant à elles, sont proposées au niveau inférieur par 25% de sujets.

1.2 Dans la justice

L'Ordonnance du 14 mai 1886 stipule qu'"au tribunal les instructions et les débats se fassent en français et que l'arrêt soit rendu dans cette langue". En 1877, le français s'impose de fait comme langue de la justice et de l'administration (FAIK, 1979:442). Nous avons rappelé, par ailleurs, qu'en 1908, la Charte coloniale a rendu facultatif l'emploi des langues, pour les affaires judiciaires en particulier. Le décret du 5 février 1957 rend obligatoire l'emploi simultané du français et du néerlandais en matière judiciaire afin d'assurer aux ressortissants belges les mêmes garanties linguistiques qu'en Belgique. En 1960, la loi fondamentale reconnaît comme langue officielle de l'audience, la langue française. Cependant, elle reconnaît à l'inculpé le droit d'être informé, dans la langue qu'il comprend, de la nature de l'accusation portée contre lui et celui de se faire assister d'un interprète au cas où il ne parle pas la langue utilisée à l'audience. En 1977, la Cour Suprême de Justice invite les Présidents des Chambres pénales à résumer dans la langue nationale connue du prévenu condamné l'essentiel de la décision rendue contre lui (BAYONA, 1985).

Au-delà de ces dispositions réglementaires, il importe de noter que, selon Kuzamba (1986), 44% des agents administratifs des greffes, à Kikwit, ont recours à la langue régionale du milieu, le kikongo; 20% utilisent le français; 6% recourent au lingala; 5% utilisent les langues ethniques; 15% usent à la fois du français et du kikongo; 2,5% recourent à la fois au français et au lingala. Tandis que 7,5% usent du français, du kikongo et de langues ethniques.

Dans quels contextes ces langues sont-elles utilisées? Le français est utilisé dans les relations verticales (60%), surtout dans le cas de textes écrits. Le kikongo est employé principalement dans les relations horizontales (80%). Lorsque l'interlocuteur est de la même ethnie que soi, on use aisément de la langue ethnique (50%). Si l'interlocuteur est par contre un militaire ou un ressortissant de l'aire géographique du lingala, les agents des greffes affirment qu'ils utilisent souvent le lingala (40%).

En procédure judiciaire, le comportement linguistique des juges, des officiers du ministère public est avant tout tributaire de la compétence linguistique du justiciable ou du prévenu et, dans une certaine mesure, du type de juridiction concerné. Qu'il s'agisse du tribunal de grande instance, qu'il s'agisse du tribunal de paix, c'est l'usage de la langue régionale (le kikongo) qui prédomine dans les débats en audience ou au cours de l'interrogatoire. L'usage du français et du lingala est exceptionnel et caractérise des procès opposant entre eux des usagers du français ou du lingala. Quelle que soit la langue employée dans les débats, c'est le français uniquement qui intervient dans les arrêts rendus, dans les procès-verbaux.

À Feshi, «10% d'agents (de greffes) affirment qu'ils utilisent le français devant leurs supérieurs hiérarchiques et devant leurs inférieurs, 30% utilisent le kikongo dans des communications entre collègues, 7% se réclament de l'usage du lingala devant les agents de l'ordre et devant les lingalaphones, 10% emploient les langues ethniques devant les citoyens, membres d'une ethnie commune ou non. Les usages conjoints Français-Kikongo (20%), Français-Lingala (10%) et Français-langues ethniques sont observés dans des greffes à Feshi.» De façon générale, les personnes qui abordent ces agents «exposent leurs problèmes en langues nationales, mais les greffiers les aident en français.» Les mandats d'amener, de comparution ou les convocations sont établis en kikongo (KUZAMBA, 1986:84).

En procédure judiciaire, la situation peut être schématisée de la façon suivante:

- le français domine le code écrit et est exclusivement employé dans les procès-verbaux de jugement, les rapports des décisions arrêtées;
- les langues nationales sont utilisées dans les débats;
- les langues ethniques sont employées si le jugement oppose les ressortissants d'une même ethnie et si les juges connaissent ces langues;
- dans le cas des procès opposant des personnes issues d'ethnies différentes, les prévenus et les plaignants ont la liberté d'employer leurs langues ethniques. Les jugements sont, toutefois, rendus dans la langue régionale (le kikongo);
- les juges qui ne connaissent aucune des langues zaïroises de la région recourent au lingala.

Ce que révèle, en définitive, cette enquête, c'est l'utilisation plus fréquente que celle du français des langues nationales aussi bien dans les greffes qu'en procédure judiciaire, dans les débats et lors des enquêtes. Autrement dit, contrairement aux dispositions officielles qui confèrent au français le statut de langue officielle de la justice, la véritable langue de la justice est, selon la juridiction considérée et selon le milieu, soit la langue régionale soit la langue ethnique des justiciables. Le français s'impose à 100% dans les procès-verbaux, les arrêts et, de manière

exceptionnelle, dans les procès mettant en jeu les usagers de cette langue. Le juge, l'officier de police judiciaire ou du ministère public, qui ne connaissent aucune de ces langues ont tendance à user du lingala. Cependant, dans tous les cas, le français évince les langues zaïroises dès que l'on passe de l'oralité à l'écriture.

Enfin, à la question de savoir si le français doit demeurer la langue officielle de la justice ou, au contraire, s'il faut revoir cette situation (question posée à 110 personnes à Feshi et à Kikwit et à laquelle ont répondu 104 personnes), 12% d'enquêtés (13 personnes) sont prononcés en faveur du français; 82% (90 personnes) en faveur de langues nationales, tandis que 6% (7 personnes) n'ont exprimé aucune préférence.

1.3 Dans l'armée

Sous l'État Indépendant du Congo, l'armée, composée essentiellement de mercenaires, usait principalement du swahili et du hausa comme langues de relations. Le swahili se maintient comme langue d'instruction des troupes de la Force Publique, l'armée coloniale, dans les régions de l'Équateur, du Haut-Zaïre et du Shaba. Le swahili assume cette fonction jusqu'à la première guerre mondiale, avant d'être évincé par le lingala (voir SESEP, 1986). Depuis lors, c'est le lingala qui s'est imposé comme langue par excellence de l'armée, c'est-à-dire langue d'instruction des troupes et principal instrument de communication entre les militaires d'une part, et entre ces derniers et leurs concitoyens civils, d'autre part. Il faut préciser que les officiers issus de grandes écoles militaires ou formés dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire emploient très souvent la langue française comme langue de travail et de contact interpersonnel, sauf lorsqu'ils s'adressent aux troupes. Le français est aussi utilisé comme véhicule d'enseignement dans les grandes écoles militaires du pays. L'apprentissage et l'utilisation des langues nationales autres que le lingala sont fonction du lieu de résidence de chaque militaire, de son appartenance régionale et ethnique. La situation est ici identique à celle de tout Zaïrois qui, pour une raison ou une autre, est appelé à vivre ailleurs que dans son milieu d'origine. Toutefois, à la différence de son concitoyen civil, le militaire a souvent tendance à croire que tout Zaïrois doit connaître ou connaît le lingala. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à user de cette langue même devant des interlocuteurs qui n'en connaissent pas un mot.

1.4 Dans les média

A. Presse écrite

En 1945, en réponse à la lutte anticoloniale menée par les membres de l'élite bureaucratique appelés "évolués", le pouvoir colonial crée le mensuel *La voix du Congolais*. Celui-ci devient l'organe de liaison et d'expression de l'élite bureaucratique. Il permet à cette dernière de prendre conscience d'elle-même, du rôle qu'elle avait à jouer dans l'évolution de la situation politique du pays, de sa spécialité en tant que corps social cohérent et dangereux pour le maintien de l'ordre colonial. *La voix du Congolais* opte pour la langue française. Depuis lors, le français s'est imposé comme le véhicule par excellence de l'information dans la presse écrite. Néanmoins, quelques hebdomadaires et mensuels régionaux ont été publiés en langues nationales:

- *Hodi* paraissant et publié à Bukavu, en swahili;
- *Beto na Beto* (hebdomadaire) publié en kikongo pour les régions de Bandundu et du Bas-Zaïre;
- *Tabalayi* (hebdomadaire) publié en ciluba pour deux régions du Kasai;
- *Shujaa* (hebdomadaire) publié en swahili pour couvrir la partie orientale du pays;

- *Zaire ya sika* (mensuel) publié en lingala, à Kinshasa, pour les usages du lingala;
- *Sango ya biso*, publié en lingala;
- *Nkuruse*, publié en ciluba
- etc.

À partir de 1976, les hebdomadaires régionaux cessent d'être intégralement écrits en langues nationales. Ils adoptent aussi la langue française et deviennent par conséquent bilingues. Sur quatorze journaux publiés à l'heure actuelle, aucun n'est intégralement rédigé en langues nationales. Huit réservent, de temps en temps, quelques colonnes ou pages (le nombre de ces pages ne dépasse pas deux) aux informations en langues nationales. Il s'agit de *Mjumbe*, *Kya*, *Mokambi*, *Mambenga 2000*, *Jua*, *Les Kasai*, *Boyoma*. Le quotidien *Salongo* et l'hebdomadaire *Salongo Spécial SS* de Kinshasa présentent des bandes dessinées en lingala et utilisent aussi des titres en cette langue.

C'est donc dire qu'au-delà de titres qui sont à 90% en langues nationales, l'espace rédactionnel de ces journaux est presque à 100/1000 occupé par le français.

B. Radio.

La "Radio Nationale Belge" (R.N.B.), créée en 1939, n'utilisait, jusqu'en 1949, comme véhicules d'information que le français et le néerlandais. En 1949, sont introduites les langues véhiculaires régionales: le ciluba et le lingala dans un premier temps, et le kikongo et le swahili dans un deuxième temps.

À l'heure actuelle, la chaîne nationale émet en français et dans les quatre langues régionales (ciluba, kikongo, lingala, swahili).

Le français se réserve, à lui seul, plus ou moins 70% de temps d'émission. Tandis que les langues régionales occupent plus ou moins 30%. Le lingala s'accorde environ 6% de temps d'émission de plus que les autres langues dans la mesure où il est la langue de la capitale et le principal véhicule de la chanson zaïroise dite moderne. La grille-horaire de la chaîne nationale prévoit un jour pour chaque langue en ce qui concerne les émissions autres que le journal: le mardi pour le lingala; le mercredi pour le kikongo; le jeudi pour le swahili et le vendredi pour le ciluba. Le journal se donne, tous les jours, dans les autres langues et en français. Toutes ces langues interviennent aussi dans le reportage de grands événements politiques et sportifs (le football en particulier).

Les chaînes régionales utilisent, chacune, outre le français, la langue régionale du milieu. Cependant, le lingala est employé par certaines chaînes régionales. À Kananga, par exemple, il est utilisé à la radio dans un certain nombre d'émissions, à cause sans doute de l'existence, dans la ville, d'une forte présence militaire. La ville héberge la grande et célèbre école de formation des officiers (EFO).

Selon MUTIRI (1985), le français et les langues nationales se répartissent le temps d'émission de la manière suivante:

- Sur 30 heures (12,7% du temps total) par semaine d'émissions informatives, les 4 langues nationales occupent 8 heures, soit 36%, et 64% en français.
- Les émissions socio-culturelles occupent 10,5% de l'ensemble des émissions. Les émissions diffusées en français occupent 57% de ce temps tandis que celles dans les 4 langues nationales prennent seulement 43%.

- Dans les émissions économiques, parents pauvres de la *Voix du Zaïre* (1,9% du total des émissions), le français occupe 62% du temps et les 4 langues nationales, 38%.
- Les émissions sportives et distractives occupent le plus de temps d'antenne. Le français y intervient pour 84% de temps et les langues nationales 19%.

La situation à la télévision présente le même déséquilibre:

- Pour les émissions informatives, les 4 langues nationales occupent 30% du temps total et le français 70%.
- Émissions socio-culturelles: 83,3% en français et 16,7% en langues nationales.
- Émissions économiques, scientifiques: 100% pour le français, 0% pour les langues nationales.
- Émissions sportives et distractives: 100% pour le français et 0% pour les langues nationales (voir KAZADI, N., 1987:67).

C. Télévision

L'emploi de langues à la télévision nationale est caractérisé par le même déséquilibre qu'à la radio. Le français s'accapare plus ou moins 88% d'heures d'émissions; les quatre langues régionales, plus ou moins 12%. De ces 12%, le lingala, à lui seul, occupe plus ou moins 8%.

On retrouve le même déséquilibre au niveau des chaînes régionales. À Lubumbashi, par exemple, "sur un total d'environ 78 heures par semaine, le kiswahili compte plus ou moins 16 heures et le français plus ou moins 62 heures, soit environ 20,5% contre 79,4%" (MBUYI, M., 1986).

1.5 Dans l'éducation

L'intégration de langues zaïroises dans le système éducatif est une exigence perçue depuis la période coloniale aux différents niveaux de prise de décisions en matière d'éducation.

Si le pouvoir colonial et les régimes qui se sont succédés à la tête du pays s'en sont préoccupés, il faut reconnaître que cette intégration répond à des motivations différentes.

Pendant la période coloniale, elle s'inscrivait dans le projet général d'évangélisation et était considérée comme une entreprise philanthropique. La finalité principale de l'enseignement n'était pas de provoquer chez le Zaïrois l'acquisition des aptitudes et des habiletés, la transmissivité des savoirs et des capacités scientifiques, culturelles, nécessaires à son développement et au développement harmonieux de sa société. Il s'agissait, au contraire, de concrétiser les visées civilisatrices et philanthropiques de l'éducation coloniale et de maintenir la distance, sur le plan culturel et scientifique, entre le colonisateur et le colonisé, conformément à la formule célèbre "pas d'élite, pas d'ennuis". Dans cette optique, l'adoption du français et/ou du néerlandais comme véhicule d'enseignement, option soutenue par une fraction du pouvoir politique et administratif colonial, visait en particulier à la formation d'une élite bureaucratique nationale considérée comme le relai et l'auxiliaire indispensable de l'action coloniale en même temps qu'elle constituait l'écho de la querelle linguistique caractéristique de la métropole coloniale. Ces deux options se traduisent dans la mise en place d'une pédagogie linguistique fondée, au niveau

de l'éducation formelle, sur l'emploi du français et de langues nationales à la fois comme véhicule et comme matière d'enseignement. Une politique qui, tout en contribuant au développement de langues nationales, crée un profond déséquilibre entre celles-ci et la langue française.

Cette politique sera combattue avec force au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance. Le pouvoir politique optera pour la suppression des langues nationales du système d'enseignement au profit de la langue française. Quinze ans après cette expérience, en 1975, il reviendra à la situation d'avant l'indépendance, en réintroduisant les langues nationales dans l'enseignement (voir SESEP, 1987).

Comment a évolué la situation pour chaque niveau de scolarité?

A. Enseignement primaire

En 1892, le français est utilisé comme véhicule d'enseignement dans les colonies scolaires destinées à accueillir les orphelins et les enfants abandonnés issus d'ethnies diverses. La convention du 26 mai 1906 entre le Vatican et l'E.I.C. prévoit, en son article 3, l'enseignement des langues nationales en tant que partie intégrante du programme. Dans la pratique, elle intensifie l'usage du français qu'elle impose comme matière d'enseignement. Le français est, du reste, l'unique langue à être retenue au programme. Le 18 octobre 1908, par son article 3, la Charte coloniale rend facultatif l'usage de différentes langues et introduit officiellement le néerlandais, en plus du français (1.1). En 1918, les langues zaïroises sont utilisées comme langue d'évangélisation et comme véhicule d'enseignement dans la scolarité primaire. Dans les écoles centrales, on enseigne des rudiments du français à partir de la quatrième année. De 1924 à 1958, les langues zaïroises demeurent des véhicules d'enseignement dans le premier degré de l'enseignement primaire. Le français est facultativement prévu comme matière jusqu'en 1938. À partir de cette année, qui coïncide avec la disparition du français au programme en tant que matière d'enseignement, seules les langues zaïroises sont utilisées comme véhicules au cours de trois années suivantes. Réintroduit en 1941, le français est enseigné, de manière intensive, en 6^e année préparatoire, à la section moyenne. De 1958 à 1962, le français est employé comme véhicule à partir de la 3^e année primaire. Les langues zaïroises se maintiennent dans les deux premières années. De 1962 à 1974, le français est généralisé en tant qu'unique véhicule et intensifié comme matière dans tout l'enseignement primaire, de la première à la deuxième. Les langues zaïroises disparaissent du programme. À partir de septembre 1974, les quatre langues régionales sont, à la suite du premier séminaire des linguistes du Zaïre, tenu à Lubumbashi, du 22 au 26 mai 1974, en principe réintroduites comme véhicule obligatoire d'enseignement dans les deux premières années du primaire. Le français est prévu comme matière à partir de la 3^e année. Dans la pratique, plusieurs écoles n'appliquent pas, pour des raisons diverses, ces dispositions. Le français y demeure le principal sinon l'unique véhicule d'enseignement.

B. Enseignement secondaire

En 1918, sont utilisés comme véhicules d'enseignement:

1. les langues zaïroises, pour les élèves dont le niveau d'instruction ne devait pas dépasser le second degré (moniteurs, candidats-commis);
2. le français, pour ceux qui étaient appelés à poursuivre leurs études (cas des noviciats et des petits séminaires).

En 1922, les langues zaïroises sont utilisées comme véhicule d'enseignement dans les trois premières années de la scolarité secondaire; le français assume la même fonction à partir de la 4^e année. En 1924, le français s'impose officiellement comme langue d'enseignement. Pour le cas particulier de la section normale, le français est utilisé comme langue d'enseignement, officiellement jusqu'en 1955, et dans la pratique jusqu'en 1960.

À partir de 1960, le français s'impose comme l'unique véhicule d'enseignement dans toutes les sections. En 1981, sont introduits un cours de langues zaïroises et un cours d'initiation à la linguistique africaine destiné aux classes terminales de la section pédagogique et technique. Le français est le véhicule exclusif de l'enseignement. Les langues zaïroises sont utilisées comme matières d'enseignement depuis 1957, au Département de Philologie Africaine de l'ex-Université Officielle du Congo (UOC) et, depuis 1958, au Département de Philologie Africaine de l'ex-Université Lovanium. Cet enseignement constitue l'une des préoccupations fondamentales du Département de Langue et Littérature Africaines de la Faculté des Lettres (Université de Lubumbashi) et des Départements de Français-linguistique africaines des Instituts Supérieurs Pédagogiques.

Depuis 1975, la Faculté des Lettres, l'Institut Pédagogique National et les Instituts Supérieurs Pédagogiques organisent un enseignement pratique des langues zaïroises au premier cycle. Les étudiants ont le choix entre l'une des trois langues régionales autres que celle de leur région d'origine. Le même enseignement est organisé à l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information (ISTI) ainsi que dans les Centres et Écoles de langues vivantes des Universités de Kinshasa et de Lubumbashi.

2. IDÉOLOGIE COLONIALE ET POST-COLONIALE

La politique linguistique ou, mieux, la pratique linguistique décrite ci-dessus s'inscrit dans l'histoire du pays, comme une conséquence de la colonisation, des égarements et de la fièvre qui ont caractérisé les premières années de la période post-coloniale et de l'indifférence ou du mutisme des textes officiels actuels.

Dans l'entreprise négémonique coloniale où "la parole et l'idée, la croix et la marchandise, le drapeau et le fer se sont toujours parfaitement complétés" (A. SCHWARZ, 1980:17), en effet, le domaine linguistique constitue l'un des terrains privilégiés où la violence symbolique va s'exercer sur le colonisé zaïrois et le terrain d'affrontement ou de combat idéologique dont l'enjeu est la recherche d'un ordre linguistique susceptible de faciliter la réalisation de la prétendue mission civilisatrice et évangélicatrice du colonisateur.

Quelle politique linguistique serait en mesure de mieux assurer l'accomplissement, la perpétuation et la reproduction de l'ordre colonial? Telle est en fait la question de fond qui fera l'objet d'une longue querelle qui sera animée avec passion pendant la période coloniale (SESEP, 1978). Les affrontements, les divergences observés relèvent uniquement des nuances dans l'approche et dans le choix des moyens, des stratégies à mettre en oeuvre.

Compte tenu de la diversité linguistique caractéristique du pays, trois options se dessinent pendant cette période:

1. l'imposition d'une langue européenne (le français et le néerlandais);
2. le recours à une lingua franca;
3. la création d'une langue artificielle commune.

La première solution procède d'un postulat et d'une logique tout à fait simple: le colonisé n'a pas de langues; il dispose tout au plus d'"une nébuleuse d'idiomes" qu'on ne pourrait prendre pour modèles normatifs ni au niveau du code oral ni à celui de l'écriture. Le R.P. GUILBERT (1952:905) est catégorique à ce sujet:

"A notre avis, il n'est pas un seul parler autochtone du Congo y compris le Kiswahili, qui soit pris par les autochtones comme type de bien dire, loin d'être celui du bien écrire, aucun non plus qui soit pris comme tel par les coloniaux. Dès lors il n'y a encore à proprement parler ni de langues ni de dialectes autochtones au Congo. Il n'y a jusqu'à présent qu'une nébuleuse d'idiomes, même si certains sont compris et parlés plus ou moins bien ou mal sur une aire plus ou moins étendue et par diverses tribus comme par un certain nombre de coloniaux".

Les problèmes linguistiques ne représentent dès lors qu'un aspect de la dynamique de domination économique, culturelle, politique, militaire mise en place par le pouvoir colonial et doivent s'interpréter dans le cadre général du "contact obligé" entre une civilisation supérieure et une civilisation inférieure. Quoi de plus normal, par conséquent, que d'imposer les langues européennes à des peuples dont on a l'exhaltante mission d'amener de l'état primitif à l'état civilisé. Les langues dominantes, importées de l'Occident acquièrent ainsi une valeur à la fois de fin et de moyen. C'est au nom de l'Histoire qu'elles doivent s'imposer sur les langues locales. L'histoire des conquêtes armées. L'histoire de domination des peuples sans histoire, ahistoriques par les peuples qui ont le monopole de l'histoire.

Au courant occidentalocentrique, s'oppose le courant zaïrocentrique. Ce dernier courant dont les velléités humanitaires n'atténuent en rien la puissance de la logique de domination dont il procède, soutient et revendique le recours aux langues zaïroises comme support de la civilisation et comme véhicule d'instruction et d'évangélisation. L'usage des langues zaïroises s'impose comme la condition d'accès du colonisé à la civilisation occidentale. Le colonisé devait être civilisé en fonction de ses moeurs, de ses coutumes, de sa mentalité, de ses institutions et de ses langues. D'un autre côté, l'imposition des langues européennes provoquerait parmi les colonisés non seulement des susceptibilités, des rivalités et des hostilités ethniques ou régionales, mais aussi la division de la communauté nationale en deux groupes dont l'un (celui qui userait de langues européennes) dominerait inéluctablement l'autre (la masse de locuteurs des langues zaïroises). Bien plus, amener les Noirs à user d'une langue européenne reviendrait à condamner celle-ci à la "sabirisation". Des appareils phonatoires nègres détruiendraient forcément la beauté de langues européennes.

Des voix, nombreuses il faut le reconnaître, se sont ainsi, avec des accents de sincérité, élevées en faveur de l'utilisation de langues nationales et afin de souligner que l'officialisation et la généralisation d'une langue étrangère procédaient d'une incohérence fondamentale. La réussite d'une telle politique posait comme exigence l'assimilation intégrale du colonisé, une assimilation considérée comme utopique. Il fallait, par conséquent, rejeter la politique préconisée par les européanistes. Une politique dont les inconvénients sautaient aux yeux: scission du pays en deux blocs opposés (usagers du français usagers des langues nationales), susceptibilités et hostilités régionales, transformation du français en un sabir ou en un pidgin du fait de son utilisation par les Nègres (voir supra: ici même). Un problème crucial et délicat divisera les partisans des langues zaïroises: celui du type de langues à adopter comme langue(s) d'enseignement et d'évangélisation. Celle-ci devait-elle être une lingua franca ou, au contraire, une langue ethnique? Pour les uns, la langue officielle d'enseignement ne devait pas être un "jargon", une "langue artificielle", c'est-à-dire une lingua franca, dans la mesure où en dépit de tous les efforts d'enrichissement, de rebantuisation, que l'on pourrait fournir, une telle langue "voue irrémédiablement la masse des indigènes à la médiocrité intellectuelle et à ses tristes suites" (HULSTAERT, 1939:87). L'enseignement devait, par conséquent, être véhiculé en langues ethniques. Pour d'autres, en revanche, il fallait recourir aux linguæ francae ou, à défaut de celles-ci, créer des langues communes.

En définitive, il fallait choisir entre trois formules résumées par S. FAIK (1979:446):

- "a Dans une large zone aux dialectes intimement apparentés, développer l'un d'entre eux pour en faire une langue culturelle de grande expansion.
- Forger artificiellement une langue littéraire avec des éléments de plusieurs dialectes apparentés, déjà codifiés et pourvus de littérature.
- Enrichir les langues locales en les rebaptisant".

En dépit de ces prises de position favorables aux langues nationales, la politique linguistique qui sera mise en place marginalisera les langues locales. Elle consacrera la domination des langues européennes, le français d'abord et le néerlandais ensuite, sur ces dernières. L'idéologie zaïrocentrique s'inclinera devant l'idéologie occidentalocentrique. La politique linguistique, qui sera mise en place reléguera ainsi les langues zaïroises à la périphérie.

Sur le plan de la pédagogie linguistique, le pouvoir colonial va s'efforcer de promouvoir un enseignement plurilingue dont le caractère discriminatoire, à dessein, saute aux yeux et qui est une conséquence logique de la formule "pas d'élite, pas d'ennuis" dont nous avons déjà parlé, ainsi que de la conception que l'autorité coloniale se faisait de l'enseignement. Entreprise civilisatrice et philanthropique, l'enseignement sera confié aux missions et s'intégrera dans le projet général de l'évangélisation. C'est ainsi que l'enseignement du français sera réservé à une minorité de membres de l'élite bureaucratique qui devaient être utilisées comme auxiliaires des agents coloniaux. Le concours efficace des membres de cette élite était indispensable à la réussite de l'entreprise coloniale.

Quelle a été la position de l'élite bureaucratique dans ce débat linguistique? L'élite bureaucratique se singularisera par la même ambiguïté: elle réclamera l'intensification du français dans le système éducatif formel tout en souhaitant le recours aux langues zaïroises. Autrement dit, pour les membres de l'élite bureaucratique, le français s'impose comme un mal nécessaire, la condition de leur accès à la culture du colonisateur. Mais, les langues locales doivent aussi être intégrées au système éducatif formel. En définitive, le pouvoir politique et les planificateurs de la période coloniale organiseront statutairement et fonctionnellement les différentes langues présentes en paliers (voir supra).

Aussitôt que le soleil des indépendances ait illuminé le Zaïre, le caractère discriminatoire et les motivations profondes de la politique intellectuelle nationale dont les membres sont, pour la plupart, issus de l'élite bureaucratique, produit du pouvoir colonial, à réclamer l'intensification de l'enseignement en et du français à tous les degrés du système scolaire. Aussi, la Constitution l'impose-t-elle comme unique langue officielle. La raison est simple: il faut rattraper le temps perdu; il faut maîtriser le pouvoir impliqué par l'usage de cette langue et dont le maître blanc était le seul détenteur. L'exigence paraît d'autant plus contraignante qu'on a le sentiment que le pays est en retard dans le domaine de la formation des cadres. Cette idéologie a eu donc pour conséquence "la création de nombreuses écoles de divers types" et "l'adoption du français, langue d'avenir, comme langue de l'école au détriment des langues nationales" (NYEMBWE-NTITA, 1985). C'est "le temps du rattrape" (de 1960 à 1967), qui sera suivi du "temps de la remise en question ou du changement".

Cette dernière période coïncide avec la publication par MARIKA KALANDA d'un ouvrage dont le titre est en lui-même significatif (*La remise en question. Base de la décolonisation mentale*) et de la création du Mouvement Populaire de la Révolution (M.P.R.), le parti national. Le pays sort péniblement d'une crise d'une extrême gravité qui a sérieusement ébranlé les fondements de la nation. Des erreurs de stratégie, des égarements déplorables, dus en partie à 'a

fièvre de la liberté reconquise dans les conditions que nous ne rappellerons pas ici, à l'ivresse et à l'égoïsme de certains leaders, ont vite terni l'éclat du soleil des indépendances. Le pays s'est mis à crier au secours du bord du gouffre politique.

C'est la période de l'authenticité, un mouvement proclamé par le Maréchal MOBUTU, Président de la République du Zaïre, comme la contribution du Zaïre au rendez-vous du donner et du recevoir en vue de l'avènement, pour l'humanité entière, d'un matin réellement nouveau et différent. Un mouvement d'autant plus inéluctable que durant la nuit coloniale, l'identité culturelle zaïroise et africaine était bafouée, méprisée ou, tout simplement, niée et ignorée. Les cultures locales étaient exposées et soumises à des agressions extérieures. Bien plus, le Zaïrois était tenu à l'écart de la culture occidentale considérée par le colonisateur comme dangereuse pour lui. Aux yeux du colonisateur, l'essentiel, pour le colonisé, était d'apprendre à et de savoir lire et écrire. Jusqu'à la veille de l'indépendance, le pouvoir colonial s'interdisait de mettre sur pied les structures capables de former une élite intellectuelle digne de ce nom et capable d'inquiéter l'ordre colonial, de protéger l'identité culturelle zaïroise: l'enseignement secondaire et universitaire de niveau métropolitain, exception faite de grands et petits séminaires destinés à recevoir des candidats à la prêtrise. De son côté, le mouvement de l'indépendance débouche sur la création d'une nation rudimentaire, incapable de défendre et de protéger l'identité culturelle du peuple zaïrois, même s'il "a aussi créé un nouveau sens de la dignité; provoqué une nouvelle quête d'idées héritées du passé et un sentiment de fierté à l'égard des formes artistiques élaborées tant avant, que pendant la période coloniale (...)" (POUCHPA DASS, 1980:205).

On va, dès lors, assister à un processus de désintégration et de dislocation des cultures zaïroises ou, mieux, des cultures ethniques, dans la mesure où la période qui suit l'indépendance ne débouche pas sur une réaction collective apte à opposer une résistance farouche contre les agressions intérieures et extérieures subies par ces cultures. La naissance d'une culture nationale intégrant, sans les anéantir, les cultures ethniques était rendue impossible.

La conscience de l'identité nationale affirmée et renforcée par la deuxième République va s'appuyer dans son expression, sur la nécessité d'une personnalité propre aux Zaïrois, c'est-à-dire sur leur authenticité. Autrement dit, l'authenticité est fondée sur les éléments culturels traditionnels en tant que source d'inspiration et sur les réalités du monde moderne. "Il ne s'agit pas d'un simple retour aux sources. Il ne s'agit pas de se lancer dans une quête stupide et enfantine du temps ou du paradis perdus, d'un âge d'or à jamais enfoui dans la nuit des temps ni de faire revivre des fossiles culturels" (POUCHPA DASS, 1980). Il ne s'agit pas non plus d'un narcissisme béat, du triomphe du passé sur le présent et l'avenir, du triomphe du particulier sur l'universel et encore moins du culte du passéisme pour le passéisme, du traditionnalisme pour le traditionnalisme, de l'immobilisme, d'un chauvinisme exarcebé et incontrôlé ou d'une vision autarcique de relations interculturelles. Il s'agit de construire une société nouvelle, fondée sur un nouveau système de valeurs et de significations s'inspirant à la fois du traditionnel et du moderne, du singulier et de l'universel. Le problème n'est pas de choisir entre le traditionnel et le moderne, l'ouverture et le repli sur soi; mais de s'affirmer, dans l'histoire, la tête haute, c'est-à-dire de rendre possible le mariage harmonieux entre le moderne et le traditionnel, de faire en sorte que le traditionnel s'adapte aux conditions, aux situations nouvelles. C'est tout le problème de la rénovation des valeurs et des significations traditionnelles que le mouvement de l'authenticité a posé.

Donc, pour les théoriciens du mouvement, l'authenticité est conçue comme la protection, la préservation, la défense des valeurs, de l'histoire, des traditions d'un peuple, d'une société, d'une communauté. Elle est perceptible aussi bien au niveau des comportements, des manières de vivre, des systèmes des valeurs, des relations et des structures sociales que des modes de production, de la production intellectuelle ou artistique. L'authenticité d'un peuple, c'est, en d'autres termes, ce que ce peuple a été, ce qu'il est, ce qu'il sera ou ce qu'il veut être. L'authenticité est ainsi fondée sur le passé et implique enracinement dans le passé, mais aussi créativité sans cesse renouvelée, auto-création, sélection continue des valeurs propres à la sauvegarder et construction permanente, affirmation de la complémentarité entre les groupes, les nations et les peuples. Elle rejette à la fois le culte du particulier pour le particulier et de l'universel pour l'universel.

À partir des années 70, le débat linguistique au Zaïre sera sous-tendu par ce mouvement. Toutes les prises de position s'en réclameront d'une manière ou d'une autre. La valorisation des langues nationales, leur intégration dans le système politique, éducatif, etc., sera interprétée par l'élite intellectuelle comme une exigence de l'authenticité. Dans cette optique, la question fondamentale qui divisera les spécialistes de la question linguistique zaïroise est celle de savoir si, dans un pays qui proclame et prône l'authenticité, l'utilisation d'une langue étrangère ne constitue pas une négation de cette authenticité. NGALASSO (1973:42) est parmi ceux qui ont clairement formulé cette interrogation:

"L'on pourrait se poser la question de savoir si dans un pays où la quête de l'authenticité est devenue une préoccupation méthodologique permanente et quand cette authenticité voudrait toucher aussi bien l'être intime que le moyen d'expression des citoyens, il n'est pas contraindre d'entretenir l'usage des langues étrangères".

L'utilisation du français sera, selon les auteurs, considérée comme le trait le plus saillant de l'aliénation culturelle ou, au contraire, comme étant en conformité avec l'authenticité, dans la mesure où celle-ci se veut aussi ouverture au monde. Le discours sur l'authenticité atteindra son point culminant en 1981, à N'sélé, lors du colloque sur "l'authenticité et le développement", après qu'il ait profondément marqué en 1974, à Lubumbashi, les travaux du premier séminaire des linguistes. Il faut, néanmoins, reconnaître que le mouvement demeurera sans effet majeur sur le statut privilégié de la langue française au Zaïre. L'authenticité échouera à la porte de ce le-ci.

À l'authenticité, se succède, à partir de 1975, le temps de la conciliation ou du "révisionnisme pragmatique" dicté en partie par la crise économique qui secoue le pays. Le problème n'est plus de supprimer la langue française au profit des langues nationales ou d'exclure celles-ci du domaine de la vie publique, ou encore de susciter l'éternel débat sur la langue officielle, mais de chercher à organiser la vie linguistique nationale, de définir une politique linguistique cohérente, capable de faciliter le développement du pays et d'intégrer la vie linguistique dans le plan général du développement de la société zaïroise et de l'homme zaïrois. L'idéologie de conciliation marquera et guidera le colloque sur l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et dans la vie socio-culturelle, organisé en 1985 par le CELTA avec le concours de la société zaïroise des linguistes, dans le cadre combien significatif du Palais de la Nation (Parlement). Le ton est donc désormais au réalisme.

Ainsi donc, depuis la période coloniale, l'attitude de l'élite politique et intellectuelle vis-à-vis de la question linguistique zaïroise est paradoxale (cfr RUBANGO: 1986). Certes, des voix se sont élevées et s'élèvent encore pour réclamer l'intégration officielle de langues nationales dans la vie culturelle, politique, économique de la nation. Cependant, au même moment, une grande partie de cette élite considère qu'une révision de l'équilibre linguistique actuel est une catastrophe politique et culturelle. Réaménager la politique linguistique héritée de la colonisation, c'est réveiller le diable de la division et de la séparation. L'ambiguïté est ici telle que le vent de l'authenticité n'a pas ébranlé les fondements de la politique linguistique nationale, bien que la pratique linguistique observée sur terrain constitue un démenti cinglant à cette attitude.

II. LA COMMUNAUTÉ INDOUBILL HISTORIQUE

La communauté indoubill historique peut être définie comme l'ensemble des délinquants qui, dans les années soixante, se sont, à Kinshasa, constitués en bandes à l'intérieur desquelles ils partageaient le même mode de vie et qui pratiquaient l'indoubill comme signum de groupe.

Quels facteurs ont déterminé l'émergence de cette communauté? Comment était-elle organisée? Quelles étaient les préoccupations de ces membres?

Avant les années 1960-1961, la situation démographique et sociale de Kinshasa dépend essentiellement de fluctuations économiques. Dans les années 1930, l'économie de la ville est profondément marquée par la grande crise internationale. Celle-ci bloque l'expansion amorcée en 1925. Les répercussions de la crise se traduisent dans une destabilisation du marché de l'emploi.

La destabilisation provoque l'exode d'une partie de la population urbaine vers les milieux ruraux. La courbe démographique décroît inéluctablement.¹ En 1934, la fin de la crise déclenche une nouvelle croissance de la population urbaine. La croissance ainsi réamorcée s'accélère à partir de 1940 grâce à la reprise commandée par l'effort de guerre. La reprise s'accompagne d'une demande de plus en plus grande de matières premières et, par conséquent, d'une main-d'oeuvre nombreuse.² Ainsi, le nombre d'habitants augmente-t-il sensiblement. À partir de 1948, l'accélération de la croissance démographique est conditionnée moins par le développement des activités économiques - qui auraient entraîné un assainissement du marché de l'emploi - que par le développement de l'exode rural.³

Cette vague du dépeuplement de la campagne est légèrement freinée vers 1955. Peu avant cette période, les signes prémonitoires de la crise politique et économique des années de l'indépendance provoquent une légère stagnation de la population adulte. La diminution du taux de la population générale se ralentit grâce à l'arrivée de familles d'ouvriers nouvellement installés dans la ville. D'où une nouvelle augmentation de la population.⁴ Cependant, exception faite de ces familles, la destabiiisation politique des années 1959-1960 a pour effet la détérioration des relations entre les patrons européens et les ouvriers nationaux. Elle bloque quelque peu l'exode rural. Pendant cette période, l'immigration est animée principalement par des jeunes ruraux en quête d'écoles.

¹De 28,018 habitants en 1925, 30,439 en 1926, 32,499 en 1927, 37,057 en 1928 et 43,322 en 1929, celle-ci passe à 36,767 en 1930, 33,917 en 1931, 27,246 en 1932, 28,079 en 1933 et 24,001 en 1934.

²De 26,622 en 1935, la population urbaine atteint 46,884 en 1940, 96,116 en 1945, 110,280 en 1946, 118,971 en 1947.

³L'afflux des populations rurales fait passer la population totale de 125,275 en 1948 à 348,387 en 1955.

⁴De 348,387 personnes en 1955, par exemple, celle-ci passe à 413,387 en 1961. Aujourd'hui, elle est estimée à 5,500,000 habitants.

Le boom immigratoire de 1948 est renforcé aussi par une évolution naturelle due à la natalité parmi la population déjà urbanisée. En dépit de fluctuations observées ci-dessus, cette situation suscite de graves problèmes sociaux. Il s'agit notamment de l'encadrement social d'une masse importante de demandeurs d'emploi recensés surtout parmi les jeunes.⁵

Le manque de structures d'encadrement, la saturation relative du marché du travail et de la plupart des écoles (celles-ci étaient, d'ailleurs, en nombre insuffisant par rapport au nombre de jeunes disponibles) rejette une masse considérable de ces jeunes dans l'impasse du chômage. Ces jeunes constituent ainsi "une étrange catégorie d'hommes qui, temporairement, n'ont pas légalement droit au travail et qui /.../ n'ont d'autre issue que l'oisiveté et ses expériences" (RAYMAKERS, P., 1964:98).

Cette masse en perpétuelle croissance n'a souvent comme unique moyen et possibilité de survie que l'inutilisable certificat d'école primaire. Au fil des années, elle va grossir le nombre de chômeurs représentés déjà par plus ou moins 22,000 adultes. D'où le déferlement d'une vague considérable de délinquance et de banditisme aussi bien parmi les adultes que parmi les jeunes chômeurs qui consacrent leur journée à la recherche d'un emploi devenu de plus en plus incertain et difficile:

"Il y a aussi un endroit dénommé "Paradis des chômeurs". C'est la place Sarma-Congo, où tous les matins les chômeurs de toutes classes stationnent. Il y a des gens qui y restent pendant toute la journée et ne rentrent que le soir. Ils attendent impatiemment des européens qui ont besoin des boys ou des travailleurs. Ces derniers temps, comme il n'y a plus beaucoup d'européens, ces hommes y restent en vain et malgré leurs ennuis, ils ne se fatiguent pas. Il y a des jeunes et des adultes qui se plantent sur cet endroit. Souvent ils sont voleurs. Les chômeurs sont les parasites de ceux qui travaillent" (Un lycéen cité par RAYMAKERS, P., 1964:120).

Le traumatisme psychologique, conséquence de cette situation socio-économique, conduit cette jeunesse à s'intéresser à des activités considérées comme marginales. On assiste au développement de petits métiers: vendeurs de pacotilles, petits marchands de journaux, d'objets d'art, de montres, de photos, de livres, du bois destiné à la construction de maisons, etc. Ces objets dont on ignore souvent la provenance sont proposés aux clients, sur des places publiques, à des prix dits *mangondo*, c'est-à-dire théoriquement inférieurs aux prix officiels. En fait, ces prix varient selon la tête du client. Lorsqu'on n'est pas un *prix mangondo* (celui qui pratique des *prix mangondo*), on a le choix entre le métier d'entremetteur, de domestique, de *missionnaire* (garçon de course ou commissionnaire), de conducteur de pousse-pousse, de laveur de voitures, de cireur de souliers. On peut aussi aspirer à devenir un *aide* (élève), sous le contrôle d'un *père* ou (maître), comme on dit dans ces milieux. On peut être un *aide-tailleur*, *aide-mécanicien*, *aide-maçon*, *aide-cordonnier*, *aide-pilote* (chauffeur).

Afin de résorber une partie de ces jeunes désireux d'achever leur cycle normal de scolarité, s'érigent anarchiquement dans la ville une multitude d'écoles dites libres ou privées. Ces écoles ne le sont que de nom. Leur ouverture est commandée en priorité par des intérêts commerciaux et financiers. L'enseignement qu'on y dispense est d'un très bas niveau et inférieur à celui des écoles officielles et subsidiées (catholiques ou protestantes). Ces "écoles libres" constituent l'un des principaux pôles d'attraction des jeunes désœuvrés. Ceux-ci y découvrent le cadre nécessaire d'une vie en groupe. Malheureusement, le regroupement de la plupart de ces jeunes dans un même milieu, loin d'endiguer la délinquance, va, au contraire, la favoriser et l'accentuer.

⁵ Les estimations de 1955 évaluent le nombre des jeunes chômeurs à 14,000. En juillet 1960, ils sont au nombre de 20,000 et de 21,000, le 25 septembre de la même année.

Le domaine musical représente aussi un débouché important pour beaucoup de jeunes chômeurs. Il constitue, d'autre part, une occasion de distraction et d'évasion pour la catégorie de ceux qu'on appelle *ngembo* ou *fana* (fanatique) c'est-à-dire les admirateurs des vedettes musicales. Ces *ngembo*, filles et garçons, se regroupent autour de bars où ils acclament leurs idoles. L'attrait de la musique sera tel que celle-ci s'accapare encore aujourd'hui un grand nombre de jeunes Kinois. Actuellement, Kinshasa compterait au moins cent ensembles musicaux.

Comme dans le cas des "écoles libres", autour des bars s'organisent des réseaux de délinquance. Les jeunes chômeurs y imposent leur loi ou s'affrontent entre eux. Il en sera de même de terrains de football et de cinémas.

Un nombre assez élevé de jeunes en général, et de jeunes chômeurs en particulier, s'adonnent, en effet, au sport. Les activités sportives vont contribuer au renforcement de la cohésion, de la solidarité entre les "amis" d'un même quartier (*bana ya quartier* "enfants (copains) du quartier"). Elles fournissent à d'autres l'occasion de s'attribuer des surnoms qui sont, le plus souvent, les noms des vedettes sportives internationales ou nationales. D'autres seront empruntés au monde du cinéma et de la musique ou seront des créations endogènes: Buffalo, Sheriff, Zorro, Sinatra, Sasabat, Sabata, Buck-John, Tarzan, Tex Johnny, Ringo, Grand Rick, Simaro, Daisy, Gongar, Torino, Tex, Django, Ro, Mao, Mayus, Segaro, Pecos, Lajos, Berros, Medos, Abandonne, Ali Baba, Jeannos, Nelson, Derock, Randolph, Samson, John Wayne, Good-Bill, Bück-John. Ce qui est surtout intéressant à noter, c'est la possibilité, pour chacun de ces noms, de s'adjoindre Bill: Buffalo Bill, Pecos Bill, Django Bill. Bill devient ainsi non seulement un terme générique, mais aussi un déterminant marquant l'appartenance au groupe.

Les salles de projection de films représentent aussi, dans les années soixante, un des grands lieux d'affluence et de rassemblement de jeunes chômeurs. Il ne s'agit pas ici de cinémas modernes, bien équipés et confortables, réservés aux couches sociales privilégiées. Il est question, au contraire, de maisons en construction, souvent sans fenêtres ni portes et à l'intérieur desquelles se développe un véritable culte de films d'aventures en général, et de westerns en particulier. On y applaudit les exploits de cow-boys ou de Tarzan.

Les bandes dessinées, les illustrés, les revues pornographiques, les papiers d'emballage de *chewing-gums* et les petits dessins dont ils sont illustrés bénéficient aussi d'une grande audience parmi ces jeunes. Ces derniers y recherchent tout ce qui peut stimuler l'imagination. Les bandes dessinées aiguïseront le culte de l'insolite et de l'aventure. Les revues pornographiques faciliteront le développement d'une forme de sensualité qui caractérisera les bandes de jeunes.

En outre, les pratiques magiques se développent considérablement. Nombre de jeunes s'engagent dans une recherche systématique de *tzlismans*. Entourés de bougies, ils adressent des prières à des forces occultes détentrices de *pouvoirs* de tout genre (pouvoir de séduction ou de domination, pouvoir de s'enrichir, etc.). C'est ainsi que dans le milieu de jeunes et dans le langage courant, le terme *pouvoir* est devenu synonyme de "puissance occulte ou magique": *azali na pouvoir* "il est doté d'un pouvoir (magique)".

En marge des activités et de lieux de rencontre décrits ci-dessus, on assiste, peu avant 1960, à la création de bandes de jeunes. Les membres de ces bandes se recrutent principalement parmi les jeunes de 15 à 25 ans. Souvent, les bandes englobent l'ensemble des jeunes (de 7 à 25 ans) d'un même quartier. Parmi les seules classes d'âge situées entre 20 et 25 ans, 60,346 personnes au moins pouvaient être considérées comme membres potentiels ou effectifs de ces bandes.

L'unité de chaque bande est renforcée par la provenance géographique identique des membres (appartenance à un même quartier ou une même rue), par le bas niveau social de tous les adhérents, par la communauté de goûts et d'intérêts, la pratique d'un sport, l'usage d'un même code (l'indoubill en l'occurrence) ou par l'appartenance à une même école.

Aux noms locaux qui désignent les quartiers de Kinshasa où se réunissaient ces bandes, se substituent des noms étrangers (américains en particulier) ou empruntés à des bases militaires zaïroises: O.N.U. City, O.N.U. Britannique, Dallas-City, Kansas-City, Okinawa, Texas, Mexico,

Bois Dur, Bois Rouge, Cazamar, Far West, Dynamics 1, Base Kamina 2. Actuellement, les personnages de certaines bandes dessinées produites à Kin hasa évoluent dans ces lieux. Ces noms représentent autant d'*empires* ou *nganda* (lieux de rencontre) qu'il y avait des clans de délinquants.

Chaque bande s'organise comme un véritable État dans l'État, avec ses lois, ses *barons* (les *vieux* ou *grands*) et, bien sûr, la masse de *petits* (les plus jeunes) représentant le peuple. Un gouvernement gérontocratique, pourrait-on dire, constitué de ces *vieux* (les plus âgés) règne sur les plus jeunes. Les nouveaux membres (les *petits*) y prêtent serment. Ils sont aussi soumis à des rites initiatiques, particulièrement à l'épreuve du chanvre. En cas de refus, ils subissent de nombreuses violences de la part de plus âgés.

Le pouvoir est, parmi les vieux, partagés entre les *sheriffs*, les *gangs* et les *éboulementaires*. Les *sheriffs* jouent un rôle presque identique à celui du sheriff américain. Si ce dernier incarne la justice, l'ordre, la sécurité, le *sheriff bill* se singularise, au contraire, par sa force, sa sévérité et sa violence. C'est en quelque sorte le caïd du groupe. Il assure la protection de la bande contre les menaces d'une autre bande. Dans les affrontements entre bandes, le *sheriff* n'intervient qu'au dernier moment lorsque la menace d'une éventuelle défaite pèse sur ses partisans. On comprend pourquoi en indouill, *kisheriff* (le fait d'être sheriff) dénote l'invincibilité, le courage, la témérité. Sans qu'ils soient nécessairement des *sheriffs*, les plus intransigeants de ces caïds étaient désignés par le terme *gang*. Être *gang* représente l'accession au stade suprême de la brutalité et de la violence.

Précisons qu'un *sheriff* peut être *gang*, mais un *gang* n'est pas nécessairement un *sheriff*. La différence fondamentale entre les deux consiste en ceci: le *gang* se distingue par le culte de la violence comme fin en soi, alors que l'autre est soucieux de l'ordre, de la paix et de la protection des membres de la bande. La dernière catégorie, celle des *éboulementaires*, était essentiellement chargée de l'enlèvement et de la séquestration de filles. Cette opération, appelée *prévenue*, constituait l'une des sources de conflits entre les différentes bandes. Chaque bande était, en effet, appelée à assurer la protection de ses *élues* du quartier. Certes, sous l'effet du chanvre, la séquestration de ses "prisonnières de guerre" donnait lieu à une véritable "débauche organisée":

"Mais il n'y a pas que le chanvre qui fasse des ravages parmi notre jeunesse, il y a parfois cette dépravation morale de plus en plus accentuée chez nombre de jeunes désœuvrés groupés en petites bandes, le plus souvent par quartiers /.../

Ces bandes groupent des garçons de 15 à 20 ans avec des "élues" volontaires ou obligées (car les séquestrations de "prévenues" ne sont pas rares à la Cité) et se livrent à une débauche organisée" (MOTULI, E., 1959:11)."

Cependant, la présence de ces victimes volontaires ou obligées n'était pas suivie de meurtre. Comme le note RAYMAKERS que nous avons déjà cité, "si souvent un réalisme outrancier et vulgaire apparaît, il convient cependant de noter l'existence de sentiments plus purs où se mêlent droiture, courtoisie, esprit chevaleresque".

Toujours est-il que cette pratique exposait ceux qui en avaient la charge à la répression judiciaire et policière. D'où l'extrême sévérité qui caractérisait la sélection des *éboulementaires*.

Comme attributs externes, les membres de ces bandes se particularisent par l'importance qu'ils accordent à la parure. Sur le plan vestimentaire, de tout ce qui est susceptible d'attirer l'attention, de susciter la curiosité (chemises nouées, cols non rabattus, pantalons "pattes d'éléphants"...), aucune extravagance n'est interdite. Pour se distinguer des autres, chaque bande s'ingénie à trouver une forme de salutation originale, un signe de ralliement particulier.

En outre, les relations entre les différentes bandes sont souvent marquées par des conflits et des tensions permanents. Les diverses bandes sont, en effet, indépendantes les unes des autres.

Chacune s'efforce par tous les moyens de sauvegarder son indépendance. Ce souci d'indépendance déclenche souvent de violents affrontements entre les bandes rivales. Ces affrontements s'effectuent généralement sous forme de véritables batailles rangées. Indépendantes, les bandes le sont aussi vis-à-vis des autres membres de la communauté urbaine. Ce sont des groupes de marginaux dont les activités échappent au contrôle de parents et de la police. Les mêmes relations conflictuelles caractérisent aussi les rapports entre les jeunes désœuvrés et les jeunes scolarisés. Jusqu'en 1961, la composition de plusieurs bandes attestait la présence de nombreux scolarisés qui partageaient volontiers le mode et les principes de vie des délinquants. Progressivement, les premiers se désolidarisent de leurs partenaires dont ils dénoncent la conduite. Ils s'organisent en "association" (d'élèves ou anciens élèves de telle ou telle école). Fiers de leur position sociale, les scolarisés méprisent les désœuvrés. Ces derniers, forts de leur puissance et de leur force physique, considèrent leurs rivaux comme des inutiles et des incapables (*yuma* "vauriens"). Péjorativement, les scolarisés seront appelés *je les connais* (*ba je les connais* "usagers du français"). Aux jeunes désœuvrés, on attribuera l'étiquette *indoubill. bill, ndjaka* ou *yankee*.

Les *indoubills* ne sont ainsi rien d'autre que ces jeunes désœuvrés dont nous venons de décrire les activités et le mode de vie. Nés de la détérioration du climat social, de traumatismes psycho-sociaux qui ont résulté de la croissance trop rapide de la population kinoise, de la crise socio-économique et du manque de structures d'encadrement de la jeunesse urbaine, les *indoubills* constituent un monde à part. Un monde livré aux vicissitudes de la vie et dont les préoccupations se résumaient en quelques mots: la survie (c'est-à-dire la subsistance), les filles, le chanvre, le vol et la violence.

La médiocrité de leur situation conduit les *indoubills* à s'enfermer dans le rêve, l'irréel. En quête d'un ailleurs meilleur, les *indoubills* découvrent dans la société américaine du temps de la conquête - telle qu'elle est réactualisée par les westerns - le paradis qu'ils recherchent. Les héros de westerns marqueront ainsi profondément leur psychologie et leur comportement. Ils représenteront leur principal modèle de référence. Les *indoubills* s'appliqueront à les imiter et s'efforceront ainsi de développer leur capacité de risque. La lecture de bandes dessinées renforcera davantage cette fuite vers un ailleurs lointain où le rêve et le défoulement ne sont pas interdits. Les pratiques magiques, le chanvre leur serviront de stimulants. Tandis que la pratique commune d'un sport, la musique, le rejet dans les écoles les moins recommandables de la ville accentueront leur sens de la solidarité.

Dans leur vie quotidienne, les *indoubills* obéiront aux mêmes lois que celles auxquelles sont soumises toutes les bandes de jeunes:

- un certain sens de l'honneur
- un souci de vivre dans une communauté fermée, inaccessible à ceux du dehors, souvent agressive à l'encontre des autres bandes
- une aptitude à la solidarité à l'intérieur du groupe" (CHAZAL, J., 1983:28).

III. GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT D'UN PARLER

L'indoubill est né peu avant 1959, dans les "paradis des chômeurs" (supra): lieux de rassemblement de bandes, voisinage immédiat de bars, terrains de football, "écoles libres".

Sa création a été conditionnée par une série de facteurs dont les principaux sont:

- le déséquilibre socio-économique qui a engendré le désœuvrement et la délinquance juvénile,
- l'influence de westerns qui ont offert aux jeunes délinquants un modèle de société différente de celle dans laquelle ils vivaient,
- la constitution de bandes et de petits groupes plus ou moins homogènes de ces jeunes,
- l'usage de la drogue et du chanvre, en particulier.

Ces facteurs ont déterminé avant tout la formation de bandes de jeunes. La création de l'indoubill n'en est que la conséquence. Et s'il faut imputer la responsabilité de cette formation à l'ensemble de ces facteurs, il faut aussi insister sur l'incidence de *l'américan way of life* tel qu'il est proposé par les westerns sur la vie des indoubills et indirectement, sur l'indoubill. Cela se manifeste en particulier par la prédominance de termes anglo-américains dans le vocabulaire de la toponymie et de l'anthroponymie indoubill. Cela se manifeste aussi par la présence des termes anglais tels que *bill*, *indoubill*, *yanké*, *momie (mummy)*, *gang*, *masta/master*, *mista/mister*, *sheriff/serif*. L'indoubill serait ainsi à base lingala et anglaise si cette dernière langue assumait, à Kinshasa en particulier et au Zaïre en général, les fonctions réservées au français. Elle n'est malheureusement, pour les indoubills, qu'une langue spéciale réservée à quelques spécialistes. C'est pourquoi, pour former leur code, les indoubills auront, par la suite, recours plus au français dont ils possédaient quelques rudiments qu'à l'anglais qu'ils voulaient bien parler mais qu'ils ne parlaient pas.

Il faut souligner que l'indoubill était initialement destinée à renforcer la cohésion des bills, l'indépendance de ces derniers en tant que corps social distinct de celui de jeunes sociabilisés et des adultes. À l'origine, se trouve ainsi cette volonté délibérée de disposer d'un code secret, inintelligible pour les autres et susceptible de garantir la sécurité des bandes ainsi que le secret des échanges verbaux à l'intérieur de ces bandes. La fonction fondamentale de l'indoubill est donc double: fonction cryptologique d'abord, fonction d'identification et de démarquage social ensuite.

L'expansion et l'évolution de l'indoubill présenteront la même courbe que celle de la société qui l'a créé. Aussi longtemps que l'instabilité politico-administrative du lendemain de l'indépendance, la passivité de parents et de la police laisseront s'accroître la recrudescence de la délinquance juvénile, l'indoubill connaîtra un développement remarquable. La stratégie, la sécurité de diverses bandes obligent les membres de celles-ci de différencier autant que possible leur code de celui d'autres groupes. On assiste ainsi, entre 1959 et 1965, à la diversification de l'indoubill. Il élargit de plus en plus son champ de diffusion.

La montée de la délinquance éveille, enfin, l'attention de responsables sociaux notamment de missionnaires. Ces derniers s'appliquent à la récupération et à la réinsertion sociale de ces jeunes. Le plus célèbre d'entre eux, le R.P. De LAET, à l'époque Curé de la Paroisse de Kintambo, s'intègre dans leur communauté. Il troque son véritable nom contre celui de Père Buffalo et s'initie à la langue du milieu. Il parvient à rassembler nombre de ces jeunes dans des associations de la jeunesse catholique, en particulier dans la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Catholique) et dans des ateliers professionnels où ils apprennent des métiers manuels. Ce processus de reconversion se poursuit après avec la lutte systématique de la police contre le banditisme en général, et avec l'action répressive du C.V.R. (Corps des Volontaires de la République) créé en mai 1967. Progressivement, ces jeunes transforment leurs habitudes de vie. Beaucoup s'efforcent de trouver un métier rentable et plus ou moins stable. C'est ainsi qu'à partir de 1969, l'étiquette *bill* ou *indoubill* acquiert des connotations de plus en plus péjoratives. Rares sont alors les jeunes qui la revendiquent. Actuellement, la minorité qui a pu survivre n'accepte plus cette étiquette. Aux anciens *bills* se substitue, dans les années 1974, une autre catégorie, celle des *djoe* appelés aussi *djoe pop* ou *popman*. À cette époque, on considèrerait généralement comme *djoe pop* tout jeune homme (chômeur, ouvrier, lycéen, étudiant, fonctionnaire) plus ou moins dandy et dont la tendance à la délinquance ne dépasse pas le seuil du tolérable. Depuis 1976, si on continue toujours à user, de temps en temps, de termes *djoe*, *yanké* ou *masta*, on désigne généralement les délinquants (jeunes ou adultes) au moyen d'un terme qui s'est imposé aux autres et qui est employé par la quasi-totalité de la population urbaine: *ballados* (<"se ballader"). Ainsi que le suggère leur nom, les *ballados* sont des délinquants qui errent, nuit et jour, à travers la ville de Kinshasa. Tant par leur mode de vie, leur comportement que par leur parler, les *ballados* apparaissent, à peu de chose près, comme les nouveaux *indoubills*. Formation de petites bandes aux limites variables et placées sous la direction d'un caïd, vol, goût prononcé pour la violence, usage de la drogue, connaissance mutuelle, esprit de solidarité, collaboration et coopération au sein du groupe, intérêt à la musique, au sport et à la mode (appelée "religion kitendi"), exercice de métiers douteux et essentiellement marginaux, inexistence d'une prise de conscience de la marginalité (la marginalité leur est, en effet, imposée de l'extérieur), usage de l'*indoubill*, adoption d'un surnom, réunion ou rencontre dans certains lieux particuliers (voisinage de bars, marchés, rues, terrains vagues, etc.): tels sont, en gros, quelques traits qui caractérisent les *ballados*, les maîtres des rues, des marchés et de certaines places publiques de Kinshasa.

L'initiative du Père De LAET sera aussi déterminante du point de vue linguistique. En 1962, il crée *Esprit de la Jeunesse*, un périodique dont l'objectif était précisément la reconversion de cette jeunesse. Par souci d'efficacité, la revue adopte la langue du milieu. De 1962 à 1967, une seconde revue, *La Voix de Mangembo*, prend le relai de la première, avec les mêmes objectifs. Ces deux revues poursuivent un but essentiellement éducatif.

À partir de 1968, l'initiative de ces revues est récupérée et exploitée à des fins commerciales par une maison d'édition dénommée "Jeunes pour Jeunes". L'adoption de l'*indoubill* par cette maison d'éditions intervient au moment où la langue et le *billisme* commencent à s'essouffler. Par ses diverses bandes dessinées,¹ "Jeunes pour Jeunes" s'efforce de les réanimer. Elle crée et met en scène des personnages qui deviendront célèbres parmi les jeunes: Molok, Sinatra, Durango, Errol, Banko, etc. Contrairement aux autres personnages qui interviennent dans ces bandes dessinées et à l'exception de Molok, ces héros s'expriment en *indoubill*. Les productions de Jeunes pour Jeunes et d'autres qui suivront ultérieurement contribuent à la perpétuation et à l'idéalisation du *billisme* dans son ensemble. Il se crée ainsi un modèle stéréotypé.

Le passage du stade de l'oralité à celui de l'écriture aura pour conséquence la stabilisation et la fixation de l'*indoubill*. Par la volonté de ses auteurs (ces derniers ne sont ni anciens *bills* ni *ballados* même s'ils se font parfois aider de ceux-ci), la forme écrite tend à s'imposer comme le modèle idéal de référence. Il s'opère ainsi un phénomène de reconstruction avec tout ce que cela sous-entend sur le plan de l'exploitation maximale des particularités de ce parler. Le modèle présenté apparaît, en effet, plus artificiel et caricatural que naturel.

¹ Il s'agit en particulier de 1) *Jeunes pour Jeunes*, 2) *L'Illustré Jeunes pour Jeunes*, 3) *Spécial-Choc*, 4) *Liken:br*, 5) *Mangala*, 6) *Kake*, 7) *Bilenge*, 8) *Nkoi*, 9) *Molende*.

Deux autres facteurs non moins déterminants vont accélérer et renforcer le processus de diffusion de la mode indoubill. Il s'agit, d'abord, de l'exploitation de celle-ci par les jeunes chansonniers et comédiens et, ensuite, de son adoption par de jeunes marginaux issus de milieux ruraux. En effet, de nombreux jeunes chansonniers font régulièrement appel à l'indoubill dans l'unique but de s'assurer leur audience auprès de leur clientèle composée en majeure partie de jeunes de leur génération. Plusieurs termes sont créés et lancés par ces chansonniers parmi lesquels on retrouve quelques rescapés d'anciennes bandes de bills. Quant aux jeunes *bauta* (provinciaux installés à Kinshasa), ils trouvent, dans la maîtrise de celui-ci, le signe de leur intégration dans la communauté urbaine. Pour eux, parler indoubill, c'est être zussi ou plutôt plus kinois que les Kinois natifs. On remarque ainsi, chez ces jeunes, une tendance assez nette à la réstimation de la variété linguistique, en dépit de tous les stéréotypes dont cette dernière est accablée.

En résumé, les causes principales de l'évolution de l'indoubill sont d'ordre social, politique, commercial et psychologique:

- la recrudescence de la délinquance juvénile, due à l'impuissance de parents et du pouvoir politique et administratif pour endiguer celle-ci;
- la disparition des anciennes bandes de bills et la formation de bandes de ballados;
- l'exploitation commerciale qu'en ont faite les auteurs de bandes dessinées, les chansonniers, les comédiens ainsi que son adoption par des périodiques à but éducatif et destinés aux jeunes;
- et, dans le cas particulier de jeunes provinciaux, la volonté de cacher leur origine et de s'intégrer à la communauté urbaine.

Historiquement, l'indoubill se présente ainsi comme une langue de pairs ou si l'on veut comme un signum de groupe à usage minimal et aux fonctions très réduites. Le groupe est ici conçu comme "une unité collective réelle mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives, une unité d'attitudes, d'oeuvres, de conduites, qui constitue un cadre structurable vers un équilibre particulier des formes de sociabilité" (GURVITCH). Il se caractérise, en outre, par une pratique linguistique commune.

À l'heure actuelle, les usagers de l'indoubill ne forment plus un ensemble homogène, uni et délimitable de façon précise. Ils se recrutent dans toutes les catégories socio-professionnelles. Ils sont lycéens, étudiants, fonctionnaires, ouvriers, chômeurs, pick-pockets, etc. L'unique trait caractéristique de ces locuteurs est l'usage d'un même code.

Les facteurs décrits ci-haut ont eu pour effet la perte (relative) de la fonction cryptologique de l'indoubill. De code secret qu'il était fondamentalement, l'indoubill est devenu un simple argot usuel soumis aux lois de la variabilité sociolinguistique et employé surtout dans des échanges verbaux *in group*. À force de le pratiquer, certains usagers l'utilisent comme principal moyen de communication. Ces cas sont exceptionnels. La quasi-totalité des usagers de l'indoubill disposent au moins de la variété véhiculaire du lingala.

IV. CRÉATIVITÉ LEXICALE

Les usagers de l'indoubill pallient la pauvreté de leur vocabulaire en recourant à sept procédés principaux:

- la dérivation
- la composition
- les modifications de forme et de graphie
- les modifications de forme et de sens
- les modifications de sens
- les modifications de la valeur logique
- l'emprunt.

1. DÉRIVATION

La dérivation est le procédé qui permet de créer des lexies nouvelles à partir d'une base ou d'un radical soit par adjonction d'un ou de plusieurs éléments à ce radical, soit par la modification de celui-ci.

L'indoubill recourt à trois types de dérivation:

- 1) la dérivation intralinguistique ou monolingue,
- 2) la dérivation interlinguistique ou hybride,
- 3) la dérivation classificatoire.

1.1 Dérivation intralinguistique ou monolingue

L'indoubill exploite principalement la dérivation affixale. Celle-ci s'effectue, le plus souvent, par suffixation et, rarement, par préfixation ou par préfixation - suffixation.

A. Suffixation

La suffixation est, dans la majorité des cas, tributaire de suffixes français:

La dérivation hybride donne naissance

a) surtout à des verbes du type:

ciayer		-ay-
ciakayer	< espagnol cia(o) + -kay + er "se tirer, filer"	
cialoer		-l-
brenger	< anglais bring + er "amener, emmener"	
wayer	< onomatopée lingala way(a) + er "tromper, mentir, faire, aller"	
ngemboner	< lingala ngembo "délinquant" + n + er "se comporter comme un ngembo, vagabonder"	

b) et à quelques termes simples (noms ou adverbes):

nguanguiliseur	< indoubill nguangua "peur" + lis + eur: peureux
malembement	< lingala malembe "lentement, doucement" + ment "lentement, doucement"
piclage	< anglais pick'le 1. "saumure, vinaigre ou autre liquide dans lequel on conserve la viande 2. traiter avec, frotter du sel ou du vinaigre sur") + age "regard, action de regarder ou de voir"
squiteur/skiteur	< indoubil skit/squit "fuite" + eur "fuyard"
videmage	(vide(r) + (a)m (dérivatif lingala marquant le statif) + age "disparition, fait de vider un lieu"

Elle engendre aussi des parasynthétiques (termes formés et dérivés à la fois par suffixation et par préfixation):

insalamable	< in + salam(a) forme stativ de sala (lingala) "faire" + able "qui ne peut se faire, irréalisable, impossible".
-------------	--

1.3 Dérivation classificatoire

Le troisième type de dérivation attestée en indoubill est ce qu'on pourrait appeler la dérivation classificatoire, consistant en une adoption d'une marque de classe par un terme provenant d'une langue sans opposition de classe. À la limite, ce type de dérivation pourrait être assimilé au procédé d'intégration morphologique. Il a, cependant, ceci de particulier que la marque de classe fait ici partie intégrante de la structure phonématique du terme concerné, alors que dans le cas des autres termes intégrés, l'intégration morphologique s'effectue uniquement dans le discours.

Les dérivés classificatoires sont obtenus par adjonction à des éléments français ou anglais du pn *ki* - caractéristique de plusieurs langues bantu, notamment du kikongo. Le pn *ki* - correspond normalement au lingala *bo-*. Comme ce dernier, il permet de créer des termes abstraits:

kiyanké	< ki + yanké "le fait d'être yanké (délinquant), délinquance"
kibill	< ki + bill "billisme, mode de vie des bills, le parler des bills, délinquance"
kivantaro	< ki vantard "vantardise"
kipatron	< ki + patron "le fait d'être patron"
kigourba	< ki + gourba "le fait d'être gourba (délinquant, cafd) délinquance"
kiballados	< ki + ballados "le fait d'être ballados, comportement comparable à celui d'un ballados, délinquance"
kitétu	< ki + tétu "entêtement"

2. COMPOSITION

La composition doit être distinguée de la dérivation. Les éléments constitutifs du terme composé sont autonomes: ils ont une existence indépendante dans le lexique. Cela n'est pas vrai

pour les préfixes ou les suffixes. Les composés se caractérisent donc par la présence de plusieurs thèmes de formation et de deux ou plusieurs (dérivés ou termes simples) susceptibles de fonctionner de façon autonome. En effet, "tandis que les mots dérivés sont formés par l'adjonction d'un ou de plusieurs affixes (préfixes et suffixes) à un radical unique (sans préjudice du jeu des désinences), les mots composés associent deux radicaux, eux-mêmes éventuellement enrichis de suffixes dans des constructions de types divers, du point de vue de leur morphologie et de leur orthographe, mais qui ont dans l'énoncé le même statut que les mots "simples" (MITTERAND, H., 1968:29-30).

Les composés doivent aussi être clairement distingués de groupes de mots, caractérisés par la présence d'un mot - noyau accompagné d'une expansion (vendeur de voitures, prendre la route, etc). Le problème est inexistant lorsqu'il s'agit de composés "exocentriques", ceux dont l'association des éléments de composition crée une unité qui noue de nouveaux rapports avec le reste de l'énoncé (vide-poches, porte-manteau, garde-robe, avant-scène, après-midi). Il se pose pour les groupes "endocentriques" dans lesquels la présence d'un élément subordonné à l'autre ne change pas les rapports de celui-ci avec le reste de l'énoncé (chaise-longue, salle à manger, chemin de fer) (ibid.: 50).

Les composés proprement dits pourraient être distingués de recomposés dont la particularité principale est "qu'un de leurs radicaux composants au moins n'existe pas dans la langue à l'état isolé" (ibid.: 58). Il n'en demeure pas moins que les recomposés soient des composés et puissent être traités comme tels.

En indoubill, la composition peut être monolingue ou bilingue. Il en résulte la formation de deux sortes de composés:

- les composés monolingues et
- les composés bilingues.

2.1 Les composés monolingues

Voici quelques exemples:

popman (pop + man): jeune homme élégant, coquet et dans le vent
 contre-~~e~~quivage: feinte, simulation (cf. esquivage)
 faux-type: personne qui n'est pas digne de confiance ou qui n'est pas crédible

2.2 Composés bilingues

Ils peuvent être à deux ou plusieurs termes:

boucheman (bouche + man): bavard, personne qui parle plus qu'il n'agit
 indoubill (indou + bill): langue des bills, délinquant
 faux-mi ntu ("homme" en kikongo): cf. faux-type (supra)

2.3 Composition-substitution

Un troisième type particulier de composition est la composition-substitution: le terme composé ne résulte pas, dans ce cas, de la composition proprement dite. Il est déjà composé dans la langue d'origine. En indoubill, il subit, par substitution partielle, le remplacement de l'un des termes par un élément correspondant emprunté à une autre langue:

bienkoya (bien + koya en lingala "venir, venue"): bienvenue
 coup de moto (coup + de + moto "tête" en lingala): coup de tête
 entrengonga (entre + ngonga en lingala "temps, heure, cloche"): entre temps
 faux mpeve: faux «esprit, sorcier»

Ce type de composition est ainsi facilitée par la préexistence de part et d'autre des termes ou éléments mis en jeu.

3. MODIFICATION DE LA FORME ET DE LA GRAPHIE

Les modifications de forme et de graphie affectent la structure formelle et phonématique du message. En d'autres termes, elles altèrent

- soit "la continuité phonique ou graphique du message, c'est-à-dire la forme de l'expression en tant qu'elle est manifestation phonique ou graphique. Dans cette continuité phonique, l'altération qui porte sur un ou plusieurs phonèmes n'est décelable qu'à partir de son intégration à l'unité ou aux unités supérieures" (DUBOIS, J. et al., 1970:50).
- soit la forme graphique du terme ou du message, sans porter atteinte à la forme phonétique de celui-ci (DUBOIS, J. et al., 1970:50).

Les modifications d'ordre formel ou graphique n'ont, dans le meilleur des cas, aucune incidence particulière sur le plan sémantique. En ce sens que le terme déformé maintient souvent sa signification primitive. Il peut arriver que l'altération formelle ou graphique aille de pair avec une modification totale ou partielle du signifié.

4. MODIFICATION DE LA FORME

Quatre procédés principaux sont exploités en indoubill:

- l'adjonction,
- la suppression,
- la permutation,
- la suppression-adjonction (ou substitution).

A. Adjonction

L'adjonction se manifeste par l'intrusion, dans la structure formelle d'un terme, d'un élément qui tient lieu d'affixe parasitaire. Elle se présente sous plusieurs types.

A1 ADJONCTION À L'INITIALE OU PROTHÈSE

Par la prothèse, les usagers de l'indoubill introduisent à l'initiale d'un terme donné un phonème non étymologique, c'est-à-dire inexistant dans la forme d'origine:

Estyle pour style
 rekita pour kita ("descendre" en lingala et kikongo)

A2 ADJONCTION À LA FINALE OU ÉPITHÈSE

Par l'épithèse, ils adjoignent un ou plusieurs phonèmes non étymologiques à la finale d'un terme:

blanco	pour blanc
matngol	pour matin
karakana	pour karaka (en lingala): casaque, imperméable, veston
kokle/coqle	pour coq
becton	pour bec: bise
kokobard	pour koko (en lingala): grand-père, neveu/niece, grand-mère, petit-fils
cointard	pour coin
cotelette	pour côté
faimboule	pour faim
gestering	pour geste: choses, effets, affaires

A3 ADJONCTION À L'INTÉRIEUR

A3.1 Epenthèse

Par l'épenthèse, ils insèrent dans un terme ou dans un groupe de termes un phonème non étymologique soit par analogie, soit pour des raisons de commodité au niveau de l'articulation, soit encore pour des raisons d'euphonie. Le phonème le plus employé est /l/.

nareler	pour narrer: raconter
dameler	pour damer: battre, frapper, manger
lanceler	pour lancer: donner
sauteler	pour sauter
visiteler	pour visiter
payeler/ peyler	pour payer: payer, acheter

On peut aussi recourir à /r/

rondre	pour ronde: enceinte, en état de grossesse
--------	--

A3.2 Anaptyxe

Un cas particulier d'insertion, à l'intérieur d'un terme, d'un phonème non étymologique est celui de l'anaptyxe définie comme "l'intrusion d'un phonème vocalique non étymologique (on dit aussi "voyelle paragogique ou euphorique") en vue de permettre une prononciation populaire ou facilement réalisable dans la langue d'après les habitudes articulatoires de ses usagers primaires" (BOGUO, M., 1976:260). Le procédé caractérise aussi le lingala. Il tend à éliminer les complexes consonantiques inhabituels aussi bien en lingala qu'en indoubillou, plus exactement, chez les usagers non lettrés de ces langues:

touloubele	pour trouble
biliki	pour brique

A4 ADJONCTION À LA FINALE ET À L'INITIALE

On peut recourir aussi aux deux premiers procédés pour engendrer de nouveaux termes:

mubarrona	pour barron: riche, fortuné
mupatrona	pour patron: riche, fortuné, patron

A5 ADJONCTION RÉPÉTITIVE OU REDOUBLEMENT

L'adjonction répétitive ou le redoublement "se traduit (...) par une répétition, soit deux fois, du radical sauf dans le cas des idéophones où le nombre de répétitions est entièrement subjectif, le locuteur étant seul juge" (CANU, R., 1974:213). Le procédé n'est pas très productif. On n'en retrouve que quelques exemples:

sûr sûr	pour sûr
lutte lutte	pour lutte
lite lite	
l'aise l'aise	pour à l'aise
mini mini	pour mini (-jupe)

Dans le cas particulier de termes d'origine française, le redoublement résulte parfois de la traduction par calque d'un terme lingala préexistant: *rapide rapide*, bâti sur le modèle de *noki noki* ("rapidement" en lingala), acquiert le sens et la valeur de ce dernier; il en devient l'équivalent. Normalement, une traduction heureuse aurait donné plutôt *rapidement rapidement* que *rapide rapide*.

B. Suppression

C'est le procédé inverse du premier. Il est simple: on dépouille un terme d'un ou de plusieurs phonèmes ou de ce que l'on considère comme un affixe ou même davantage.

B1 SUPPRESSION À L'INITIALE OU APHÉRÈSE

Par l'aphérèse, on supprime un ou plusieurs phonèmes à l'initiale d'un terme ou carrément la partie initiale de celui-ci:

peler	pour appeler
-------	--------------

B2 SUPPRESSION À LA FINALE OU APOCOPE

Par l'apocope, on supprime un ou plusieurs phonèmes à la finale d'une lexie:

cail	pour tailleur
tchik	pour tchikoule (school en anglais): école, classe, étude
sem	pour semeki (en lingala): beau-frère, belle-soeur
sec	pour secrétaire
direc	pour directeur
fana	pour fanatique
villa	pour village
gonze	pour gonzesse

B3 SUPPRESSION À L'INTÉRIEUR OU SYNCOPE

Par la syncope sont éliminés un ou plusieurs phonèmes au milieu d'un terme:

zutema	pour zusitema (en lingala) < justement
--------	--

C. Permutation

La permutation s'effectue par métathèse, par inversion ou par condensation formelle.

C1 MÉTATHÈSE

Par la métathèse, on modifie la place de certains phonèmes dans un terme:

kapabel	pour capab!
chamber	pour chambre

C2 INVERSION

Le procédé n'est pas très productif. En voici deux exemples:

jourbon	pour bonjour
nzéwé	pour wenzé ("petit marché" en lingala)

L'inversion peut s'appuyer sur un terme (lingala, en l'occurrence) qui sert de modèle de référence. Dans *jourtout* "toujours", par exemple, on retrouve la syntaxe du groupe nominal lingala *mikolo nyonso* (littér. "jours tous" = "tous les jours, toujours").

C3 CONDENSATION FORMELLE

La condensation donne naissance aux "mots-valise". Elle peut être définie comme le procédé qui "consiste à regrouper deux ou plusieurs mots de la première langue sous un seul vocable de la seconde, soit que leur sens s'accorde de près ou de loin (synonymes et analogies), soit que leur forme phonique se ressemble" (MONINO, Y., 1977:121). Dans l'un ou l'autre cas, le concentré est fondé soit sur une analogie sémantique, soit sur un jeu de mots. Le procédé n'implique pas nécessairement, ce qui est d'ailleurs rare, une homonymie ou une équivalence parfaite entre les termes mis en jeu. Ces derniers peuvent attester, au niveau de leur structure phonématique, une différence ou une variation de phonèmes.

Un exemple significatif permettant d'illustrer le procédé sous son aspect formel:

lobard < lo(ba) "parler" en lingala + (bo)bard en français

D. Adjonction - suppression

D1 PAR PROTHÈSE ET APOCOPE

omar < o + mar (ché): marché

D2 PAR APHÉRÈSE ET ÉPITHÈSE

deder < (ke:nde) "aller" (en lingala) + d(e) + er: aller

D3 PAR SUBSTITUTION

D3.1. Partielle d'un ou de plusieurs phonèmes non étymologiques à un ou plusieurs phonèmes étymologiques.

La substitution peut s'exercer:

1) à l'initiale:

tuite	pour fuite
dythme	pour rythme
dien	pour rien

2) au milieu:

mitif	pour motif
bolite	pour bolide
dimi	pour demi

3) ou à la finale d'un terme.

On peut dégager, dans ce dernier cas, plusieurs éléments tenant lieu de suffixes parasites ou déformateurs ou susceptibles d'être abusivement considérés comme tels:

- suffixe -a:

courba	pour courbe
kita	pour kiti ("chaise" en lingala et en kiko ~)
- suffixe -ing (emprunté à l'anglais et au français à travers les termes d'emprunt):

poising	pour poison
typing	pour type
- suffixe -al:

chamba!	pour chambre
---------	--------------
- suffixe -on:

rondon	pour ronde: en état de grossesse
--------	----------------------------------
- suffixe -(o) f:

boulof	pour boulot
--------	-------------
- suffixe -er:

dender	pour denda en lingala: dandiner, marcher sur la pointe des pieds en faisant bouger le postérieur, rebondir
--------	--
- suffixe -or:

terribor	pour terrible
----------	---------------
- suffixe -ndo:

bolondo	pour boloko ("prison" en lingala et en kikongo)
---------	---
- suffixe -ida:

dangida	pour dangereux
---------	----------------
- suffixe -ka:

assaka	pour assassin
--------	---------------
- suffixes -kat, -kas, -kwit, -bal:

perkat	pour père
perkas	
perkwit	
perbal	

merbal
merkat
merkwit pour mère
merkas

- suffixe -OS:
diablos pour diable

Ce suffixe est surtout productif dans le cas de noms propres. La déformation ou l'abrègement d'un nom propre se fait très souvent par l'adjonction de -os aux premières lettres du nom en question (Kajos pour Kasongo ou Kazadi, Onajos pour Onyembe).

- 4) à l'initiale et à la finale:
samain pour jamais

- 5) ou, enfin, à l'initiale et au milieu d'un terme donné:
canser pour changer

- Agglutination-suppression

Par l'agglutination-suppression, on soude deux éléments relativement autonomes, mais dont la forme finale résulte d'une troncation de la forme initiale. On a ainsi:

lart ou lars pour l'argent
dac pour d'accord

D3.2 Totale

Ce type de substitution consiste en un remplacement d'un terme par un autre. Le procédé englobe, en somme, l'ensemble des unités spécialisées indoubill dont la création vise précisément à remplacer par d'autres les termes lingala, français, kiko'ogo, etc. connus de tout le monde. Ainsi, a-t-on, par exemple:

skit	pour mensonge
wayer	pour tromper, aller, mentir
v adier	pour aller
'axe	pour fuite
boquer	pour boire
biding	pour combat, lutte, bagarre
dambala,	
dambala,	
dambiage	pour habit, vêtement, tenue
shimbock	pour cigarettes
nkunzu	pour neuf, pimpant
bula	pour prostituée
buangaise	pour prostituée
litch	pour chemise
mbati	pour pantalon
tchicouleur	pour élève, étudiant
molonda	pour action de boire
ekenge	pour vigilance, attention
ngo'	pour sommeil
bomber	pour soulever, prendre
miguel	pour Europe
migueliste	pour celui qui vit en Europe, y a séjourné
jonglage	pour adresse, habileté
pintol(e)	pour pantalon

5. MODIFICATION DE LA GRAPHIE

Les modifications d'ordre graphique "procèdent du hasard des graphies que l'on peut rencontrer dans une langue particulière, et non de caractéristiques propres à l'outil linguistique" (DUBOIS, J., et al., 1970:66). Mais il reste à savoir si les différentes graphies relatives à un même terme sont imputables à la simple fantaisie, aux lacunes des usagers de la langue, à l'interférence des systèmes phoniques mis en jeu ou tout simplement d'une norme codifiée, susceptible de guider et de contrôler la pratique écrite de la langue et qui laisserait ainsi le champ libre aux initiatives de tous genres.

On voit, par exemple, alterner dans un même texte, chez un même scripteur, et parfois dans une même phrase deux ou plusieurs formes (graphiques) d'un même terme:

guetter/geter:	voir, trouver, regarder
mister/mista:	mec, copain
mystick/mystique:	bizarre, curieux
laisser/lessier/lessair:	laisser
narer/narrer:	raconter
part/par:	affaire
bringer/brenger:	apporter, emmener, emporter
kap/cap:	prison
misquive/miskive/misikive/esquive (cf. supra)	
kalite/qualite/:	qualité
kapabel/capabel:	capable
compte/konte ou conti/konti:	comme
sipliker/spilliquer:	expliquer
sikirr/kiikizer:	excuser
bulonne/boulonner:	bossier
nvaiiler/nvayer (<travail):	travailler
yanké/yankee/yankee:	mec, dur
typing/tiping (<type):	type, mec
palings/paling (<palais):	maison
jab/jabs (<jambe):	jambe
lars/lart (<l'argent):	magot, fric
que/ke (<que):	que
peyeler/payeler (<payer):	acheter, payer
kokle/coqle (<coq):	coq
djeste/gieste/geste.	affaires, choses, trucs, effets
bec/beck:	bise, baiser
bock/boque:	boisson
kale/cal (<cale):	arrêt, obstacle
danze/dandzer/danzer:	danger
zamain/dzamain (<jamais):	jamais
indiker/indiquer	indiquer, montrer
kerque/kerke (<quelqu'un):	individu, mec
suiiver/suivre:	suiiver
rier/rirer:	rire
reponder/repondre:	répondre
lessair/laisser:	laisser
défender/défendre:	défendre
perder/perdre:	perdre
bailler/bayer/bailler:	en avoir marre, ne plus faire cas de quelqu'un ou de quelque chose
sans/sang:	sang
bloquer/bloker:	arrêter
sinon/sino:	sinon
canon/cano:	canon
ntingi/nting/ting (<meeting):	baratin, mensonge
rythme/dythme (<rythme):	allure, mouvement, rythme
rien/dien:	rien
litch/mitch:	chemise

Les modifications d'ordre graphique ont vraisemblablement comme principale cause une certaine volonté délibérée de dépouiller l'outil linguistique de contraintes de toutes natures qui pèsent non pas sur l'expression, mais sur l'écriture. La liberté que s'accordent les scripteurs, à ce niveau, doit être interprétée dans le cadre général des manipulations imposées à

l'indoubill en vue de rendre ce dernier de plus en plus malléable et cryptologique. Elle aurait la même signification et les mêmes causes que celles qui déterminent l'organisation et les manipulations des matériaux grammaticaux et lexicaux utilisés.

6. MODIFICATION DE SENS

Le procédé consiste à changer partiellement ou totalement le contenu sémantique d'un terme. En d'autres termes, par ce procédé, on substitue un sème ou un sémème à un autre. L'opération ne s'effectue pas n'importe comment. Elle est en quelque sorte réglée, puisque la modification se fait selon des clés bien précis et qu'on peut facilement repérer.

Les altérations d'ordre sémantique peuvent être rapprochées de modifications de forme par adjonction-suppression (totale); car, d'un côté comme de l'autre, on remplace un terme par un autre. Cela est d'autant vrai que, du point de vue de celui qui décode le discours, le langage spécial se caractérise et frappe par le remplacement des éléments habituels et connus de la langue par des éléments parasites. Toutefois, les deux procédés s'appliquent à des aspects différents de la langue: les premiers ont trait aux signifiants et les autres aux signifiés.

L'indoubill met en oeuvre plusieurs procédés qu'on peut regrouper en quelques catégories.

A. Métaphore

C'est la figure de style par laquelle on substitue le nom d'un objet ou d'une réalité à celui d'une autre réalité comparable à la première. Le langage courant dit, dans ce cas, que le nom utilisé comme point de départ de la comparaison est employé dans un sens figuré, un sens différent du sens initial. En fait, la métaphore n'est pas une substitution de sens au vrai sens du terme. Il s'agit, au contraire, d'une altération du contenu sémantique d'un terme, qui pourrait être ramenée à une simple addition et suppression de sèmes. Elle prend comme prétexte l'une ou l'autre qualité de la réalité dénommée ou une autre réalité qui lui est proche.

La démarche de l'indoubill consiste ici en une continuelle transposition d'un domaine à un autre, d'une espèce à une autre ou d'une réalité à une autre. Il se développe ainsi tout un faisceau d'images, surprenantes parfois, dans la désignation de ces réalités. Ce transport d'un domaine à un autre ou d'une réalité à une autre ne semble pas résulter d'un effort intellectuel particulier, en ce sens qu'il ne procède presque jamais de l'abstraction. Il s'enracine (pourrait-il en être autrement?) le plus souvent, pour ne pas dire toujours, sur une réalité matérielle qui lui sert de support. Les réalités désignées par métaphore ont, bien sûr, d'autres dénominations dans les langues d'origine. Ces dénominations sont, dans d'autres circonstances, employées dans leur sens primitif. Elles acquièrent (en indoubill) un sens figuré qui n'est jamais dérivé du sens primitif.

C'est ainsi qu'une jeune fille est assimilée entre autres réalités à une *pétale*, à un *nzutu* ("corps" en kikongo), ou à un *morceau*. La souffrance et les difficultés de la vie sont assimilées au *royaume de Lucifer*, par opposition au *Royaume de Dieu* (ciel); la prison à l'*internat* ou à l'*Université*, en tant que lieu de rassemblement, de concentration et de rupture avec le reste de la société. L'auteur d'un discours intarissable et le discours lui-même deviennent des *bandes sonores*. Le *panneau* dont le sort est d'être exposé aux regards de tous les curieux, devient synonyme de "beauté" et de "beau". D'un personnage dangereux et intelligent, on fait un *nyau* ("chat" en lingala). Lorsqu'il s'agit, par contre, d'un personnage dangereux et méchant, on y voit un *nkoi* ("léopard" en lingala et en kikongo) ou un *fauve*. Un postérieur proéminent et généreux se transforme en *défense*, et un bassin très large, en *revolo* ou *revolver*. Un Noir véritablement noir devient un *goudron*. Les souliers d'homme à pointes effilées et à hauts talons deviennent des *crayons*. Ceux qui sont à pointe rabattue et à talons plats deviennent des *bics*. Et ceux qui présentent une forme massive, mais des talons très hauts deviennent des *good-years*, par comparaison à la marque de pneus du même nom, ou tout simplement des *fondations*. Les médicaments se

prennent selon une dose prescrite par le médecin. Entre la dose de médicaments que l'on avale et le nombre de verres de bière ou de boisson que le consommateur se "prescrit", il n'y a qu'un pas que les usagers de l'indoubill franchissent aisément. Toute boisson et particulièrement toute boisson alcoolisée, ne devient-elle pas une *dose* (voir aussi *doser* "boire")? Les petits repas servis dans des restaurants de fortune installés le plus souvent sur la place du marché ou dispersés à travers la ville sont redoutés à cause des maux de ventre qu'ils provoquent. Aussi, la sagesse populaire en fait-elle des *bwaka-nzoto* (lit "r. "jeter le corps" = "y laisser son corps ou sa santé").

D'autre part, le lingala dispose d'un terme pour exprimer l'équivalent des adverbes français "doucement, lentement" ou du groupe "du calme": *malembe* ("doucement, lentement, du calme"). À ce dernier terme, l'indoubill préfère une expression empruntée au vocabulaire sportif: *balle à terre*, employée surtout pour inviter au calme quelqu'un qui hausse le ton.

C'est un fait, par ailleurs, que le cinéma, le film ou le roman ne sont, par définition, ni le véhicule ni le miroir du réel ou du vrai. Ce sont, au contraire, des marchands ou des véhicules de l'irréel et de l'illusion, c'est-à-dire du fictif. Même lorsqu'ils prétendent véhiculer la réalité et la vérité, il s'agit toujours d'une réalité et d'une vérité dénaturées, violées, déformées par le filtre de la subjectivité de l'auteur. D'où l'assimilation, en indoubill, de ces différents termes à "mensonge":

(ko) tourner	film
(ko) lakisa "montrer, projeter"	roman: tromper, mentir cinéma

Assimilé à "film" et à "cinéma", le terme *bobine* acquiert aussi le même sens:

(ko) tourner	bobine: mentir, tromper
(ko) lakisa	

La métaphore peut procéder aussi par filiation équivalente. En effet, parmi les termes qui, en indoubill, on trait à la monnaie, *tonne* désigne et remplace l'unité monétaire nationale, le "Zaire" (1 tonne = 1 zaire). La métaphore prend ici pour support l'ancienne unité monétaire, le franc congolais, et singulièrement le chiffre "mille". Lors de la création du "zaïre" (monnaie), le taux d'échange était d'un zaire contre mille francs congolais. D'un autre côté, les usagers de l'indoubill savent qu'une tonne vaut mille kilogrammes. D'où l'identification, par le biais du chiffre mille, de l'unité monétaire à la tonne. Le raisonnement a dû être le suivant: puisque un zaire est égal à mille francs et qu'une tonne est égale à mille kilogrammes, donc un zaire est égal à une tonne.

Enfin, il est parfois difficile de saisir le rapport entre le sens figuré et l'objet qui sert de support, puis de retracer le cheminement de la comparaison, celle-ci ayant une origine obscure. Qu'est-ce qui a pu conditionner ou autoriser le recours aux images du carreau, du tapis, du tétanos, de l'oiseau (*ndeke* en lingala), pour exprimer l'amour dans les locutions verbales suivantes:

	carreau	
	tapis	
kokwéya "tomber"		: aimer follement
	tétanos	
	ndeke/oiseau	

L'acte d'aimer est ainsi comparé tantôt à un carreau qui tombe ou se brise (*kokwéya lokola carreau* "tomber comme un carreau"), tantôt à un tapis immobilisé sur le sol (*kokwéya lokola tapis* "tomber comme un tapis"), tantôt au tétanos qui pardonne rarement ceux qui en sont atteints, tantôt enfin à l'oiseau qui s'envole. Considérés comme tels, ces différentes images (confrontées entre elles) ainsi que le jeu d'alternance entre le passif et l'actif, ne laissent, à première

vue, rien percevoir de cohérent. Il semble qu'il soit plus que probable que ce qui a retenu l'attention des usagers de l'indoubill, c'est l'immobilité, la paralysie, la violence, la légèreté ou la souplesse que ces images connotent dans leur ensemble. Tour à tour, le cœur est perçu comme une réalité qui se brise, s'immobilise, souffre d'une cruelle et méchante maladie ou s'envole vers un on ne sait où et en quête d'on ne sait quoi de précis.

B. Métonymie-synecdoque

La métonymie doit être rigoureusement distinguée de la métaphore: "contrairement à celle-ci elle ne substitue pas un mot à un autre en raison d'une ressemblance entre les objets distingués par ces mots (bec d'un oiseau = bec d'une plume), mais en raison de certains rapports constants, nécessaires entre ces objets" (LEDENT, R., 1974:106). Ces rapports de contiguïté de sens autorisent à nommer le contenu pour le contenant, le contenant pour le contenu, la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, le lieu d'une réalité pour la réalité elle-même, le signe pour la réalité signifiée, etc. La métonymie procède ainsi d'une "relation logique de dépendance entre deux sens d'un mot" (ibid.: 106). En cela, il peut et doit être rapproché de la synecdoque, figure par laquelle on prend le tout pour la partie, la partie pour le tout, la matière pour l'objet, l'objet pour la matière, le pluriel pour le singulier, le singulier pour le pluriel, etc.

En indoubill, les deux procédés s'actualisent selon les modalités ci-après.

1) L'origine pour la réalité dont on croit originaire:

- mongando (ethnie de l'Équateur et du Haut-Zaïre, célèbre, semble-t-il, par la légèreté de ses membres et par le nombre de jeunes filles et de femmes qu'elle livre au commerce de la chair): prostituée, particulièrement celle qui a fait une longue carrière dans le métier et qui n'hésite pas à aborder les hommes.
- london (nom d'un ancien "hôtel-bar" situé, autrefois, dans une brousse de la zone de Ngiri-Ngiri:
 - désignait d'abord les habituées du dit hôtel et par la suite les prostituées, notamment celles qui préfèrent accorder leur faveur aux Blancs plutôt qu'aux Noirs. Cette catégorie de prostituées se compte généralement parmi les visiteurs de grands hôtels de la ville où sont censés résider les Blancs. Elle se distingue en outre par l'usage du français, le plus souvent approximatif.
 - s'emploie aussi sous la forme *londonienne* (qui n'a rien à voir avec les habitantes de Londres).

2) Le trait pour le tout:

- chiffre: argent (car, chaque billet de banque, chaque pièce de monnaie porte un chiffre qui indique sa valeur)
- bleu: billet de dix zaïres (dont la couleur prédominante est précisément le bleu)
- vert: billet de cinq zaïres (à prédominance verte)
- rouge: billet de cinquante makuta (à prédominance rouge)

3) Le groupe ou l'association pour le nombre:

- mafia (association secrète de malfaiteurs): malfaiteur, voleur, bandit

- 4) L'aspect pour le tout:
- tombola: sort, chance
 - horoscope: sort, chance
- 5) Le nom de l'élément que la chose porte en elle pour la chose elle-même:
- transport en commun (Office National de Transport en Commun au Zaïre): bus
- 6) Le trait (qui n'en est pas nécessairement le plus distinctif) pour la chose elle-même:
- vieux, grand: aîné, majeur ou toute personne d'une position sociale supérieure
 - Maréchal: billet de cinq cents zaïres caractérisé en particulier par la présence du portrait du Président Mobutu en tenue de Maréchal
 - petit: cadet, jeune, mineur ou toute personne d'une situation sociale inférieure
 - bom: l'heure (littér. "tuer le temps" = qui tue le temps): prostituée
- 7) La matière pour la réalité:
- sang/makila: enfant
- 8) Le contenant pour le contenu:
- verre (bocker verre: "boire un verre")
 - palais (maison): personnes se trouvant dans une maison. palais emwangami: la maison fut prise de panique
- 9) L'institution pour l'habit:
- makanda kabobi: nom d'un jeune membre dynamique (décédé) du Bureau Politique, utilisé, en souvenir de ce dernier, comme dénomination de l'école idéologique (Institut Makanda Kabobi) du Mouvement Populaire de la Révolution, le Parti national;
 - désigne l'"abacost" (tenue nationale cousue avec un tissu prévu pour les femmes). Ce type d'"abacost" est aussi appelé péjorativement *merci citoyenne*. On suppose, en effet, que celui qui le porte l'a reçu de son épouse ou d'une autre femme.

La plupart de ces métonymies-synecdoques ainsi que les métaphores examinées ci-haut sont devenues des catachrèses, en ce sens qu'elles ne sont plus perçues comme telles.

C. Antonomase

L'antonomase est une métonymie particularisante, dans la mesure où le transfert s'effectue du particulier au général: le nom d'un personnage célèbre, par exemple, devient un nom commun en raison d'une qualité qu'il incarne:

- lipua-lipua*: personnage d'une chanson célèbre de l'orchestre Bella-Bella de Soki Vangu, qui se distingue par le fait qu'il change régulièrement de partenaires:
- comme dans la chanson, tout jeune homme qui se fait entretenir par une femme et qui du fait de sa situation se permet beaucoup de caprices ou, simplement, tout jeune homme qui est pris en charge par une femme plus âgée que lui;
- bondowé*: personnage d'une chanson de Mayaula, chantée par l'orchestre O.K. Jazz de Lwambo Makiadi (alias Franco), et qui est une prostituée; = prostituée;
- mario*: personnage d'une chanson de l'O.K.-Jazz, et qui vit aux dépens d'une femme plus âgée que lui = jeune homme vivant aux dépens d'une femme plus âgée que lui et qui subvient à tous ses besoins en échange de relations amoureuses.

D. Filiation équivalente

La filiation ou la substitution équivalente consiste en une assimilation, par équivalence, d'un terme ou d'une réalité à un autre de sorte que tous les termes correspondants au terme concerné ou désignant la réalité en question sont susceptibles de lui servir d'équivalent ou de désignation.

C'est elle qui autorise, par exemple, le glissement de sens de *fleuve* et de *nzadi* ("fleuve" en kikongo) devenus, désormais, en indoubill, l'équivalent de "argent". À l'origine du processus, se trouve le terme "zaïre". Celui-ci renvoie, en effet, à trois réalités distinctes: le pays, le fleuve qui baigne ce dernier, du Shaba au Bas-Zaïre, et enfin la monnaie nationale. De ces trois réalités, seule la dernière a contribué au glissement de sens. Le "zaïre-monnaie" étant assimilé au "fleuve Zaïre", le fleuve devient équivalent de "zaïre". Ensuite, tous les termes équivalents à "fleuve" deviennent automatiquement à leur tour équivalents de l'unité monétaire d'abord, puis de "monnaie" et de "argent". C'est le cas précisément de *nzadi*.

Le terme *guetter/geter* s'emploie dans le même sens que "regarder" par référence au terme lingala *tala* (inf. *kotala* "regarder, observer"). L'assimilation de *monoko* ("bouche" en lingala) à "baiser" a autorisé, par généralisation, l'équivalence *baiser=bec=becton* (formé à partir de "bec").

Le lingala dispose d'un seul terme pour désigner les maisons de n'importe quelle dimension: *ndako*. À cet unique terme, l'indoubill substitue la série *palais/château/bungalow* ou *bungalow/chamber/chimbeck* par assimilation de ces derniers à *ndako* dans lequel les distinctions françaises et anglaises s'effacent. C'est par une assimilation du même genre que s'explique l'emploi de *rêver* dans le sens de "voir, regarder, apercevoir". Tout part du verbe lingala *lota* "rêver". Ce dernier est utilisé en indoubill à la place des verbes *mona* "voir" et *tala* "regarder". *Lota* étant devenu équivalent de "voir" et de "regarder", le correspondant français ("rêver") acquiert, du coup, le même sens.

E. Extension de sens

Par l'extension de sens, on élargit le noyau sémique d'un terme déterminé, en lui conférant des sèmes qu'il n'avait pas initialement. Nous pouvons illustrer le procédé en reprenant le cas de la série *palais/château/chamber* "chambre" dont chaque unité est employée pour désigner la maison ou tout espace où l'on habite. Un autre cas intéressant, c'est celui du terme *trou* qui désigne n'importe quelle ouverture (porte, fenêtre, etc.).

F. Restriction de sens

Contrairement à l'extension de sens, la restriction de sens consiste en une réduction du signifié d'un terme. La plupart des cas observés peuvent être tenus pour un héritage du lingala dans la mesure où ils caractérisent aussi cette dernière langue. Le sens de *bulletin*, par exemple, est réduit à celui de "bulletin scolaire", et celui de *vacances* aux "vacances scolaires".

7. MODIFICATION DE FORME ET DE SENS

La conjonction de ces deux procédés donne lieu à des termes caractérisés par une double altération: formelle et sémantique. Voici quelques exemples:

safas (<safari)	: combat, lutte
konti/co:ti (<compte)	: comme
dimi (<demi)	: argent
gestering (<gâte)	: affaire, chose, truc
kerke (<quelqu'un)	: délinquant, bandit, voyou
shapper (<échapper)	: démarrer, aller
vancer (<avancer)	: aller
mista (<mister)	: camarade, copain, ami, mec
masta (<master)	: délinquant, voyou, dur

8. MODIFICATION DE LA VALEUR LOGIQUE

Le procédé permet de modifier la "valeur logique de la phrase" (DUBOIS, J. et al. 19 :34) et "ne fait que transgresser la relation "normale" entre le concept et la chose signifiée" *ibid.*: 132).

Le procédé se ramène ici à l'antiphrase définie comme une sorte de substitution sémantique antonymique. On se sert, en effet, non pas d'une phrase, mais d'un mot dans un sens contraire au sens habituel, par euphémisme ou par ironie. Le terme *dépanner*, par exemple, est devenu, dans certains contextes, équivalent de "battre", (*beta* en lingala: *nazodépanner/nazali kodépanner/yo mabe* = "je te roue de coups), de "donner" (*pesa* en lingala: *dépanner ngai dix papiers* "donnez-moi dix...") et de "mettre" (*dépanner mai*: mets de l'essence).

9. EMPRUNT

De tous les procédés d'enrichissement lexical exploités par l'indoubill, le plus productif est l'emprunt.

Le terme emprunt est ici utilisé dans un double sens:

- d'abord, le processus par lequel une communauté Y_2 ou une langue (ou variété linguistique) L_2 acquiert d'une autre (Y_1 ou L_2) un élément. Ex.: (expression et/ou contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient à la première (Y_1 ou L_1);
- ensuite, l'élément même qui est mis en jeu.

L'indoubill emprunte la majeure partie de ses matériaux de construction au lingala, au français, à l'anglais et au kikongo. Les matériaux issus de ces langues subissent des sorts différents. La plupart d'entre eux ne sont pas digérés (par l'indoubill): ils maintiennent leur forme, leur sens et leur valeur d'origine. D'autres sont, au contraire, intégrés au moule indoubill ou tout simplement déformés.

A. Emprunts français

Les emprunts français sont d'une grande diversité. Dans l'ordre d'importance quantitative, ils consistent d'abord en une masse considérable de termes généraux (verbes, substantifs, adjectifs) du type:

- "intervenir, parler, râter, souhaiter, (se) retirer, préparer, calmer, donner, rembourser, déformer, déposer, régner, jouer, rentrer, entamer, frapper, vider, boucler, falloir, marquer, marcher, surveiller, grimper, accompagner, douter, signaler, tracer, clôturer, réagir, avoir, commander, demander, être, interroger, alerter, réussir, pleurer, marrer, récupérer, crier, venger, discuter, calculer, comprendre, confondre, reprendre", etc.,
- "cils, tête, côté, chance, quartier, moyen, air, décharge, peur, revanche, porte, rapidité, prière, pilote, épreuve, destination, affaire, journal, sac, communiqué, chien, avenue, malchance, chauffeur, enquête, façon, poursuite, heures, problème, monde, démarche, explication, direction, chasseur, décision, suspens, division, surveillance, recherche, malle, trio, sang froid, démonstration, division, contact, retour, plan, félicitations, rendez-vous, rapport, retour, bouffe, table"...
- "diabolique, bon, mauvais, méchant, mystérieux, interdit, difficile, faux, spectaculaire, humiliant, plein, dangereux, satisfait, vrai, dur, simple, terrible, publique"...

Il s'agit autant de termes non marqués que de ceux qui comportent des connotations péjoratives, triviales ou vulgaires: "con, voyou, salaud, arde, emmerder, foutre, imbécile".

Le deuxième ensemble d'emprunts français dont la fréquence d'emploi est extrêmement élevée est celui d'adverbes, de conjonctions et de prépositions (dans la terminologie classique), de particules de négation. Si l'on exclut les séquences homogènes françaises, ces éléments apparaissent plus régulièrement que leurs correspondants lingala dans les séquences bâties sur la syntaxe lingala. Parmi ceux qui reviennent le plus fréquemment, il y a "de, trop, avant, mais, que, bien que, bien, sinon, d'ailleurs, à, alors, à partir de, comment, contre, dans, ou, très tôt, ici, chez, depuis, au lieu que, enfin, vraiment, en, alors que, donc, comme, franchement, vraiment, encore, déjà, vers, pas, ne pas, puis, tout de suite, avec, après, vite, entre-temps, jusque, sur, voilà, peu à peu, sans que, surtout, partout, c'est-à-dire, heureusement, parmi, toujours, devant, pour, même, si, autrement, lentement, sûrement, pêle-mêle, toutefois".

Trois derniers groupes d'importance relativement réduite sont représentés par les pronoms et "adjectifs pronominaux" (présents dans les séquences d'annoncés construites sur la syntaxe du français), les articles et les morphèmes liés (suffixes, préfixes): anti-, -eur, -aire, -esse, -ion, -age, -er.

Les emprunts sont ainsi de plusieurs types: lexicaux, syntaxiques et structuraux. En ce qui concerne les emprunts structuraux, ces derniers peuvent être regroupés dans divers champs sémantiques conçus comme "des ensembles de mots (ou de syntagmes ou de lexies) qui se regroupent pour signifier une certaine expérience: création d'une technique, désignation d'une activité pratique ou notionnelle" (PEYSSARD, J. et GENOUVRIER, E., 1971:211). C'est, par exemple, le champ de la politique, de l'enseignement, de la famille, de la monnaie, de l'armée et de la police, de la violence, de la technologie, de la numération, de la datation et du prix.

■ POLITIQUE (ADMINISTRATION, JUSTICE, etc.):

citoyen(ne), ambassadeur, faux diplomate, diplomate, tribunal, Nouveau Régime, militant(e), violer la loi, rassemblement populaire, Président, Président de la République, République, Parti, Commissaire du Peuple (député), Commissaire d'État (ministre), Membre du Bureau Politique, région (province), sous-région (district), zone (territoire), collectivité, cellule, vigilance, révolutionnaire"...

■ **ENSEIGNEMENT:**

"directeur, préfet, maître, bulletin, étude, diplôme, inscription, élèves, banc, instituteur, troisième littéraire, internat, examen d'État"...

■ **ARMÉE ET POLICE:**

"camp, commissaire, policiers, menottes, brigade mobile, mercenaire, cachot, brigadier, matraque, peloton, renfort, zone d'opération, conseil de guerre"...

■ **VIOLENCE:**

"se bagarrer, bagarre, déformer /le/ visage, corps à corps, boxer, bourreau, lutte, terreur, combat, vainqueur, sans pitié, tuer, cri de guerre, haut les mains, coup, massacrer, assassins, bandits, coup de tête, manchette"...

■ **FAMILLE:**

"famille, père, mère, frères, soeurs, neveu, tante, oncle, tante, parents, grand-mère, grand-père"...

■ **TECHNOLOGIE:**

"téléphone, bus, voiture, radio, film, aéroport, clignotant, radar, lampe torche, frein, train, infra-rouge, avion"...

■ **NUMÉRATION, DATATION, PRIX**

L'indoubill et le lingala parlé en général rejettent systématiquement, au profit de celui du français, le système numérique lingala qui existe bel et bien et qu'on peut retrouver dans l'importance de la grammaire consacrée à cette langue. À l'exception de quelques animateurs de la radio et de la télévision, qui se donnent encore la peine d'utiliser ce système, il devient de plus en plus rare d'entendre quelqu'un employer les numéraux lingala. Les prix se marchandent en français, les numéros de bus se lisent dans la même langue. Il en est de même de l'heure. La suprématie du français est ici totale. Au niveau des usagers, cela est aussi vrai pour l'ensemble du vocabulaire technique. Qu'il s'agisse de la politique, de l'économie, de l'enseignement, de l'administration, tous ces domaines dépendent principalement du français qui fournit aux usagers ses ressources lexicales.

B. Emprunts kikongo

La détermination exacte des unités susceptibles d'être considérées comme des emprunts kikongo n'est pas aisée en l'absence des études étymologiques fiables et du fait de l'étroitesse des rapports entre le lingala et le kikongo au niveau de l'usage de plusieurs termes. Par leur situation géographique et par le nombre de locuteurs qu'ils se partagent (la population de Kinshasa est en majeure partie constituée des usagers de la langue kikongo), les deux langues usent ensemble de quantité de termes que l'on croit originaires tantôt de l'une, tantôt de l'autre.

Compte tenu de cette situation particulière, il serait prudent de ne considérer comme emprunts kikongo que les éléments qui ne figurent pas dans les dictionnaires lingala. Cela ne signifie pas pour autant que les termes présents dans les deux langues et non repris ici sont nécessairement reconnus comme n'étant pas d'origine kikongo. Il s'agit tout simplement d'une manière d'écarter et de prévenir toute confusion et toute ambiguïté au niveau de l'interprétation.

Ces emprunts relèvent, eux aussi, de plusieurs catégories grammaticales:

■ NOMINAUX:

ntoto "terre, sol", nkenda "pitié", (n)kiadi "anxiété", kizungu-zungu "vertige", bwala "village", nganzi "colère, méchanceté", mpangi "frère, soeur", luyalu "règne, gouvernement", mfunu "intérêt, utilité", kiese "joie, bonheur", mpungu "esprit", mpimpa "nuit, obscurité", nkuba "douleur", mvita "guerre, combat, lutte, bagarre", ntu "tête", ntulu "poitrine", nkosi "lion", mpuku "rat, souris", minganzi (sg. munganzi "masque, homme masqué"), nimba "sommeil", mwana (pl. bana "enfants"), nkento "femme, être de sexe féminin", mfumu "chef", ntaku "bracelet", mvimba "entièreté, totalité", kidiamfuka "littér.: qui mange / contracte des dettes" = "débiteur" etc.

■ VERBES:

baka "prendre", yina "en vouloir à, ne pas porter quelqu'un dans son coeur", zibula "ouvrir", lunga "convenir, suffire", lasuka "s'emporter, se fâcher", futumuka "ressusciter", fukama "s'agenouiller", lenda "pouvoir", sumuka "pécher", yibuka "se souvenir, se rappeler", luta "passer, dépasser, surpasser", bika "laisser, abandonner", yuvula "demander, interroger"...

■ PRONOMS:

mono "moi, je", beto "nous", beno "vous", vandi "lui, il, elle", baw "eux, elles, ils", nge "toi, tu".

■ PARTICULES DE NÉGATION ET AUTRES ÉLÉMENTS:

- ve "non, ne-pas" (en kikongo véhiculaire)
- ko "non, ne-pas" (dans certains dialectes kongo)
- kwandi (particule de renforcement dans les dialectes kongo) "c'est vraiment..., c'est bien, c'est exactement"...
- mpila mosi (groupe nominal tenant lieu de fonctionnel) "c'est-à-dire, en d'autres termes",
- kana "si",
- samu "parce que, puisque, afin".

C. Emprunts anglais

L'anglais qui a fourni à l'indoubill ses principaux termes de base (supra: 2 passim), n'est, au niveau des emprunts, représenté que par quelques termes d'usage courant: *of. city. black-star. knock-out. miss. match* "allumette". Les autres termes s'intègrent dans le stock spécialisé.

La situation est d'autant moins surprenante que l'anglais a, au Zaïre, en général et à Kinshasa en particulier un champ fonctionnel extrêmement limité. Il est généralement employé comme matière d'enseignement dans la scolarité tant primaire, secondaire que supérieure et universitaire. Cela explique que la plupart des usagers indoubill en aient une connaissance lacunaire ou quasiment nulle.

D. Mécanismes d'intégration

Dans les énoncés ou les segments d'énoncés à prédominance lingala, l'intégration des éléments étrangers, français et anglais, en l'occurrence, s'effectuent selon des mécanismes propres à l'ensemble des éléments issus de langues non-africaines.

Considérons le cas de nominaux et de verbes. L'intégration des nominaux se réalise selon l'opposition *article zéro (sg) ou pn zéro/pn ba-(pl.)*. Autrement dit, au singulier, la lexie concernée s'emploie sans article, sauf lorsque l'article est soudé au mot. L'article est, dans ce cas, une simple apparence (*l'heure, lar "l'argent"*).

L'intégration des verbes "se fait au départ sous la forme de l'infinitif, l'adaptation se réalisant principalement au niveau de la désinence et de l'initiale (préfixe *ko-*, adoption du ton bas de même que l'apparition de la désinence *-a* en finale). Une fois adopté à l'infinitif, le verbe participe à la conjugaison du lingala en suivant le modèle des verbes héréditaires" (BOGUO, M., 1976:341).

Notons que les termes issus de langues zaïroises obéissent en général au même schéma.

En diversifiant ainsi son vocabulaire par et grâce à l'emprunt, l'usager de l'indoubill cherche, d'abord, à se donner des matériaux de construction de son parler et, ensuite, à s'enfermer (malgré lui peut-être) dans une sorte de ghetto dont l'accès n'est possible qu'à la seule catégorie des locuteurs qui comprennent ou sont en mesure de comprendre les différentes langues mises en jeu. L'explication n'a, bien sûr, de valeur qu'historique, puisque, actuellement, l'indoubill n'est plus perçu comme une langue secrète, mais comme un simple argot usuel. Il n'empêche qu'il ait conservé encore intacts les mêmes procédés qui lui garantissaient et lui assuraient autrefois son caractère de code secret.

Les usagers de l'indoubill usent donc, en gros, de six types de procédés de spécialisation et d'enrichissement lexical:

1. la dérivation

- 1.1 intralinguistique
 - par suffixation
 - par préfixation
 - par préfixation-suffixation

- 1.2 interlinguistique mettant en jeu des éléments d'origine diverse (lingala, française, anglaise...)

- 1.3 classificatoire, qui s'exerce spécialement sur des éléments de provenance française;

2. la composition

- 2.1 monolingue ou intralinguistique

- 2.2 plurilingue ou interlinguistique

- 2.3 ou la composition-substitution (partielle), facilitée par la préexistence en lingala et en français des éléments substituables ou substitués;

3.A modification de forme (et de graphie)

- A.1 par adjonction
 - à l'initiale
 - à la finale
 - à l'intérieur
 - à la finale et à l'initiale
 - répétitive
- A.2 par suppression
 - à l'initiale
 - à la finale
 - à l'intérieur
- A.3 par permutation, plus exactement
 - 3.1 par métathèse et
 - 3.2 par inversion
- A.4 par condensation (formelle)
- A.5 par adjonction-suppression, ou, si l'on veut, par
 - 5.1 prothèse/apocope et
 - 5.2 aphérèse/épithèse
- A.6 par substitution
 - 6.1 phonématique
 - à l'initiale
 - au milieu
 - à la finale
 - 6.2 ou totale
 - illustrée aussi par l'agglutination-suppression qui n'est en fait qu'un cas particulier de l'adjonction-suppression;

4. les modifications de sens, c'est-à-dire

- 4.1 la métaphore
- 4.2 la métonymie-synecdoque
- 4.3 l'antonomase
- 4.4 la filiation équivalente
- 4.5 l'extension de sens
- 4.6 la restriction de sens

5. les modifications de forme et de sens dont le résultat final est l'altération de certains termes aussi bien sur le plan de la forme que sur celui du contenu;

6. les modifications de la valeur logique;

7. l'emprunt à diverses langues.

Le noyau lexical spécialisé de l'indoubill résultant de ces procédés comporte un nombre réduit de termes et d'expressions. Cette réduction a pour conséquence non seulement l'exploitation systématique de mêmes unités lexicales qui reviennent avec des sens différents, au gré du

locuteur. Plutôt qu'un indice d'appauvrissement, la situation doit être interprétée comme une conséquence des fonctions assumées par la variété linguistique: celles d'un parler dont l'usage n'est pas plénier et qui ne couvre qu'un petit champ de fonctions et de données de l'expérience dans des circonstances déterminées. Le lexique spécialisé indoubill est déterminé par les besoins et les préoccupations de ses usagers. Réduit et inexistant dans certains domaines, il se révèle d'une extrême variété dans d'autres. Le contenu de plusieurs termes semble ainsi à la fois trop générique que spécifique.

Prenons deux exemples: *pédaler* et *époque* en français (fr) et en indoubill (ind.):

Pédaler: Sé. Fr.: 1) actionner une pédale - spéciale. Actionner les pédales d'une bicyclette.
2) Fig. et pop. Marcher très vite, courir. (*PETIT ROBERT*)

Sé. Ind.: 1) mourir
2) se débattre
3) se trouver dans une situation désagréable

Époque: Sé. Fr.: 1) Point fixe et déterminé dans le temps, événement qui sert de point de départ à une chronologie particulière
2) Période historique déterminée par des événements importants, caractérisée par un certain état de choses
3) Période caractérisée par un style artistique
4) Période marquée par un fait ou déterminée par certains caractères
5) Division d'une période géologique, elle-même subdivisée en âges (*PETIT ROBERT*)

Sé. Ind.: 1) chose
2) affaire
3) histoire
4) nouvelle
5) récit
6) événement
7) fait

Un sème unique caractérise ainsi chacun des deux termes:

-<ce dont il s'agit> pour "époque"
-<inconfort> pour "pédaler"

L'existence d'un lexique spécialisé réduit a aussi pour conséquence la tendance à la multifonctionnalité, c'est-à-dire la possibilité pour une lexie de se classer dans au moins deux catégories grammaticales différentes. Il n'est pas rare en effet qu'un même terme soit employé à la fois

1) comme substantif ou comme verbe. Comme substantif, il peut désigner l'agent (actant) ou l'action:

* ÉBULEMENTER: 1) V.: - "exercer la violence sur quelqu'un malmenner, maltraiter":
Aebulementaraki petit na ngai
1 - 2 3 4 5
Il a maltraité petit a moi
1 - 2 3 4 5
(Il a malmené mon petit)

- "kidnapper une fille"

Ambolo	moko	sebulementer	petite	wana
1	2	3 - 4	5	6
Imbécile	un	il a enlevé	petite	cette
1	2	3	4	5
				6

(Un imbécile/idiot a enlevé cette fille)

2) Subst.: A) Agent:

Ebulementer	oyo	asal.	danger
1	2	3	4
- Kidnappeur	ce	est	danger
1	2	3	4

(Ce kidnappeur est dangereux)

B) Action (violence)

Anvayer	nga	ebulementer
1 - 2	3	4
Il-travailler moi	violence	
1	2	3
		4

(Il a exercé la violence sur moi)

2) comme substantif et comme fonctionnel (comparatif):

■ MARQUE:

1) Subst.: espèce, sorte, genre

Bamomie	marque	na	marque
1-2	3	4	5
Des filles	marque	de	marque
1	2	3	4
			5

(Des filles de tous genres)

2) Comparatif: comme

Bandit	marque	yo
1	2	3
Bandit	marque	toi
1	2	3

(Un bandit comme toi)

3) comme adjectif, substantif ou adverbe:

■ MIVE:

1) Subst.: malheur

Soko	onvener	té	mivé	na	yo
1	2-3	4	5	6	7
Si tu	-	venir	ne-pas	malheur	à toi
1	2	3	4	5	6
				7	

(Si tu ne viens pas, malheur à toi)

2) Adj.: mauvais

Oza	/li/	mivé:
1-2		3

T'es mauvais

3) Adv.: beaucoup, sérieusement, fort

Adamer	ye	mivé
1-2	3	4
Il damer	le/lui	mauvais (Il l'a sérieusement rossé)
i	2	3
		4

4) comme adjectif et comme substantif:

■ MÉCHANT:

1) Adj.: Azali méchant

1-2	3
Il-est	méchant
1	-2
	3

(Il est méchant)

2) Subst:

Nali (nazali)	...	méchant
1-2	3	4
J'suis	avec	méchant /méchanceté
1-2	3	4

(Je suis méchant)

- MALIN:
- 1) Adj.: Yé aza /azali/malin te
 1 2-3 4 5
 Lui il-est malin ne-pas
 1 2 3 4 5
 (Lui, il n'est pas malin)
- 2) Subst.: Ozangi malin na tchick
 1-2 3 4 5
 Tu manques malin à école
 1 2 3 4 5
 (Tu n'es pas intelligent en classe)

Enfin, un substantif peut, comme en lingala, commuter avec un adverbe:

Ayé vitesse
 1-2 3
 Il est venu vitesse
 1 2 3
 (Il est venu rapidement/ en vitesse)

Ces phénomènes se trouvent à la limite entre les faits lexicaux et les faits grammaticaux: l'acceptation du terme est déterminée par la fonction grammaticale qui lui est assignée.

La coexistence, en indoubill, des termes de provenance différente a pour conséquence le parallélisme lexical, c'est-à-dire l'emploi parallèle d'au moins deux termes pour exprimer un même concept ou une même réalité. Les termes dont on fait ainsi double usage diffèrent les uns des autres et sont considérés comme interchangeable bien que présentant des différences sémiques. Il se produit une sorte d'identification et de brassage sémantique qui conduisent les usagers à se servir librement de l'un ou de l'autre. Ces termes alternent dans un même discours. Il arrive aussi qu'ils se suivent dans un même énoncé: on passe de l'un à l'autre sans transition.

Le parallélisme lexical va parfois de pair avec la différenciation stylistique. Chacun des termes concernés acquiert des connotations particulières. Aborder une femme, par exemple, en l'appelant *momie* ou *tantine* peut susciter chez celle-ci indignation, protestation ou sympathie. Entre le sourire complice ou approbateur et la colère, l'usager de l'indoubill ne sait trop à quoi s'attendre. Tout dépend, en fait, du ton sur lequel le terme est employé, de circonstances de la communication et, surtout, de relations interpersonnelles caractérisant les participants à l'acte de communication.

Le parallélisme lexical s'accompagne ainsi d'un enrichissement évident du vocabulaire, débouchant sur une véritable inflation lexicale. Que les termes parallèles proviennent du stock héréditaire ou qu'ils soient dus à l'emprunt, les usagers pourraient bien se contenter d'un seul et, par conséquent, se passer des autres. Cependant, leur présence offre aux usagers de nombreux avantages, formels particulièrement. Ils ont la possibilité de choisir le terme qu'ils estiment le plus adéquat, le plus expressif, selon les nécessités de la situation de communication. Sur le plan pratique, la présence des termes parallèles ne suscite qu'embarras et répétitions, au détriment de la clarté et de la précision. En outre, elle n'est justifiée par aucune motivation linguistique particulière si ce n'est que le désir de diversifier le lexique.

La coexistence de ces termes parallèles suscite une question importante: celle des situations de leur sélection et de l'adéquation de ce choix en rapport avec les normes d'usage linguistique admises dans la communauté.

Considérons les dénominations de "fille" "chanvre" et "maison". Si nous comparons l'indoubill au lingala, nous obtenons les deux séries suivantes:

	Lingala	Indoubill
1- FILLE	elenge mwasi mwana	mama leki "littér.: petite maman" nzélé tartine peta-peta tchuma nzutu momie petite muziki gonzo/gonze tantine
2- CHANVRE	dyamba	dyato matiti zumbéle malou mengère schimpack
3- MAISON	ndako	chamber chambal chating château palais paling(s) (palais) bungalow/bengalow

Pour chaque concept ou réalité, les usagers de l'indoubill disposent ainsi d'au moins deux termes. Ils peuvent, en outre, employer les termes connus de tout le monde. Certains termes ne sont souvent que des variantes formelles d'un même terme qui, du reste, peut être employé sous sa forme courante:

damer, dameler (battre, frapper, manger)
narer, nareler (raconter)
lancer, lanceler (donner)
tourner, tourneler
père, perbal, perkwit, perkat
mère, merbal, merkwit, merkat
matin, matingol, mating
direct, direke, dikitima (directement)
geste, gestering (course)
cobord, tribord (côté)
gendarme, zeo, yandé
master, masta (bandit, délinquant, mec)
dien, rien
dythme, rythme (allure)
meeting, ting, nting, tingi (baratin, mensonge)
skivage, sikivage, skiva (feinte)
tchikoule, skoul, tchik (école, classe, études)
danzér, dandzer, dandiga (danger, dangereux)
appeler, peler
échapper, shapper (démarrer, partir)
cialoer, ciayer, tchiayer, tchiakzyer (aller, partir)

Ces variantes peuvent être uniquement graphiques, comme nous l'avons vu.

Les procédés décrits ne sont pas caractéristiques du seul indoubill. Ils sont attestés dans d'autres parlers célèbres: le javanais, le langage à l'envers appelé aussi le verlen, le bahase balih des femmes de Bornéo, le back-slang des Anglais, le loucherbem, le parler des Sampaniers d'Haïphong, le caláo portugais, le calo espagnol, la cant anglais, le fourbesque italien, le germania espagnol, le rotwelsh allemand, le parler argotique de ^{des} ouvriers vannetais ou le tunodo, celui des peigneurs de chanvre du Haut-Jura connu sous le nom de bellau (voir DUBOIS, J. et al., 1970:65), le parler des bergers abyssins appelé métaphoriquement "langage d'oiseau", le langage enfantin d'Addis-Abéba et l'argot des serviteurs du palais impérial du temps de l'Empire, l'argot des tisserands, des forgerons, des cordonniers et des griots sénégalais, etc.

Néanmoins, la littérature classique présente souvent ces procédés comme pathologiques. Elle en fait des mécanismes de perturbation de la langue commune. La norme prise ici comme référence est évidemment une norme extérieure au langage spécialisé lui-même. Les langues spéciales n'ont, en réalité, rien de pathologique ni de marginal. La spécialisation, non plus, n'a rien de spécial. C'est tout simplement un ensemble de processus de particularisation ou de différenciation, susceptibles d'aboutir à la formation d'une variété linguistique spéciale au sens de HYMES (langue de religion, langue d'initiation, langue secrète, etc.). Cette spécialisation ne s'effectue pas, bien sûr, sans provoquer une rupture entre la variété commune et la variété spéciale. Même si la variété spéciale est grosso modo construite sur la grammaire de la variété commune, même s'il existe des contacts et des échanges permanents entre les deux variétés, la variété spéciale devient, par rapport à la variété commune, la propriété d'un groupe restreint, celui des membres qui en usent. La marginalisation se réduit, en somme, à un problème de rapports de force entre une variété qui veut s'imposer comme étant, elle seule, la langue et, par conséquent, le centre ou la référence de toute pratique linguistique, et une autre qui se retrouve ipso facto reléguée à la marge. C'est ce rapport de domination et d'exclusion qui fonde et justifie la relégation des variétés spéciales ou des langages spéciaux au niveau d'une somme de perturbations et d'écarts susceptibles de n'intéresser que ceux qui sont en quête de l'insolite. Le problème est ainsi éminemment idéologique. C'est au nom d'une certaine idéologie linguistico-centriste et absolutiste que l'on marginalise les langages spéciaux.

V. HIÉRARCHIES SOCIALES, HIÉRARCHIES LINGUISTIQUES

"Dans les marques sociales de la langue, il faut encore considérer les niveaux de société où celle-ci se pratique. C'est-à-dire les classes et les hiérarchies sociales (...) Ces marques sociales du langage comportent encore parfois, ouvertement ou intérieurement, des manifestations ou des jugements qui peuvent être de réelle considération ou de véritable dédain" (LEIF, J., 1981: 93 et 94).

Cette citation montre qu'au sein d'une communauté linguistique, on peut procéder à la hiérarchisation des variétés linguistiques présentes. Cette hiérarchisation implique la hiérarchisation des groupes sociaux qui en usent et les situations de communication. Les diverses variétés ou niveaux observables (par exemple argotique, populaire, vulgaire, etc.) constituent l'expression d'une norme socio-culturelle qui associe à une catégorie sociale ou à une situation de communication donnée une variété linguistique déterminée. En d'autres termes, "Il existe des dialectes sociaux, c'est-à-dire des formes d'expression particulières à un groupe, significatives d'une situation de communication. Les niveaux de langue ou marques stylistiques, par le nom même indiquent qu'il existe une hiérarchie sociale, diagnostiquée par les comportements verbaux; et, dans la langue, le lexique semble jouer le principal rôle différenciateur..." (DUBOIS, J. et C., 1971:37).

Toutes les langues n'accordent pas la même importance à cette hiérarchie sociale et linguistique. Dans certaines communautés linguistiques, la notion est quasiment absente. Elle est même complètement ignorée, comme dans la plupart des variétés véhiculaires africaines.

Dans le cas particulier du lingala, celui-ci est, généralement, reconnu comme une langue "monostratale", c'est-à-dire ne comportant qu'un registre. La création de l'indoubill a pour conséquence non seulement la révision de cette conception de choses, mais aussi le bouleversement du répertoire linguistique des usagers du lingala. Ce bouleversement peut être observé sur le plan lexical et, singulièrement, autour des thèmes ci-après, choisis parmi tant d'autres:

- parties du corps (humain)
- parenté
- femme
- forces de l'ordre
- monnaie
- drogue
- sentiments et sensations
 - amour et sensualité
 - amitié et camaraderie
 - peur
 - douleur
 - colère
- habitation
- habillement
- alimentation
- transport
- actions, activités, gestes et mouvements

1. PARTIES DU CORPS

Les usagers du lingala reconnaissent et distinguent dans le corps (*nzolo*) humain les parties suivantes:

anus	li(ma)soko	fesse(s), postérieur	li(ma)soko
appareil vaginal	libolo	foie	libale
artère(s)/veine/tendon	mo(mi)sisa	front	mbanda, elongi, (li)boso
bras	lo(ma)boko	genou	li(ma)bolongo
bouche	mo(mi)noko	gorge	mo(mi)ngongo
bassin	engonga	intestin	mo(mi)sopi
chair(s)	mo(mi)suni	langue	lolemu
cerveau	bongo	joue	li(ma)tama
cheveux	suki	larmes	mai ya miso (eau des yeux)
cheville	likelengiye	lèvres	ebubu/biteke
cils	kongiya	mâchoire	lo(m)banga
clavicule	mikenge	mamelon	songe ya mabele "pointe des seins"
coeur	motéma	nez	zolo
cou(s)	kingo	oeil/yeux	li(mi)so
crâne	ekokolo/ebolo	oreille(s)	li(ma)toyi
dent(s)	li(mi)nu	sein	mabéle
doigt(s)/orteil(s)	mo(mi)sapi	tête	moto
épaule(s)	li(ma)peke	vessie	eswemene
dos	mukongo	ventre(s)	li(ma)bumu

Un même terme désigne, dans le parler des militaires, à la fois la main et le pénis: *likata*. Cette polysémie gênante, pour la plupart de cette catégorie de locuteurs, contraint ces derniers à n'utiliser du terme que dans le second sens. Ailleurs, le pénis se dit *soka* (signifiant aussi "hâche"). Et pour désigner les bourses, on recourt au terme *mboma* au moyen duquel on désigne également les fruits et les boules. Ce genre de polysémie, qui met à l'épreuve les scrupules de certains usagers, caractérise aussi le terme *sinzidi* employé à la fois pour désigner la sentinelle et le clitoris. D'autre part, plusieurs locuteurs utilisent le terme *lo(ma)boko* (bras) pour désigner aussi bien le bras proprement dit que la main. Pour distinguer le bras ou la main gauche du bras ou de la main droit(e), on fait appel à l'opposition sexe masculin vs sexe féminin ou mâle vs femelle: le bras droit devient *loboko ya mobali* (litter. "bras de mâle") et le bras gauche *loboko ya mwasi* "bras de femelle". Quant aux doigts, ils sont dans leur ensemble désignés par le même terme *mo(mi)sapi*. Chaque locuteur se débrouille pour préciser, le cas échéant, de quel doigt il s'agit. Un terme précis nous a été signalé comme équivalent de "index": *pongo*. Il semble qu'il ne soit pas usité à Kinshasa, sauf chez les ressortissants de l'Équateur. C'est le cas aussi de *kitango* qui désigne l'annulaire. Quoi qu'il en soit, on a pu remarquer que le lingala désigne les doigts et les orteils par le même terme de base. Lorsque la précision se révèle nécessaire, on parle de *misapi ya maboko* "doigts des bras" et de *misapi ya makolo* "doigts des pieds/jambes".

L'indoubill puise la quasi-totalité des dénominations du corps humain dans ce matériel. Des unités françaises équivalentes et même celles qui n'ont pas d'équivalents en lingala sont aussi fréquemment employées soit pour suppléer aux lacunes du lingala, soit par ignorance de la part de locuteurs concernés, soit encore par souci d'un plus grand rendement au niveau de la précision.

Quelques parties sont désignées par des termes spécialisés. Il s'agit notamment du postérieur, du bassin, de jambes, de seins. Le postérieur, *li(ma)soko*, est désigné par deux termes qui sont des déformations des termes français: *défense* (la charge ironique est ici évidente) et *oeuvre*. Lorsqu'il paraît généreux, il devient *evounta* "ce qui bouge, tremblote". Le(s) sein(s) devien(nent) *parc d'attraction* ou *milki* "(lait) milk". L'emploi du dernier terme résulte d'abord

d'une filiation équivalente entre le terme lingala *mabéle* qui couvre à lui seul le champ composé de "lait", "seins", "mamelles" et ensuite d'une synecdoque particularisante (milk-----lait). Quant aux jambes, *makolo* en lingala, elles deviennent des *jabs* par altération formelle du terme français.

On peut s'arrêter, un moment, sur le cas de la grossesse qui est plutôt un état qu'une partie du corps proprement dite. En lingala, la grossesse est dénommée au moyen du terme *zémi*. On use aussi fréquemment de l'expression imagée *mama na madéso* "mère aux haricots = la mère qui a mangé beaucoup de haricots" lorsqu'on veut désigner une femme qui atterit famille. À partir de cette expression, devenue en indoubill *mama na madédé*, les usagers de ce dernier ont créé le terme *madédé* employé désormais comme équivalent de "grossesse". Le terme alterne avec *ronde* et *rondon* (<rond(e)). Il n'y a évidemment pas de grossesse sans auteur. L'usager du lingala dira de quelqu'un, qui est reconnu tel, qu'il "a mis la grossesse dans la femme" (*atie mwasi zémi* = "littér.: il a mis femme grossesse"). Celui de l'indoubill a, dans son arsenal, un verbe simple: *ronder* dérivé de "rond".

2. PARENTÉ

Les usagers du lingala, en général, et de l'indoubill, en particulier, distinguent deux types de parenté: la parenté par consanguinité et la parenté par alliance.

La parenté par consanguinité unit tous ceux qui descendent directement d'un ancêtre commun. Elle se définit d'un point de vue biologique. En lingala, pour préciser les relations entre les différents membres, on prend en considération soit la ligne paternelle soit la ligne maternelle.

L'unité constituée par tous les descendants d'un même ancêtre (masculin ou féminin) est appelée *libota* "lignage, famille, descendance" d'où est aussi issu le terme *baboti* par lequel on désigne les parents stricto sensu (père et mère).

Tous les parents (masculins ou féminins) antérieurs à la génération du père et de la mère sont désignés indistinctement par le terme *koko* "aïeul, grand-parent", c'est-à-dire:

- 1) Le père du père, le père de la mère, le père du père du père, le frère du père de la mère, le frère de la mère du père, le frère de la mère de la mère ou
- 2) la mère du père, la mère de la mère, la soeur du père du père, la soeur du père de la mère, la soeur de la mère de la mère.

On notera en passant que c'est par le même terme que le grand parent désigne les petits-enfants (fils/fille du fils, fils/fille de la fille). Par ailleurs, on distingue parmi les *koko*:

- *koko ya mobali* : celui de sexe masculin
- *koko ya mwasi* : celui de sexe féminin.

Les parents (masculins ou féminins) de la même génération que le père ou la mère sont appelés *batata* (sg. *tata* "père, papa") ou *bamama* "mères, mamans". Outre le père proprement dit ("l'engendreur"), le terme *tata* inclut le frère du père et les enfants (garçons) de la soeur du père; cette dernière, par contre, est appelée, par composition, *tata mwasi* "père femme". Parmi ces "pères" masculins et féminins, le lingala distingue, selon l'âge des intéressés:

- tata leki (père petit/moins âgé)
- tata kulutu (père grand/plus âgé).

De la même manière, le terme *mama* inclut, outre la mère au sens strict ("l'engendreuse"), la soeur de la mère. Cette dernière peut être également *mama leki* "mère petite/moins âgée" ou *mama kulutu* "mère grande/plus âgée". Toutefois, si la soeur du père est désignée par le même terme de base que le père, le frère de la mère n'est pas appelé *mama mobali* (sur le modèle de *tata mwasi*), mais plutôt *noko* "oncle".

D'un autre côté, tous les parents de la génération de Ego sont des *ndeko* "frères, soeurs" (enfants du père ou de la mère, enfants de la soeur du père ou de la mère, enfants du frère ou de la mère). Ceux de sexe féminin sont appelés *bandeko /ya/ basi* (sg. *ndeko/ya/mwasi*) par opposition aux *bandeko mibali* (sg. *ndeko mobali*), c'est-à-dire ceux de sexe masculin. Une autre distinction, fondée sur l'âge, permet de différencier les moins âgés des plus âgés. On recourt ici au même modèle de catégorisation et aux mêmes termes (*kulutu* et *leki*) que dans les cas précédents. Cependant, au terme *kulutu*, on substitue fréquemment le terme *yaya* employé aussi en kikongo.

Enfin, tout enfant de Ego sera appelé *mwana* pl. *bana* "enfants") aussi bien par le père lui-même (Ego) que par les frères et les soeurs de ce dernier si Ego est un homme. Dans le cas où Ego est une femme, utiliseront ce terme ses frères ou ses soeurs. Si l'enfant (de Ego) est de sexe masculin, on l'appellera *mwana mobali*. S'il s'agit d'une fille, on en fera *mwana mwasi*.

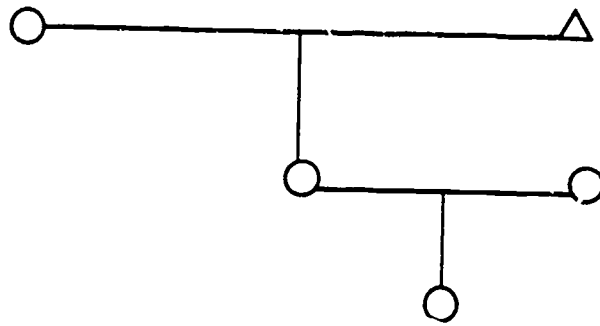
La parenté par consanguinité, en lingala, se définit donc ainsi par trois oppositions fondamentales basées chacune

- soit sur la position que l'on occupe au sein de la parenté ou de la grande famille (ainés/cadets ou plus âgés/moins âgés);
- soit sur le sexe des parents, par rapport à celui de Ego (=masculin/féminin ou homme/femme).

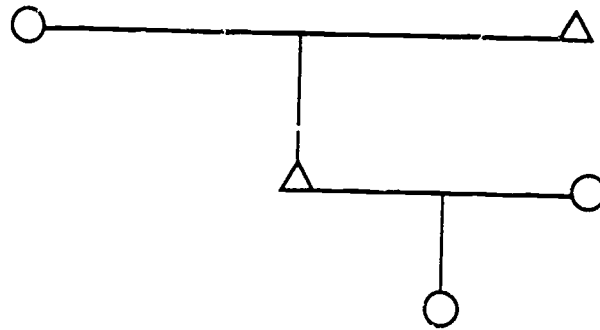
Illustrons quelques-unes de ces relations:

Génération	Terme générique		Sexe	
1	koko		Homme / mobali	Femme / mwasi
			koko /ya/ mobali	koko /ya/ mwasi
2	2a	tata	tata	tata mwasi
	2b	mama	noko	mama

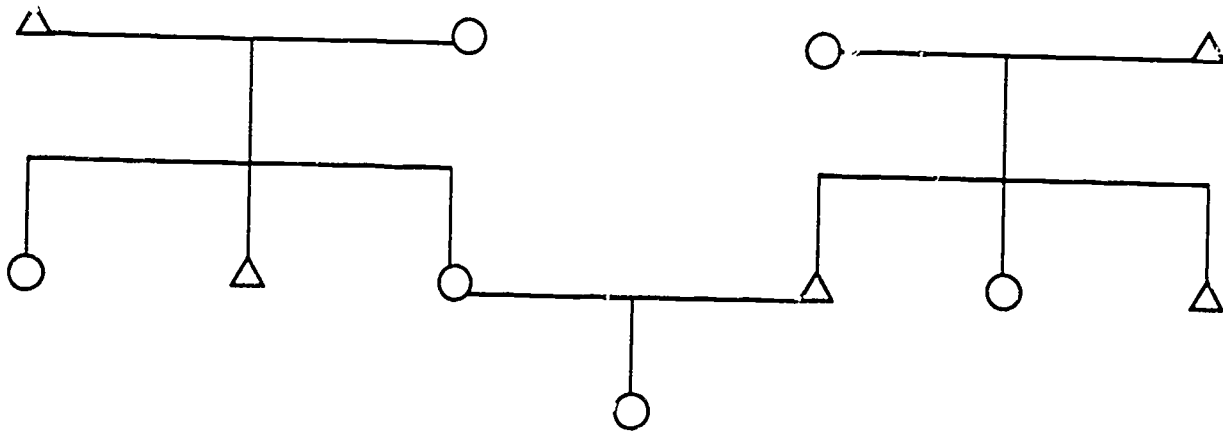
RELATIONS PARENTALES (RELATIONS DE CONSANGUINITÉ)¹



Descendance par la mère



Descendance par le père



Descendance par le père et par la mère

¹Seules deux générations sont prises en considération dans ce tableau.

		Homme	Femme
AINÉS	même sexe	yaya (/ya/mobali)	yaya (/ya/mwasi)
	sexe différent		
CADETS	même sexe	leki (/ya/mobali)	leki (/ya/mwasi)
	sexe différent		

Les *ndeko* de Ego

La parenté par alliance est fondée sur le lien de mariage, par lequel une famille (restreinte ou élargie) se retrouve en relation avec une autre famille. Dans certains cas, les descendants d'un même ancêtre peuvent se marier entre eux. Le mariage est strictement interdit entre frères et sœurs.

Les usagers du lingala considèrent le mariage comme l'entreprise ou l'apanage de l'homme (*vir*). Le terme qui le désigne ne dérive-t-il pas du même verbe que le terme par lequel on nomme le *vir* ou le mari:

bala	"épouser"
mobali (mo+bali)	"celui qui épouse, époux, mari"
libala (li-bala)	"mariage"

Tout se passe comme si c'était l'homme qui était censé épouser la femme qu'il a lui-même ou que sa famille a choisie pour lui. Même lorsqu'en réalité, le mariage résulte de l'initiative de la femme, la société ne lui reconnaît pas ce droit. N'est-ce pas l'homme, enfin de compte, qui paie la dot ou "achète sa femme", comme on dit couramment (*mwasi nasombi na mbongo atuna epai nawuti* "la femme que j'ai achetée (avec de l'argent) ose me demander d'où je viens!")² Le lingala n'est pas pour autant mysogine. Le terme *bala* est aussi régulièrement employé au sujet de et par celle qui est épousée, la femme. On dira d'elle: *abali Kanioka* "elle a épousé Kanik'a".

Quoiqu'il en soit, le lingala dispose de quatre termes pour définir l'ensemble des relations qui s'établissent autour du mariage:

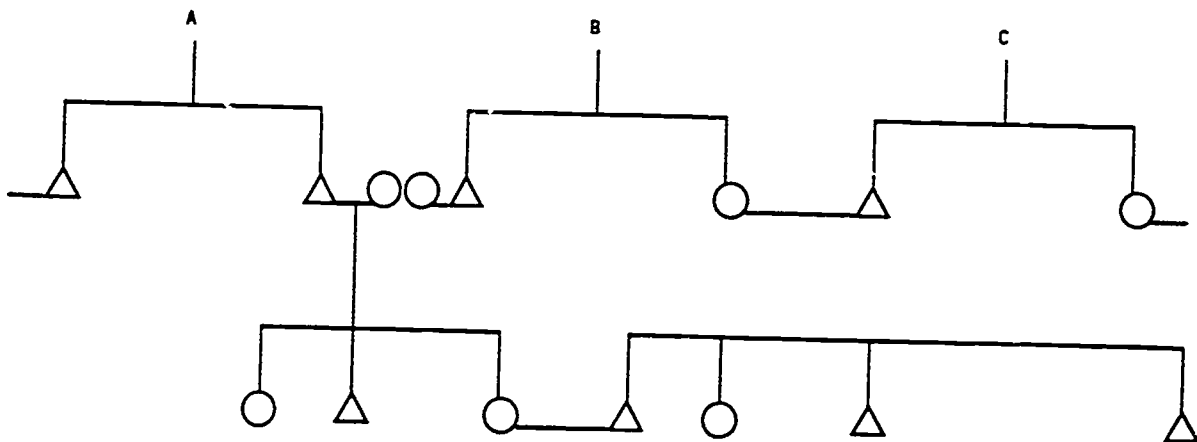
1. mobali "homme, mari, époux"
2. mwasi "femme, épouse"
3. semeki qui inclut d'un côté
 - l'épouse du père de Ego
 - la soeur du mari de Ego
 - le mari de la soeur de Ego
 - le frère du mari de Ego, et de l'autre
 - le mari de la soeur de Ego
 - le frère de la femme de Ego
4. bokilo dont le sens couvre aussi une gamme variée de relations:
 - la mère du mari de Ego
 - le père du mari de Ego
 - la mère de la femme de Ego
 - le père de la femme de Ego
 - la femme de l'oncle de Ego

²Extrait d'une chanson de Lwambo Makiadi et l'Orchestre O.K. Jazz.

Précisons que

- 1) la femme mariée est distinguée de celle qui est célibataire et de la maîtresse (appelée "deuxième bureau" dans le français local) par un système de détermination qui unit *mwasi* et *libala* au moyen du connectif *ya*: *mwasi ya libala* "femme de mariage" ("épouse, femme mariée"). La maîtresse est appelée: *mwasi ya makango* "femme de concubinage = concubine, maîtresse" ou *makango* (tout court).
La femme célibataire est nommée *mwasi ya ndumba* ou *ndumba* "célibataire, prostituée".
- 2) on emploie aussi le terme *bokilo* lorsqu'on parle du second mari de la mère ou de la seconde femme du père. Cette dernière est couramment appelée *mama* par les enfants du mari.
- 3) le respect exige que toute femme mariée appelle la mère de son mari *mama* et le père de ce dernier *tata*. Il en va de même de l'homme vis-à-vis des parents de sa femme.

Le schéma ci-après permet d'illustrer ces relations qui s'instaurent autour du mariage. Seules y figurent celles qui sont bâties autour de quatre premiers termes:



Relations par alliance (cas du mariage)

Les locuteurs de l'indoubili font référence au même système de parenté (par consanguinité et par alliance). Ils emploient tous les termes qui traduisent ces relations à l'exception de quelques-uns.

À *tata* "père", ils substituent, par modification de forme et de sens *serif/sheriff* ou par modification de forme l'une ou l'autre composante de la série suivante:

poro	(père)
reper	(re+père)
perbat	(père+bat)
perbo	(père+bo)
perkwit	(père+kwit)

Mama "mère" devient tour à tour:

moro	(mère)
remor	(re+mère)
merbal	(mère+bal)
merkat	(mère+kat)
merbo	(mère+bo)
merkwit	(mère+kwit)

Un troisième terme subit le même type d'altération formelle: il s'agit de koko qui se transforme en *kokobard* (*koko + bard*).

D'autre part, l'opposition plus âgé/moins âgé est exprimée au moyen des termes *vieux/grand* et *petit* employés dans d'autres contextes pour désigner soit toute personne plus âgée ou moins âgée que l'intéressé, soit toute personne de rang social supérieur ou inférieur. De leur côté, "mari" (*mobali*) et "épouse" (*mwasi*) deviennent respectivement *type. typing* ou *tiping* et *momie*.

Pour reconstituer le système de parenté tel qu'il est perçu et manipulé par les usagers de l'indoubill, il suffit tout simplement de remplacer dans les schémas précédents certains termes primitifs par leurs équivalents spécialisés. Les usagers de l'indoubill ne bouleversent pas le système parental héréditaire. Leur intervention se limite au niveau de quelques dénominations employées.

3. FEMME

Nous ne reviendrons plus ici sur l'aspect biologique de la femme et sur tout ce qui a trait au thème de la femme en général. Nous nous intéresserons aux dénominations de la fille et à celles de la prostituée, qui occupent une très large place dans les discours des locuteurs de l'indoubill.

Ainsi que nous l'avons rappelé ci-haut, en lingala, la jeune fille est appelée *mwana mwasi* "enfant femme = enfant de sexe féminin". On relève aussi, chez les locuteurs de la variété quasi-normalisée, l'usage d'un autre terme, *elengé* "jeune" auquel s'adjoint le terme *mwasi*: *elengé mwasi* "jeune fille" par opposition à *elengé mobali* "jeune homme".

L'indoubill atteste une étonnante prolifération terminologique résultant de procédés de modification formelle ou sémantique

tantine	
nzazi	("foudre" en kikongo)
momie	(mummy en anglais)
(la) soeur	
merenge	
petit(e)	
nzéle	(mademoiselle)
peta-peta	(petite)
léki	(petit(e) en lingala et en kikongo)
mbongo	(l'argent en lingala et en kikongo)
la mama	(la (art.) + mama "maman, mère")
nzutu	(altération de <i>nzoto</i> "corps" en lingala)
morceau	
bois noir	(jeune fille de teint noir)

ou de la dérivation:

ntela	(<+la "rougir, devenir rouge, clair, brun"): se dit d'une fille de teint clair.
-------	---

D'autres créations endogènes ne sont plus d'usage fréquent:

mundjoko (qui n'a rien à voir a : nzoko "éléphant")
 lisunga
 bondo
 tchuma
 nkambi
 ndjukul

Cette prolifération terminologique caractérise aussi le thème de la prostituée. Nous avons vu qu'en lingala, on appelait celle-ci *ndumba*, terme par lequel on désigne aussi le célibataire (femme ou homme). En indoubill, elle devient

ballet ou balai/bale
 boma l'heure "tue le temps = celle qui tue le temps ou aide à tuer le temps"
 boula ou eboula
 bwanga ou buangaise
 london ou londonienne "celle qui recherche les Blancs"
 mongando
 lipua-lipua
 bondowé
 petit mbongo "petit argent = celle qui recherche de l'argent"
 molaso

Elle est ainsi saisie sous différents aspects: elle tue ou aide à passer le temps (*boma l'heure*). Elle appelle le mépris (*boula*). Elle recherche de l'argent (*petit mbongo*) ou la peau blanche (*londonienne*). Elle est frivole et change continuellement de partenaires (*lipua-lipua*). Elle peut tirer de son commerce un motif de fierté (*bondowé*) comme c'est le cas de la "Chérie Bondowé", l'héroïne de la chanson à laquelle nous avons déjà fait allusion. Elle peut, enfin, être tout simplement rattachée à une ethnie particulière (*mongando*).

4. FORCES DE L'ORDRE

Pour désigner les éléments de la police, de la gendarmerie ou de l'armée, les locuteurs non lettrés du lingala recourent à des emprunts français phonétiquement intégrés (en lingala): *pulisi* (policier), *zandalime* (gendarme), *soda* (soldat), *milieu* (militaire). Les locuteurs lettrés usent de mêmes emprunts, mais sous leur forme primitive.

Quant aux usagers de l'indoubill, ils ont forgé leurs propres dénominations. On a, par exemple: *yandé* (forme altérée de gendarme), *lizan'a* (gendarme), *(ba)pi*, *waya-waya*.

5. MONNAIE

L'argent se dit en lingala *mbongo* ou *mosolo*. On utilise aussi l'emprunt français *falanga* (franc). En outre, l'unité monétaire nationale s'appelle *zaïre*. Elle comporte deux unités inférieures: le *likuta* (pl. *makuta* = un centième du zaïre) et le *sengi* (pl. *sengi*) (= centième du likuta et un millième du zaïre).

Les *makuta* se présentaient, lorsqu'ils étaient utilisés, sous forme de pièces de un *likuta* (1K), de cinq *makuta* (5K), de dix *makuta* (10K) et de vingt *makuta* (20K). En plus de ces pièces, il existe un bille de cinquante *makuta* de couleur rouge.

Les *sengi* (ils ont disparu de la circulation) se voyaient autrefois sous la forme d'une pièce de dix *sengi* (10S). À côté de ces pièces, on compte plusieurs sortes de billets de zaïres (un zaïre, cinq zaïres, dix zaïres, cinquante zaïres, cent zaïres, cinq cent zaïres, mille zaïres, cinq milles zaïres) et des pièces de un zaïre et de cinq zaïres de fabrication récente.

De ces désignations, les locuteurs de l'indoubill ne maintiennent que *li(ma)kuta* et *sengi*. Lorsqu'ils parlent d'argent en général, ils ont le choix entre plusieurs termes dont

mupatas
bigodi
dimi (demi)
mingul
kindar
mike-mike (petit-petit = petite monnaie)
paquet
lart/lars/lar/ (l'argent)
partie
chiffre
minjata
bandambu (= "parties" en kikongo)
kingoma
nzimbu (emprunt kikongo "argent")

S'il s'agit d'un billet d'un zaïre, on le désignera au moyen de termes:

ivoire (référence aux défenses d'éléphant)
nradi ("fleuve" en kikongo)
fleuve (par substitution équivalente à nradi)
shaba (du nom de la région administrative et minière appelée autrefois Katanga)
maréchal (billet de 500 zaïres)

Et tandis que le billet de cinquante makuta devient *rouge*, celui de cinq zaïres devient *vert*. Celui de dix zaïres, est appelé *bleu* ou *kiyedi*. Quant à la pièce de vingt makuta, on en fait *vitre*.

En rapport avec ce vocabulaire de la monnaie, on notera que le porte-monnaie est dénommé *gode* et l'individu qui possède beaucoup d'argent, *mvuandu*, *djoe balart* (littér. "djoe des argents") ou *nvwama* ("riche" en kikongo).

6. DROGUE

Le chanvre est nommé en lingala *dyamba* ou *bangi*. Pour exprimer la même réalité, les usagers de l'indoubill choisissent parmi les termes suivants:

dyato
malou
zumbela
mendzere
shimpack
titi (matiti)
ndunda ("légumes" en lingala et en kikongo)
motinga
dunga
likeke
noix
trois papiers
ziki

Concernant le tabac ou n'importe quelle marque de cigarettes, le lingala désigne ces derniers au moyen d'un terme générique:

likaya (pl. *malaya*). À cet unique terme, l'indoubill oppose

shimboci.
mbr la
milir. (fumée en lingala)
marchifer

Enfin, l'action qui consiste à fumer est exprimée en lingala au moyen du verbe *mela* ("avalier, boire, fumer"). L'indoubill recourt au verbe *noyer* (emprunté au français, mais employé dans un sens différent) ou au verbe lingala et kikongo *bénda* (tirer) auquel on adjoint l'une ou l'autre des dénominations précédentes:

ndunda
benda inarchifer
shimbock, etc.

7. SENTIMENTS ET SENSATIONS

Une précision, d'abord: sont repris sous ce thème tous les termes relatifs à l'amour, à l'amitié, à la camaraderie, à la peur, à la douleur, à la colère et au plaisir. Il s'agit aussi bien de verbes, de locutions verbales que de substantifs.

THÈMES	LINGALA	INDOUBILL
Amour	linga "aimer" bolingo "amour"	foler (altération de "s'affoler" carreau tétanos kokwéya ndeke (oiseau) "tomber" ciseau tapis
Amitié	bolingo "amour" moninga "ami"	bolingo "amour" mista (altération de "mister") peuple "ami de confiance" type djoe
Colère	kanda "colère" makasi "colère, force, puissance" zala na kanda "avoir..." zala na makasi "avoir..."	mangalia benkoka titi (altération de matiti) lia titi "littér. manger de l'herbe" damer titi lia gorge "littér. manger la gorge" lia nerf "littér. manger les nerfs" venger
Peur	somo "peur" banga/bangisa "avoir peur, faire peur"	nguangua "peur" nguangualiser "faire peur" peurer "faire peur" nguanaliseur "qui fait peur, effraie"
Douleur	pasi "douleur, souffrance" yoka pasi "entendre la douleur/souffrance = éprouver de la douleur, souffrir"	nkuba "douleur, souffrance" lia nkuba "littér. manger la douleur = éprouver de la douleur"
Plaisir	esengo "plaisir" elengi "plaisir": yoka esengo "littér. entendre plaisir = éprouver du plaisir"	nzoto ("corps" en lingala) "plaisir" yoka nzoto "littér. entendre corps = éprouver du plaisir" yoka sentiment "éprouver du plaisir"

8. HABITATION

Toutes les maisons, quels qu'en soient le type et les dimensions, sont désignées, en lingala, au moyen du terme générique *ndako*. On peut préciser, en cas de nécessité, s'il s'agit d'une maison en terre battue (*ndako ya mabele* "maison de terre"), d'une maison construite avec

des blocs de ciment (*ndako ya babiliki* "maison de briques"), d'une maison dont le mur est fait de pierres ou de caillasses, (*ndako ya matadi* "maison de pierres"), d'une maison dont le toit est couvert de tôles (*ndako ya manzanza* "maison de tôles"), d'une grande maison (*ndako ya monene* "maison de grosseur/grosse") ou d'une petite (*ndako ya moké* "maison de petitesse/petite maison"), etc.

L'usage de ce genre de périphrases caractérise aussi l'indoubill. Mais à l'unique terme lingala, l'indoubill substitue:

palais
case
chimbeck, chambal/chamber
château/chating
bungalow/bengalow
ngalo
toch rd

Comme on le voit, pour l'indoubill, les distinctions établies par le français entre une "case", un "château", un "palais" ne se justifient pas et n'ont pas de raisons d'être. Les différents termes se valent et sont considérés comme interchangeables.

9. HABILLEMENT³

Tous les habits ne se ressemblent pas. Les usagers du lingala en sont conscients. A si y distinguent-ils:

simisi	(<chemise)
pantalo	(<pantalon)
kupé	(<pantalon coupé = culotte)
kazaka	(<casaque = veste, veston, imperméable)
abacost ou abakosi	(<à bas le costume: tenue nationale pour hommes)
sengele	(<français de Belgique "singlet": maillot de corps, contre-sueur)
kaleso	(<caleçon)
silipi	(<slip)
bubu	(<boubou: sorte de tunique)
polo	(appelé aussi trivialement monoko kabiné (littér. "bouche de cabinet")
etc.	

Le *pantalo* ou le *kupé* ne se portent pas toujours seuls. Il faut souvent un *mokaba* "ceinture".

S'agissant de femmes, celles-ci peuvent être habillées de:

un libaya (blouse)
un liputa (pagne)
un cutie (soutien-gorge)
une robe
un zipe (jupe)
ou de mayaka (perles, bijoux, colliers), etc.

De façon générale, tout habit ou vêtement est appelé *elamba* (pl. *bilamba*). Et l'action de s'habiller, de porter un habit, un bijou, une montre, des souliers, est rendue par le verbe *lata* ("s'habiller, porter un habit...") d'où l'on a tiré *molato* (habillement, tenue).

³ Ce thème englobe tout ce qui est utilisé pour couvrir le corps humain: habits, parures, montres, lunettes, chaussures, etc. et les actions s'y rapportant.

Quant aux chaussures, elles sont appelées *sapato* (pl. *sapato*). S'il n'existe pas de terme particulier pour rendre l'équivalent du terme français "soulier" (on utilise cet emprunt), il y a, en revanche, un terme équivalent à "sandales": *mapapa* (sg. *lipapa*). Quelques catégories particulières de souliers et de sandales ont des dénominations précises: *bukaré* (bout carré), *taloame* (talons-dames), *mosuni ya Bata* (littér. "chair de Bata"), *pantufle* (pantoufle), *good-year*, etc.

Que se passe-t-il en indoubill? Certains termes (tel *good-year*) sont employés par les deux groupes d'usagers. D'autres cèdent systématiquement leur place à de nouvelles unités. On a, par exemple:

- dambler pour *lata* "habiller"
- lancer pour *lata (eloko ya sika)* "porter chose de neuf" = "porter un habit neuf ou autre chose"
- saper pour *lata malamumu* "être bien habillé"
- kiténi
- dambala
- dam'boula pour *molato* et *elamba* "tenue, habillement"
- damblage
- dambula
- bacrak
- chim
- litch pour *simisi* "chemise"
- mitch
- pintole
- mbati pour *pantalo* "pantalon"
- libanko pour *abakosi* "abacost"
- kazakana pour *kazaka* "veston"
- mini-mini pour *mini-zipe* "mini-jupe"
- suap pour *kaleso* "c'zçon"
- lip-lip pour *silipi* "slip"
- mogondo pour *kupé ya pémbé* "culotte blanche"
- motri pour *tricot* ou *toliko*
- soule pour *sapato*, *sulié*, "chaussures, souliers"
- fondation "souliers massifs"

Parmi les marques de *soule*, l'indoubill distingue notamment les *crayons* et les *bics*. Les lunettes, les montres, les poches et les bijoux n'échappent pas à cette vaste entreprise de substitution terminologique. Les premières, appelées en lingala *linéti* (pl. *manéti/balinéti*), deviennent en indoubill *masque*. La montre (appelée aussi "montre" en lingala devient *lolongo*, *chrono* ou *ebende* ("fer, métal" en lingala). Les poches se transforment en *kotoko* et les bijoux en *mawolo* (*wolo* "or" en kikongo).

10. ALIMENTATION⁴

Un même verbe lingala signifie à la fois "boire" et "manger": *mela* (cf. supra). Il peut être employé comme substantif dans un énoncé comportant un autre verbe dont il serait sujet ou complément. Par métonymie, le substantif *kopo* (verre) peut s'adjoindre ce verbe pour former l'expression *mela kopo* (boire un verre). On peut boire de l'eau (*mai*), de la (*biere*), du vin (*vinu*) ou de l'alcool (*masanga*), du thé (*ti*), du café (*kafe*), etc.

Pour s'assurer la survie et le bon fonctionnement de l'organisme, il ne suffit pas seulement de boire. Il faut aussi manger. Le lingala traduit cette dernière action au moyen du verbe *lia*. La

⁴Nous considérons sous ce thème ce qui intervient dans l'alimentation humaine ou ce dont on se sert comme produits de consommation. Nous n'allons pas inventorier toutes les variétés des légumes, de viande, des chenilles, des champignons, de farineux ou de bouillies susceptibles d'être consommées. Nous ne ferons pas non plus allusion aux variétés d'huile. Nous ne retiendrons du lingala que les éléments qui ont des équivalents indoubill.

nourriture est appelée *biléi* et, plus couramment, *eloko/biloko ya kolia* (littér. "chose(s) à manger"). Parmi les *biloko ya kolia* les plus appréciés par plusieurs familles kinoises en particulier, on pourrait citer:

fufu	"bouillie obtenue à partir de la farine de manioc"
kwanga	"chikwangué"
lipa (pl. mapa)	"pain"
madéso	"haricots"
makayabu	"poisson salé, morue"
loso	"riz"
ndunda	"légumes" (exemples: mfumbwa, biteku-teku, ngai-ngai)
lamer	"littér. poisson de mer"
nguba	"arachides, cacahuètes"
masango (sg. lisango)	"maïs"
bitabe (sg. etabe)	"bananes"
mbisi (ya mai)	"poisson"
nyama	"viande"
linanas	"ananas"
etc.	

De l'ensemble des termes qui désignent ces réalités, très peu sont employés en indoubill. Le verbe *mela*, par exemple, est remplacé par *bocker*, *doser*, *benda* (tirer), *béta* (battre), *pusa* (pousser). L'action de boire (*komela*), et spécialement de boire autre chose que de l'eau, du thé ou du café, devient *molonda*. "Boisson" se transforme en *bock* et en *dose*. D'où les expressions:

bénda bock / molonda / dose
pusa bock / molonda / dose
beta bock / molonda / dose

À *mela kopo* se substitue *bocker verre* ou *béta verre*. La bière devient (*n*)*tuntu* (bouteille en kikongo), *mai* (eau en lingala), *boras*, *pélé* et *motanga*. De *mai* (eau), on fait *mamba*. *Kolia* (manger) devient *damer*, *damer* (employés aussi comme équivalents de *beta* (battre en lingala) et *casser* (cf. casser la croûte)). *Biléi* (nourriture) s'efface devant *kangooma*. *Kwanga* (chikwangué) se transforme en *dumar* ou *duma*. *Li(ma)pa* (pain) devient *pain*, ou *pan*. *Ti* (thé) et *kafe* (café) deviennent *litchiba*, *matchiba* ou *litchibe*. Le poulet (*soso*) devient *lembe* ou *kuari*. Du riz (*loso*), on fait *tsege* (cf. *nsenge* en ding, *nsenge* en kikongo, *nsienge* en swahili: grammaux). Les arachides ou les cacahuètes (*nguba*) sont appelés *dara*. Le *fufu* devient *badi*. À *li(ma)kayabu*, on substitue *makarda* et *makia*. *Lamer* est remplacé par *lambio*. Et les légumes (*ndunda*), enfin, sont, chez certains groupes d'usagers, dénommés *vévé*.

Pour manger ou pour boire, il faut normalement avoir faim ou soif. L'indoubill n'a pas de terme particulier susceptible de rendre la notion de "soif". Le lingala en possède un: *poso*. Pour la faim, en revanche, tandis que le lingala n'a qu'un seul terme, *nzala* (faim, besoin), l'indoubill en compte quatre: *faimboule* (formé par adjonction à "faim" de l'élément *boule* tenant lieu de suffixe parasite), *ryarame* (créé de toutes pièces) et *nkafenda*.

11. ACTIONS, ACTIVITÉS, GESTES ET MOUVEMENTS

En vue d'exprimer une série d'actions autres que manger, boire, s'habiller, se fâcher, aimer, etc., ainsi que certains gestes et mouvements, les usagers de l'indoubill ont développé une terminologie complètement différente de celle du lingala sinon sur le plan de la forme, du moins sur celui du contenu. Les deux plans peuvent aussi être impliqués dans ce jeu de création lexicale. Voici quelques exemples.

"Parmi les verbes exprimant des déplacements simples, "aller" s'oppose en français à "venir", l'opposition de sens entre ces deux verbes étant celle de mouvement centripète à mouvement centrifuge. Les verbes "retourner" et "revenir" présentent entre eux une différence sémantique similaire et s'opposent en bloc aux deux premiers en ce qu'ils expriment un mouve-

ment de retour, distinct du mouvement simple représenté par "aller" ou "venir". Que ceux-ci soient constitués par des termes de base et les autres par des dérivés à préfixe itératif *re-*, tend à montrer qu'il existe en français une hiérarchie dans les oppositions dégagées: la plus importante est celle de mouvement centripète et centrifuge, tandis que celle de déplacement simple à déplacement en retour est seconde (MONINO, Y., 1977:142).

Le lingala dispose de trois verbes simples pour exprimer les mêmes oppositions:

kende	"aller"
yâ	"venir"
tonga	"retourner, revenir, rentrer"

Remarques:

1. Le verbe *yâ* fait référence à la fois au lieu où se trouve le locuteur et à celui de l'interlocuteur: à un énoncé comme *yâka* (viens), on pourrait avoir comme réponse: *nazali koyâ* (je viens). Les modalités temporelles sont donc, dans le cas de ce verbe, identiques à celles du verbe français "venir".

2. Un cas particulier: celui de *uta* signifiant

"provenir, venir de"
 "tirer son origine de"
 "dériver"

(étant donné la polysémie caractéristique de ce verbe, nous ne le prendrons pas en considération dans ces commentaires).

Revenons à l'opposition centripète vs centrifuge pour signaler que le mouvement simple de départ et de départ vers une destination en principe lointaine et non précisée, s'exprime au moyen d'une locution verbale: *koa mikili* (littér. "fendre, couper, déchirer les pays/contrées").

L'indoubill n'a pas de termes particuliers pour traduire le mouvement de retour. Il dépend ici entièrement du français et du lingala. Il a, néanmoins, un équivalent de *yâ* (venir) résultant de l'altération formelle du terme français "venir": *nvener*. L'imagination des usagers de l'indoubill s'est révélée fructueuse surtout lorsqu'il s'agissait de traduire le mouvement simple de départ. Celui-ci est d'abord exprimé au moyen d'une série de verbes simples:

deder	(altération formelle de kende)
vancer	(forme tronquée de "avancer")
wayer	(dérivé de l'onomatopée <u>waya</u> employé comme équivalent de "mensonge", "départ").
pasola	(forme tronquée de la locution <u>pasola mikili</u> : cf. supra)
ciaier ou ciayer/ ciakayer/ciaoler	(tous dérivés de "ciao")
bouger	
virer	
gazer	(dérivé de "gaz")
shaper	(échapper)
pésa	(donner en kikongo et en lingala)
bwaka	(jeter, lancer en lingala)

Il y a, ensuite, les locutions verbales:

- a) - béta ciao
 bola ciao
 b) - béta waya
 bola waya

- c) - kata monde
changer monde
d) - pasola mikili
- kata mikili

Les premières sont ainsi bâties autour de *ciao*; les secondes, autour de *waya* et les dernières autour de *monde* et de *mikili* (sg. *mokili* "monde"). Ainsi que nous l'avons vu, les verbes kikongo et lingala impliqués dans la formation de ces locutions ont d'autres sens dans ces langues: *béta* (lingala) signifie, en réalité, "battre, frapper"; *bola* (déformation du verbe kikongo *bula* par substitution de /o/ à /u/) est employé dans le même sens; *kata* est l'équivalent lingala de "couper, tailler, fendre" (l'expression dans laquelle intervient ce verbe subit uniquement la substitution de *monde* à *mikili*).

Notons en passant qu'à la forme *tokendc* "allons" (obligatif première personne pl. tenant lieu de l'impératif), l'indoubill substitue le terme *soupape* auquel il accorde le même sens et la même valeur.

Si nous considérons uniquement les verbes simples de base mentionnés ci-dessus, nous pouvons illustrer les différentes oppositions sous-jacentes de la manière suivante:

FRANÇAIS		LINGALA		INDOUBILL	
aller	retourner	kende		dédé	
			zonga		zonga
venir	revenir	yâ		nvener	

Opposition centrifuge vs centripète en français, lingala et indoubill

Les quatre oppositions françaises sont réduites à trois en lingala et en indoubill. Dans cette réduction, l'indoubill apparaît comme un calque du lingala. Malgré la prolifération de ses termes équivalents, il s'organise sur les mêmes bases que ce dernier.

Deux mouvements similaires qu'il importe de signaler aussi, ont trait à la fuite et à la promenade. En lingala, "fuir" se dit *kima*. Il n'existe pas de termes autonomes correspondant à "fuite". On se sert du même verbe, sous la forme infinitive (*kokima*). Quant à "se promener", il est rendu par *tambola* signifiant aussi "marcher".

En indoubill, on trouve, pour le premier verbe, un verbe simple *skiter/squiter* (dérivé de *skit*) et deux locutions verbales: *beta skit* et *bola skit* (littér. "battre/frapper le skit"). Le terme *skit*, qui est mis en jeu dans la fabrication de ces expressions et qui a donné naissance à *skiter*, est une création endogène. Il signifie "fuite". Il a aussi permis la formation, par dérivation, du terme *skiteur* (fuyard) dont l'équivalent lingala est une périphrase. *Skit*, le terme indoubill, a aussi un autre équivalent: *ntoute*.

En ce qui concerne l'action de se promener, l'indoubill rend celle-ci au moyen de termes *nkrac mipro* (promenade) et de locutions verbales bâties autour de ces substantifs, d'une part, et de verbes *beta*, *bola* et *deder*, d'autre part:

béta	nkrac mipro	"littér.: battre/frapper la promenade"
bola	nkrac mipro	"littér.: battre/frapper la promenade"
deder	nkrac mipro	"littér.: aller promenade"

On recourt aussi au verbe français *crâner*, dépourvu des sèmes étymologiques qui le distinguent, par exemple, de "se promener".

Pour exprimer l'action qui consiste à donner (quelque chose à quelqu'un), le lingala offre à ses usagers l'unique verbe *pésa* (donner). Les locuteurs de l'indoubill ont le choix entre

bola	"battre, frapper"
béta	"battre, frapper"
tia	"mettre, déposer" (en lingala)
zipa	"éteindre" (en lingala)
yambisa	(forme dérivée du verbe lingala yamba "accueillir")
centrer	
virer	
lancer	
lanceler	(<lancer)
bonser	(= création endogène)
bouger	
dépanner	

Là où, en effet, il faudrait dire en lingala - *pésa mbongo* (donne-moi de l'argent), par exemple, on dira en indoubill:

bola	}	ngai	}	lart
béte				
tia				
zipa				
centrer				
bouger		mbongo		
virer	}	ngai chiffre		
lancer				
lanceler				
bonser				

Trois verbes de base désignent en lingala l'action de frapper ou de (se) battre. Il s'agit de *tuta*, *béta* et *bunda*. Les deux premiers ne sont pas commutables avec le troisième. On dira, par exemple:

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1) - atuti ngai | ou - atuti ngai mbata |
| - abéti ngai | - abéti ngai mbata |
| (il m'a frappé) | (il m'a donné (frappé) une gifle) |
| 2) - abundi na noko | |
| (il s'est battu avec l'oncle) | |
| - babundi bango mibalé | |
| (ils se sont battus tous les deux) | |

La même action peut être traduite par une locution verbale composée de *pésa* (donner) et d'un substantif comportant le sème "coup" (*pésa mbata* "donner une gifle"). D'autre part, la bataille ou la guerre se dit *etumba* (pl. *bitumba*). Mais il n'y a pas d'autre terme que l'emprunt *ku* (coup) pour exprimer la réalité "coup" (en tant que telle).

En indoubill, on a comme équivalent de "coup", les termes *soul* et *nkuba* (douleur, souffrance en kikongo). *Etumba* devient *biding*, *safas* (safari), *guerre mondiale*. *Béta* et *tuta* sont remplacés par *dedesser* (redresser), *damer* (signifiant aussi "manger"), *damelel* (de même sens que *damer*), *baitre* (battre, se foutre de, ne plus faire cas, laisser tomber), *choquer* ou *zipa* (complété par un terme ou une périphrase ayant trait à la notion de "coup"), *dépanner*.

En rapport avec ces termes, on peut examiner ceux qui ont trait à l'action de "tuer". Celle-ci est rendue en lingala par le verbe *boma* (tuer, assassiner). L'indoubill la traduit de trois manières:

- d'abord, par le verbe français *déclasser* dont on modifie le noyau sémique;
- ensuite, par la locution *vider péma* (vider le souffle);
- enfin, par une expression: *tinda na monde ya ba K.O.* (envoyer dans le monde des K.O.)

Lorsqu'il s'agit tout simplement de mal mener quelqu'un, de lui faire subir la violence, le lingala prévoit dans son lexique des verbes aux contours peu précis du type *nyokola* (ennuyer, embêter, emmerder, agacer) ou *tungisa* (employé dans le même sens que le précédent). Selon le type d'ennui ou de violence dont on est victime ou dont on se plaint, on peut utiliser aussi les verbes *tuta* et *béta* (voir supra) ou l'expression *sala likambo* (littér.: "faire une affaire").

L'indoubill présente deux verbes simples

eboulementer (éboulement: violence, opération consistant en la séquestration des filles)
scantener (déformation de "esquinter")

et trois locutions verbales

sala biffaire (faire des affaires) construit sur le modèle de *sala likambo*
sala mivé (littér. "faire mauvais = faire mal")
nvayer mivé (littér. "travailler mauvais = faire mal")

Quatre verbes lingala permettent de rendre ce que le français traduit par "prendre", "saisir", "tenir", "empoigner", "surprendre", "arrêter", etc. Ce sont *kamata*, *zua*, *kanga* et *simba*. *Kamata* s'emploie au sens de "prendre". *Kanga* peut être considéré comme l'équivalent de "arrêter", "fermer", "lier", "ligoter". Quant à *simba*, il équivaut à "tenir", "toucher", "saisir". Des oppositions manifestes caractérisent les différents verbes. L'indoubill reproduit ces oppositions à sa manière: *kanga* devient l'équivalent de "prendre" à la place de *zua* et de *kamata*. Il alterne, dans le même sens, avec *bitama* (création endogène), *braker* (braquer), *cuir* (signifiant aussi "étudier"), *bomber* (bombe). Ce qu'auraient dû traduire *simba* et *kanga*, tels que se conçoit le lingala, est rendu par *nguata* et *toka* (puiser en lingala et en kikongo).

Parmi les verbes se rapportant aux actions de regarder et de voir, *tala* (regarder) s'oppose en lingala à *mona* (voir). Comme le français, le lingala reconnaît ainsi qu'il est possible de voir sans regarder et inversement. L'indoubill reformule cette opposition grâce aux verbes et expressions:

- a) picler (dérivé de l'anglais *pic'ke* = saumure)
béta piclage (littér. "battre le piclage /regard/")
- b) vigiler
espionner
rêver
lota (-rêver en lingala)
giner (forme tronquée de "imaginer")

Les premiers (a) équivalent à *tala*; les autres, à *mona*. Un troisième verbe, *guetter/geter*, efface ces deux oppositions. Il est employé à la fois comme équivalent de *tala* et de *mona*. Par contre, les expressions *béta guete* et *bola guete* (résultant de la combinaison des verbes *bola* et *béta* "frapper, battre" ainsi que du substantif *guette/guete* "regard" (dérivé de "guetter")) sont employées uniquement dans le sens de "regarder". Précisons que *lota*, *rêver*, *giner* peuvent s'appliquer aux activités de l'esprit. Les deux premiers traduisent, en outre, l'action de comprendre et de constater.

S'agissant, à présent, des équivalents de "dire" et de "parler", on ne trouve en lingala que l'unique verbe *loba* d'où l'on a tiré le substantif désignant la parole: *maloba* (sq. *liloba*). L'indoubill nous offre d'abord quatre termes:

lobard (résultant de la condensation de *loba* "parler" et "bobard").
 larer/narer (narrer)
 pomper

Il y a, ensuite, quelques expressions:

pomper meeting / (n)ting (i) (littér. "pomper des meetings")
 larer meeting / (n)ting (i) (littér. "narrer des meetings")
 pusa meeting / (n)ting (i) (littér. "pousser le meeting")
 mener meeting / (n)ting (i) (littér. "mener le meeting")
 bola causerie / (n)ting (i) (littér. "battre la causerie")
 beta causerie / (n)ting (i) (littér. "battre la causerie")

Lorsqu'on fait allusion à quelqu'un qui parle beaucoup (un bavard), les usagers du lingala recourent au même verbe *loba* déterminé par l'adverbe *mingi* (beaucoup): *lobu mingi* (parler beaucoup). Ceux de l'indoubill usent de trois expressions imagées:

banda suka na/ya bande sonore (littér. "commencer la fin de la bande sonore = parler comme une véritable bande enregistrée") et
 zala bouche (littér. "être bouche") (cf lingala: *gala monoko* "être bouche")
 mela radio (littér. "avaler la radio")

La deuxième expression connote l'habitude. Elle traduit une sorte de trait de comportement d'un individu donné. On dira ainsi de quelqu'un: *azali bouche molai* (littér. "il est bouche longue = c'est un véritable moulin à parole") ou *azali dimi bouche* (littér. "il est demi bouche = il parle peu").

Une image analogue est utilisée pour exprimer le fait de cesser de parler. Les usagers du lingala emploient le verbe *silisa* (finir, cesser, mettre fin) auquel ils adjoignent, le cas échéant, *maloba* (paroles) ou (*ko*)*loba* (parler). Les locuteurs de l'indoubill ont recours à l'expression *kata émission* (couper l'émission) (l'allusion aux émissions de la radio et de la télévision est ici évidente).

Pour désigner l'état de celui qui dort, le lingala parle de *pongi* (sommeil). L'action est exprimée au moyen du verbe *lala* (dormir, coucher, s'étendre) complété éventuellement par *pongi* (*lala pongi* "dormir le sommeil"). Au dernier terme, (*pongi*), l'indoubill substitue *ngol*. À *lala* ou *lala pongi*, il préfère *dorer* (déformation de "dormir"), *ngoliser/angoliser* (dérivés de *ngol*), *ninimba* (altération de *nimba* "sommoler" en kintandu), *phaser/fazer* (dérivé de "phase") ou encore les expressions *bola nimba* (littér. "battre le sommeil"), *souler ngol* ((se souler de sommeil), "bêta/bola ngol (littér. battre le sommeil").

L'action de tromper ou de mentir est traduite en lingala par l'unique verbe *kosa*. Un substantif, *lokuta*, est employé comme équivalent de "mensonge". Depuis l'indépendance, ce terme se trouve en relation de concurrence avec *politique/politiki* (mensonge). *Politicien* ou *politisie* est devenu, de son côté, équivalent de "menteur".

En indoubill, le substantif *lokuta* cède la place à *meeting* et à *faux-meeting* (les deux sont interchangeables); le verbe *kosa* s'efface devant les néologismes *wayer* (dérivé de *waya*), *bêta waya*, *mener faux meeting/ningi*, *tourner bobine*, *tourner cinéma/cindam*, *tourner roman*, *nvayer roman* (littér. "travailler/faire/tourner un roman").

Les exemples suivants illustrent d'autres types d'actions, de gestes et de mouvements que ceux qui sont repris ci-dessous:

LINGALA	INDOUBILL	FRANÇAIS
buka	bukuta	"casser"
yiba	mener salongo mener opération 04	"voler"
	pasola	"voleur"
moyibi	angualima opération ~ !	"vol"
	nvayer/nvailler	"travailler/faire"
sala	nvail	"travail"
mosala	peyeler/payer	"payer"
futa	peyeler	"acheter, payer"
somba	sauteler	"sauter"
pumbwa	bakwama	"enlever"
longola/longu:	ndevert (=enlever)	
	vider	"finir/cesser"
sil/silisa	barrer/barer	"finir/cesser"
	bola vidama	"finir/cesser"
	bola vidarnage	"finir/cesser"
	vidamage	"fin/cessation"
	vidame	"fin/cessation"
suka	cuir babuku (cuir des livres)	"étudier"
yékola	beta stop (littér. battre le stop)	"s'arrêter"
télema	wiyer (oui)	"acquiescer"
ima		"dire oui", "accepter"
	sanseler	"chanceler"
kweya	denter (entrer)	"entrer"
kota	sorer (sortir)	"sortir"
bima	virager	"envoyer"
tinda	tourneler	"tourner, retourner"
baluka	tourneler	"tourner, retourner"
balola	wayer	"apprendre, entendre, tromper, mentir"
yoka		

En conclusion, pour l'homme de la rue, l'indoubill est le "lingala de jeunes" ou le "lingala de bandits", c'est-à-dire de délinquants. Les choses sont donc simples. L'homme de la rue ne perçoit-il pas intuitivement que le "lingala des gens du Bas-Zaïre" est différent de celui des ressortissants de Bandundu, du Kasai ou de l'Équateur. Ne perçoit-il pas aussi que le militaire ne parle pas tout-à-fait de la même manière que le prêtre et que ce dernier est loin de parler comme la vendeuse du marché central de Kinshasa? C'est donc dire que, dans son usage effectif, le lingala se diversifie selon les groupes sociaux, et au sein de différents groupes selon les individus. L'ensemble des variétés du lingala peuvent être ramenées à trois variétés principales: la variété populaire, la variété quasi-normalisée et la variété normalisée (SESEP, 1978 et 1986).

La *variété populaire* correspond, à vrai dire, à la forme pidginisée du lingala. C'est celle qui est parlée par la majeure partie de la population de Kinshasa. C'est aussi celle qui se répand de plus en plus sur l'ensemble de territoire national. Elle est employée non seulement dans les activités quotidiennes, mais aussi à la radio, à la télévision, dans les bandes dessinées et dans la para-littérature destinée principalement aux jeunes.

La *variété quasi-normalisée* peut être considérée comme la variété centrale du lingala. C'est la forme intermédiaire entre la variété véhiculaire et la variété normalisée. Elle peut aussi être définie comme la forme parlée du modèle normalisée. Elle est employée par les ressortissants de la région de l'Équateur (lorsqu'ils ne sont pas en contact avec les originaires d'autres régions), les militaires (principalement les rescapés de l'ex-Force Publique, l'armée coloniale) et par la plupart des prêtres (surtout étrangers) lors des offices religieux. À la radio et à la télévision, elle est actualisée surtout dans le cas des textes initialement écrits et qui sont lus par la suite. Elle est aussi employée comme véhicule d'information par quelques périodiques spécialisés tels que *Zaire ya Sika. Bibi*, etc.

À l'autre pôle de l'ensemble de ces variétés effectivement parlées, se trouve la *variété normalisée*. Cette dernière n'est rien d'autre qu'un modèle permanent, stable, a-temporel, qui échappe à toute évolution. On peut la considérer, à peu de choses près, comme une sorte de langue morte. Créée de toutes pièces, pourrait-on dire, par les linguistes amateurs et de formation, elle

est véhiculée par les manuels et les grammaires scolaires. Bien qu'elle soit considérée comme "le vrai", "le beau lingala", c'est-à-dire imposé autoritairement comme la référence normative, elle n'est usitée oralement que par une infime minorité de spécialistes.

Dans cette gamme de variétés, où se situe l'indoubill? L'indoubill ne se situe pas au même niveau que les formes qui viennent d'être définies. Il s'agit, en réalité, d'un sous-système de ce que plusieurs linguistes appellent le lingala populaire de Kinshasa ou, mieux, de la langue verte de jeunes kinois (de Kinshasa) en général et de la catégorie de ceux qu'on nomme actuellement *ballados* (délinquants) en particulier. Il faut préciser que l'ensemble de ces jeunes forment une même communauté linguistique dans la mesure où ils partagent les mêmes règles de sélection, d'usage de cette variété et qu'ils évaluent ou apprécient les usages d'autres locuteurs selon que ces derniers observent ou non ces règles (WALD et al., 1974). Il va de soi que cette communauté est fondamentalement hétérogène. Ses membres appartiennent à diverses catégories socio-professionnelles.

Cette définition de l'indoubill comme l'un des maillons de la chaîne des formes ou des variétés du lingala ne pourrait être considérée comme définitive. Non seulement elle ne nous éclaire pas encore sur les critères de discrimination de ces différentes formes, mais aussi elle ne précise pas ce que signifie cette curieuse assimilation des jeunes aux "bandits"; car les usagers de l'indoubill sont perçus tantôt comme jeunes tantôt comme "bandits" ou à la fois comme jeunes et "bandits".

Les particularités linguistiques de ce parler sont donc telles qu'elles disqualifient celui-ci en tant que variété linguistique ou en tant que sous-code du lingala au même titre que la variété normalisée, quasi-normalisée ou populaire. En revanche, dans une perspective sociolinguistique, ce parler doit être considéré comme un sous-code indépendant, régi par ses propres règles d'usage, de sélection et d'interprétation. Bien entendu, ces règles s'intègrent dans le système de règles de l'ensemble des langues parlées dans la communauté urbaine.

Il faut préciser en outre que l'indoubill, en tant que forme d'expression commune à tous ses usagers, en synchronie et en diachronie, n'existe qu'en théorie. Il procède d'une abstraction. En réalité, il se présente sous trois formes principales:

- 1) la forme historique ou la langue des anciens bills, telle qu'elle était pratiquée dans les années 1960 au moment de la formation et des premiers développements de la langue;
- 2) la forme reconstruite: le modèle stéréotypé des scripteurs (auteurs de bandes dessinées et d'autres textes écrits surtout à l'intention de jeunes; chansonniers; comédiens...) qui pourrait être considéré comme une sorte de basilecte, pour reprendre le mot de BICKERTON.
- 3) l'indoubill tel qu'il est effectivement parlé à l'heure actuelle par les diverses catégories de ses locuteurs.

Une distinction analogue doit être établie sur le plan grammatical. Si l'on met entre parenthèses les formes intermédiaires, on peut dégager en gros deux formes:

- 1) l'une bâtie uniquement sur le modèle grammatical lingala ou ce qui est supposé tel;
- 2) l'autre construite à la fois sur le français et le lingala.

Les deux formes ont ainsi en commun une base lingala. Mais chacune dépend fondamentalement soit uniquement de caractères du lingala, soit de caractères de ce dernier et du français. La première forme caractérise l'usage de locuteurs non lettrés dont la compétence en français se réduit à l'acquisition de quelques rudiments d'ordre lexical. La deuxième implique surtout le bilinguisme lingala-français. Elle caractérise l'usage de locuteurs lettrés.

En outre, l'indoubill n'a ni une grammaire ni une phonétique propres. Il prélève en priorité ses matériaux de construction sur les deux langues. Il possède toutefois, comme nous l'avons vu, un noyau lexical qui lui est spécifique. Ce noyau se dilue dans une masse de termes prélevés sur le lingala, le français, le kikonjo, l'anglais et dans une certaine mesure sur le swahili et le yaka. Ce flot de termes et expressions qu'il charrie derrière lui font de l'indoubill un parler hypermétissé, c'est-à-dire très hétérogène. L'hyper-métissage, en tant que trait de différenciation par rapport à la variété véhiculaire du lingala notamment, est renforcé par la présence de nombreux néologismes. Plusieurs de ces néologismes sont obtenus par dérivation à partir d'un certain nombre de termes (français, lingala, anglais, kikongo) préexistants. D'autres sont inventés de toutes pièces par leurs auteurs. D'autres encore résultent d'une altération formelle et sémantique d'unités empruntées aux langues précitées. S'il est, par conséquent, possible de recenser à un moment donné l'ensemble de ces unités spécialisées qui constituent le noyau central de ce parler, on éprouve, par contre, de sérieuses difficultés à déterminer, au niveau d'autres termes, ce qui est propre à l'indoubill et ce qui ne l'est pas. La situation est telle qu'on pourrait être tenté de considérer toute lexie française, par exemple, comme susceptible d'être employée en indoubill. La coexistence de ces différentes lexies engendre inéluctablement des énoncés extrêmement métissés ou hétérogènes. Dans plus d'un cas, ces énoncés attestent un effort (conscient ou inconscient) évident de relexification (voir: VII).

VI. STRATÉGIES COMMUNICATIVES

Dans la communication effective, les fonctions remplies par un parler ne sont pas réductibles à celles qu'il assume en tant qu'"attribut de catégories sociales et de finalités sociales définies en termes d'institutions" (WALD, P. et POUTIGNAT, P., 1978:1). HAMERS et BLANC (1983:279-280) précisent, en outre, que:

La variation du comportement langagier dans toute situation de communication est la résultante de mécanismes complexes impliquant aussi bien les aspects collectifs associés aux divers niveaux des structures de la société et aux rapports de force que ces structures représentent, que les caractéristiques individuelles des locuteurs, telles leurs compétences linguistique et communicative, leurs attitudes envers les communautés linguistiques et les langues en présence, et leur motivation à apprendre et à utiliser l'une ou l'autre langue; l'individuel et le social se rencontrent dans l'interaction de communication qui possède ses propres règles illocutaires. C'est par le système de réseaux de communication que l'individu apprend les règles sociales et développe les règles de comportement langagier individuelles et interpersonnelles.

Ce chapitre se propose d'étudier les fonctions de l'indoubill dans l'interaction locuteur-interlocuteur ou, mieux, dans les stratégies communicatives (voir HAMERS et BLANC, 1983:183-207). L'étude de ces fonctions permettra de mettre en lumière les contraintes de sélection, les processus d'interprétation, les représentations sous-jacentes, les finalités et les significations assignées à ce choix. Autrement dit, le problème est, en définitive, celui de dégager les aires d'indétermination - celles qui échappent aux régulations et aux contraintes institutionnelles et où se déclenchent des relations conflictuelles entre l'indoubill et le lingala ainsi que d'autres langues en présence - et de voir de près les processus par lesquels les membres de la communauté urbaine imputent à tous les usagers de l'indoubill et au parler lui-même des stéréotypes liés à une catégorie de ces locuteurs. Il s'agira, en définitive, de répondre à la question: *qui parle ou ne parle pas indoubill à qui, dans quelles circonstances et pourquoi* (Cf. Fishman).

Qui parle indoubill? Question superflue et inutile sans doute. La réponse saute aux yeux: "celui qui le connaît". Cependant, les choses cessent d'être évidentes lorsqu'on essaie d'interroger "ceux qui le connaissent" sur les catégories d'interlocuteurs auxquels ils ne parlent pas indoubill. Les réponses sont invariablement les mêmes: "avec les parents, les supérieurs, les étrangers (Blancs ou Noirs), ceux qui sont plus âgés /que le locuteur/, ceux qui ne le parlent ou ne le comprennent pas". Avec qui le parlent-ils? "Avec ceux qui le parlent et le comprennent", bien entendu, et surtout "avec des amis"

Que dire de telles réponses? Il y a, d'abord, une évidence qu'il importe de relever rapidement: on ne parle pas indoubill avec n'importe qui. L'usage de l'indoubill, comme celui de tout autre idiome, est subordonné à un ensemble de règles psycho-socioculturelles qui orientent et régularisent le comportement des locuteurs au sein de la communauté. Il s'inscrit dans une sorte de rituel dont les participants sont censés connaître le déroulement et les règles. L'un des éléments centraux de ce rituel est le réseau de rôles qui peuvent, dans une situation, l'exclure ou l'autoriser. La conformité aux règles centrées sur ce système de rôles appellent des sanctions positives. Autrement dit, le locuteur qui, dans toutes les situations, se laisserait guider par le système de rôles en vigueur au sein de la communauté opérerait pour une situation de légitimité. En revanche, le non-respect du système de rôles prescrits ou, si l'on veut, la non-conformité à ce système

appelle des sanctions négatives et s'interprète comme la marque d'un rapport d'illégitimité entretenu par le locuteur. Appliquée au cas de l'indoubill et du lingala, cela revient à dire que la sélection de l'indoubill dans des situations où ce dernier n'est ni prévu ni attendu, conformément au modèle normatif admis tacitement ou explicitement par l'ensemble ou par une partie de membres de la communauté urbaine, est une marque d'illégitimité entretenu par le locuteur avec le lingala; la sélection de celui-ci, par contre, constitue la marque d'un rapport de légitimité qu'on entretient aussi bien avec le lingala qu'avec l'indoubill. C'est ce qui ressort, nous semble-t-il, des affirmations du genre:

- Nakoki koloba indoubill tē na bato oyo baza sérieux. Soki nalobi, naloba kaka na bacamarades nameseni na bango. (Q.: Mpo na nini?) Mpo na nini? Parce que soki lokola nga boye, soki nabandi koloba tango na ba types oyo bameseni n'ango tē, bakokamata nga te au sérieux (Lycéen, 17 ans).
(Je peux pas parler indoubill avec des mecs qui sont sérieux. Si je /le/ parle, je /le/ parle uniquement avec les camarades avec lesquels j'suis habitué. (Q.: Pourquoi?) Pourquoi? Parce que, moi par exemple, si je commence à parler ça avec les types qui n'en ont pas l'habitude, ils ne me prendront pas au sérieux).
- Nga nakoki té koloba na père na nga par exemple: o vieux tia nga lart napeyeler litch moko ya danger to faimboule ebailer nga. Wana elakisi te naza lisusu na respect té na père na nga. Akomona te vraiment mwana na nga abébi (Lycéen, 16 ans).
(Moi, je ne peux pas dire à mon père par exemple: vieux, files-moi du pognon, je vais me taper une chemise super chouette ou (encore) je suis emmerdé par la faim. Il se dira: vraiment mon fils est foutu. Cela montre que je n'ai plus de respect envers mon père).
- Moi, à part mes amis, je ne parle jamais indoubill aux personnes sérieuses. C'est une langue qui n'est pas prise au sérieux (Agent de bureau, 25 ans).
- Je n'ose pas parler indoubill à ceux qui trouvent dans cette langue le signe d'une certaine barbarie ou d'un comportement contraire à celui du bon citoyen, c'est-à-dire sérieux, franc, sincère, honnête. Parce qu'on risque de me prendre pour un voyou, un délinquant. Comme /s'adressant à nous/ vous le savez vous-même d'ailleurs, certaines personnes tirent des conclusions hâtives à l'endroit des gens qui pratiquent cet argot. Et en plus, c'est un moyen, il est vrai, de communications entre délinquants. Je ne le suis pas, moi, c'est ainsi que je n'aime pas perdre ma véritable face (Lycéen, 19 ans).
- C'est pas sérieux de parler indoubill à ceux qui ne le connaissent pas, aux parents, aux vieux. Ça montre qu'on n'est pas bien éduqué, qu'on est voyou (Journaliste, 30 ans).
- Ceux qui ne le connaissent pas, mes parents et supérieurs parce que c'est pas sérieux (Professeur, 25 ans).
- Oui, mes supérieurs, mes parents et les membres de ma tribu. Ils ne le comprennent pas (Journaliste, 23 ans).
- Oui, les personnes qui ne tolèrent et ne préfèrent pas cette langue et qui ne la comprennent pas (Secrétaire, 26 ans).
- Mes supérieurs, mes parents, ceux qui ne le parlent pas (Chômeur, 29 ans).
- Quand on respecte vraiment quelqu'un, les parents, par exemple, on peut pas s'adresser à eux en indoubill. Vous /s'adressant à nous/ pouvez imaginer par exemple un jeune homme qui va chercher du boulot et qui se permet le luxe de parler indoubill à un patron. Qu'est-ce qu'il deviendra? On va le chasser. C'est sûr. On dira: mais c'est un voyou, ce garçon (Étudiant, 22 ans).

- Ma mère, par exemple, si elle t'entend parler indoubill, esili na yo. Okomi bandit. Akolinga komona yo lisusu te. Ata ozalaki copain na ngai, akondira te totanbolaka lisusu ensemble. Parce que na esprit na ye, okokomisa ngai bandit (Étudiant, 24 ans).
(Ma mère, par exemple, si elle t'entend parler indoubill c'est fini (pour toi) Tu deviens /du coup/ bandit /délinquant/. Elle n'aimera plus /du tout/ te voir. Même si t'étais mon copain, elle ne tolérera plus que nous nous promenions encore ensemble. Parce que dans son esprit, tu vas faire de moi un bandit).
- Mes parents, par exemple, ils ne comprennent aucun mot de ça (Étudiant, 23 ans).
- Devant certaines personnes. (Q.: Lesquelles?) Mes parents, par exemple. Je serai mal considéré. On me prendra pour un yanké ou un citoyen non respectable. Moi, je ne veux pas qu'on me considère comme ça. Ça ne m'arrange pas du tout (Étudiant, 22 ans).
- Quand on est devant un adulte, une personne qu'on doit respecter, on ne doit pas parler indoubill. D'abord, cette langue manque totalement de respect. Ensuite, elle est brutale. Elle n'a pas de termes de politesse (Professeur, 29 ans).
- Des gens sérieux ou des chefs ou bien des gens qui me considèrent comme étant sérieux (Q.: Pourquoi?) Pour sauvegarder mon honneur (Secrétaire, 27 ans).
- Oui devant mes supérieurs surtout, je n'ose pas le parler. Ils me prendront pour un raté qui fréquente des mauvais amis (Réalisateur T.V., 25 ans).
- Je peux prendre le cas de mes parents. Ils se méfient de cette langue. Ça leur rappelle le banditisme d'autrefois. Je ne fais donc qu'obéir aux ordres de mes parents (Lycéen, 15 ans).
- Moi si je me trouve devant quelqu'un de sérieux, s'il parle français d'habitude, je lui parle français, s'il parle seulement lingala, je lui parle lingala. C'est comme ça normalement que les choses doivent se passer. On ne peut pas parler n'importe quelle langue à n'importe qui. Qu'est-ce-qu'il dira de vous, si vous lui parlez dans une langue qu'il ne connaît pas. (Étudiant, 24 ans).
- Tous ceux qui ne savent pas tous les mots que les jeunes gens emploient ou déforment. Question donc de compréhension de mots et surtout de respect (Enseignant, 25 ans).
- Oui devant les parents et d'autres personnalités importantes parce que la langue manque d'égard (Chômeur, 22 ans).

Comme on le voit, le "bon citoyen", c'est donc celui qui s'abstient de parler l'indoubill aux parents, aux supérieurs, aux étrangers, à ceux qui ne le connaissent ou ne le comprennent pas ou tout simplement celui qui s'en abstient et qui fait comme s'il n'en connaissait même pas un mot. Renoncer à l'indoubill devant les catégories d'interlocuteurs précitées, c'est plus qu'un simple choix, c'est une obligation. Une contrainte imposée par le statut des interlocuteurs (voir supra: "je ne fais qu'obéir aux ordres de mes parents"). Se dérober à cette obligation, c'est se condamner au bannissement, à la mise en index, à la marginalisation. C'est accepter d'être taxé de "voyou", "délinquant", "mal éduqué". C'est s'exposer à toutes sortes de sanctions négatives. C'est faire preuve de manque de tout souci de respect ou de "déférence", selon le mot de GOFFMAN (1974:50-51):

Par ce mot, je désigne, écrit-il, un composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer dans les règles à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent. Nous avons là des signes de variation grâce auxquels l'acteur célèbre et confirme la relation qui l'unit au bénéficiaire.

En un mot, c'est se poser dans la société comme un "mauvais citoyen". L'usager de l'indoubill n'a aucun droit. On ne lui reconnaît que des obligations.

Ces observations peuvent, une fois de plus, être illustrées par une autre série de réponses à la question: "Y a-t-il des circonstances dans lesquelles vous ne parlez pas ou vous n'aimez pas parler indoubill? Pourquoi?"

- Lors des conversations avec mes parents, les membres de ma famille, mes supérieurs et les personnes plus âgées que moi. Pour ne pas compliquer la conversation (Secrétaire, 23 ans).
- En famille, devant les supérieurs. Parce que ce serait manquer de politesse (Fonctionnaire, 26 ans).
- En classe par exemple. Parce qu'une personne normale ne peut pas parler l'indoubill devant des gens compréhensifs(!) (Lycéen, 19 ans).
- Oui en public (Q.: Quel public?), Euuh là où il y a toutes sortes de gens. Parce que c'est impoli (Étudiante, 20 ans).
- En famille et au milieu des gens respectueux. Parce que c'est ridicule. C'est une langue souvent dite des voyous (Agent de bureau, 25 ans).
- Quand le milieu est hétérogène et quand on parle des choses sérieuses. Parce qu'en indoubill, je ne peux pas m'exprimer correctement (Professeur, 26 ans).
- Pendant que je traite une affaire sérieuse. Parce que ceux à qui je parle souvent ils ne le parlent pas et puis ce n'est pas poli (Scénariste, 25 ans).
- Dans une conversation avec un supérieur ou avec quelqu'un que je rencontre pour la première fois. Par politesse et pour qu'on ne me taxe pas de voyou (Étudiant, 21 ans).
- Devant une personne qui n'aime pas cette langue ou au bureau par exemple. C'est pour me respecter et être pris au sérieux (Étudiant, 21 ans).
- À l'école par exemple parce qu'on risque de me considérer comme un bandit (Lycéen, 16 ans).
- À l'école, en famille, devant un supérieur, parce que ce sont des circonstances qui exigent le sérieux (Conseiller juridique, 26 ans).
- Quand je me trouve dans un milieu de gens respectables. Ça rend quelqu'un bandit (Lycéen, 18 ans).
- Au cours d'une réception, au bureau, en compagnie des gens que je ne connais pas. Car l'indoubill est une langue d'incultes, de voyous (Professeur, 26 ans).
- Quand je me trouve en présence de mes supérieurs (professeurs, oncles, papa, grand-père, etc.). On risque de me trouver peu sérieux, puisqu'il y a une différence d'âge qui prime. Ils ne sont pas de mon niveau pour que je puisse m'adresser à eux dans ce dialecte des jeunes (Lycéen, 20 ans).
- Devant mes parents et mes supérieurs. Ils croient souvent que ceux qui parlent indoubill passent leur temps à faire des aventures. Alors c'est pas bien d'être traité comme ça (Étudiant, 22 ans).

- Quand je suis fâché ou de mauvaise humeur parce qu'alors je préfère me taire ou je parle sérieusement à celui à qui je veux exprimer ma colère (Chômeur, 22 ans).
- En famille par exemple parce que cette langue ne plaît à personne (Lycéen, 17 ans).
- Quand je parle avec mes supérieurs ou avec des gens avec lesquels je ne suis pas habitué, des gens avec qui je n'ai pas l'habitude de blaguer. Parce qu'en indoubill nous faisons d'abord un mélange de plusieurs langues, ensuite parce que c'est une langue qui n'est pas très polie (Étudiant, 20 ans).
- Dans plusieurs circonstances notamment devant les autorités ou les supérieurs et devant les parents (Chômeur, 20 ans).
- Parce que c'est trop gênant. C'est une langue qui se parle entre amis et pas devant n'importe qui.
- Parler ça devant une autorité est un signe d'impolitesse (Lycéen, 17 ans).

Quelles que soient les circonstances dans lesquelles on recourt à l'indoubill, la référence normative principale reste toujours l'interlocuteur. Mais on ne renonce pas à l'indoubill uniquement parce qu'on se trouve devant des "parents", des "autorités", des "supérieurs", des personnes de niveau différent, des personnes qu'on ne connaît pas, avec lesquelles on n'est pas habitué, "des gens respectueux", des personnes d'un âge supérieur, "quand le milieu est hétérogène", mais aussi et surtout parce qu'on ne veut pas paraître irrespectueux, impoli, "landit", "délinquant", "voyou", "peu sérieux", "ridicule" ou enfin parce qu'on ne veut pas "compliquer la conversation", c'est-à-dire parce qu'on tient à se faire comprendre. Au-delà de l'obligation liée aux rôles de l'interlocuteur, il y a donc ainsi clairement affirmé, d'une part, le souci de ne pas être victime des stéréotypes inhérents à l'usage de l'indoubill et, d'autre part, le désir d'intercompréhension. Sauf cas de choix intentionnel répondant à une stratégie particulière, normalement on ne parle pas à quelqu'un pour ne pas se faire comprendre. Ce souci d'intercompréhension montre que les usagers de l'indoubill et ceux du lingala appartiennent à des sous-communautés différentes. Plus justement, les premiers sont à cheval entre deux communautés.

Et que penser réellement de l'indoubill "ailleurs qu'en face des parents, des supérieurs, des étrangers..." et, ensuite, de l'indoubill entre amis ? Dans quelle mesure peut-on se fier à ces affirmations ?

Telle qu'elle est présentée, la catégorisation des situations d'usage de l'indoubill en fonction du statut de l'interlocuteur n'est qu'une manière de se conformer aux régulations normatives prescrites non pas par la communauté indoubill, mais par celle du lingala. En effet, lorsqu'on examine de près les choses, on constate que ce modèle subit fréquemment des manipulations. Aux yeux de certains, celles-ci pourraient paraître comme des "exceptions à la règle". Il n'y aurait rien de plus erroné que de ramener ainsi au rang d'exceptions des "écarts" qui doivent être intégrés dans le modèle général de comportement et d'interprétation. Il ne s'agit, en effet, que d'une réinterprétation du modèle général. Réinterprétation qui s'effectue selon le type de situations dans lesquelles se déroule l'échange verbal et selon les finalités assignées à ce dernier.

L'usage de l'indoubill n'est pas tout simplement une marque d'appartenance à une certaine communauté dont les limites restent d'ailleurs à être précisées. Il n'est pas limité aux seules relations "inter-groupales". On peut parler indoubill aux parents ou aux supérieurs, ne serait-ce que parce que la vigilance "méta-communicative" n'est pas mobilisée :

Il m'arrive souvent de m'adresser à ma mère en indoubill. Ça arrive aussi parfois en classe. Bon, parfois maman me demande de répéter ce que j'ai dit. Parfois, elle ne demande pas. Je finis après par comprendre ce que j'ai fait. Je ne le fais pas exprès. Je suis distrait. C'est tout. Mais quand je fais attention, ça m'arrive pas (Lycéen, 19 ans).

Si pour le cas de ce jeune lycéen, l'usage de l'indoubill dans ce contexte est imputable à un manque de contrôle (reconnu comme tel), pour cet autre il a pour objectif d'"amadouer" sa mère. C'est pour lui un moyen de sensibiliser celle-ci en vue d'obtenir ce qu'il recherche:

Souvent quand j'ai envie de demander quelque chose à maman, de l'argent par exemple, je lui parle en indoubill, je peux dire:

mère boni! Tia nga mwa lart ko. Boni yo canaille boye? (Q.: Andimi yango pé apési yo lart ango?) Oui. Omoni pe apesi ngai yango. Asi ameséni na ndenge nalobisaka ye. Okomona mbala mosusu azo saka seka na ye (Lycéen, 20 ans).

(Écoutez, maman! Files-moi un peu de fric. Pourquoi t'es si méchante? (Q.: Elle tolère ça et te donne aussi le fric en question?). Oui elle me donne ça. Elle est déjà habituée avec ma façon de parler (avec la manière dont je lui parle, tu la verras parfois rire).

Il va de soi qu'une telle attitude, un tel comportement suppose une certaine familiarité entre l'enfant et sa mère. D'un autre côté, il constitue la marque d'une certaine complicité entre les deux. Pour la mère, l'indoubill n'est plus perçu comme l'expression de la délinquance, de l'impolitesse. Bien au contraire. Il s'agit uniquement d'un trait de comportement propre à la génération de son enfant.

Pour ce lycéen, en revanche, l'indoubill lui permet d'exprimer sa colère, son indignation devant une situation qu'il n'admet pas. C'est pour lui une manière d'exprimer une protestation, l'expression d'une certaine contestation dans un état de colère:

Soki naza fâché, soki mère to père alobi na nga eloko moko ya malonga tē nazongisi ye réponse kaka na canaille. Nalobi indoubill oyo makasi makasi penza. Wana bakoyoka tē il faut batika nga nye. L'heure mosusu pe na cours, lokola jour moko, nyama moko ya prof na biao atindi nga na tableau, nga naboyi. Alingaki kaka nakende. Naboyi na nga. Nafandi Abimisi nga libanda. Avant nabima naabi ne: vieux marine, naza momie no tē (Lycéen, 17 an.).

(Si je suis fâché, si maman ou papa (le père) me dit quelque chose de pas convenable, je lui réponds méchamment et je le fais délibérément. J'parle en indoubill super, super compliqué. Comme ça ils comprendront qu'il faut qu'ils me laissent tranquille. Parfois aussi aux cours, un jour par exemple, un imbécile de notre prof. m'a envoyé au tableau; moi je ne voulais pas. Il tenait à tout prix à ce que j'aïlle. Moi je ne voulais pas. Je suis resté à ma place (je me suis assis). Il m'a fait sortir (dehors). Avant de sortir, je lui ai dit: vieux marin/ provincial, originaire de province/, j'suis pas ta nana).

Voyons à présent ce qu'il faut penser de l'indoubill entre amis. Qui sont les amis? Les congénères ou les membres d'une même classe d'âge? Les *mista* (copains) ou les *petits ya (du) quartier*? Ceux qui se connaissent de longue date? Ceux qui ne se sont jamais vus et que le hasard ou une occasion donnée place un moment l'un en face de l'autre? Derrière le terme "amis" se dissimule ainsi une diversité de partenaires issus de milieux différents, appartenant à diverses micro-communautés et aux attitudes aussi peu homogènes que le groupe lui-même.

"L'indoubill entre amis" implique l'existence d'un groupe (fondamentalement hétérogène) de partenaires caractérisés par des liens de familiarité, d'intimité, de proximité et dont les membres partagent les mêmes règles d'usage linguistique et d'interprétation sociolinguistiques. Un groupe, enfin, qui présente les mêmes attitudes vis-à-vis des langues présentes au sein de la communauté. L'usage de l'indoubill serait ici la marque de cette proximité, c'est-à-dire la démonstration la plus éloquente de l'absence de toute distance sociale entre les partenaires. Est-ce toujours le cas?

Entre "amis", on peut recourir à l'indoubill en vue de dominer autrui, de s'imposer à lui:

Batypes mosusu okomona boso soloia, ata boso solola na lingala, bakobanda indoubill oyo ya makasi makasi. Akotiya bamots moko très compliqués. Azo inventer pe mosusu na ndenge alingi. Nyoso wana azo linga nini? Azo linga anyata bino na sé ya makolo na yé. Azo sala neti alingi adominer bino. Mpo bandima te ye asa mista, vrai gang. Il faut bobanga ye. Nyoso azo loba il faut bandima ango (Chômeur, 25 ans).

(Certains types tu constateras /quand/ vous vous entretenez même si vous vous entretenez en lingala, qu'ils commenceront à parler un indoubill très, très compliqué. Il emploiera (mettra) des mots très compliqués. Il invente aussi d'autres mots comme il l'entend. /Dans/ tout cela qu'est-ce qu'il veut? Il veut vous foutre sous ses pieds. Il veut vous dominer. Il veut faire comme un vrai mec, un vrai dur. Il faut que vous le redoutiez. Tout ce qu'il dit, il faut qu'on accepte ça).

L'imputation de domination va de pair avec la réclamation d'une position de leadership. Celui qui veut imposer son leadership. devenir le maître du groupe, le caïd (dans le cas des bandes) recherchera les moyens d'atteindre ces objectifs dans l'usage d'un indoubill aussi "compliqué" que possible. Plus il fera preuve d'une grande maîtrise de son instrument de domination. plus il aura la chance d'imposer son leadership, de s'assurer la victoire finale.

Mais qu'est-ce maîtriser l'indoubill? C'est tout simplement posséder à fond les procédés de manipulation et de spécialisation (les procédés métaphoriques, métasémémiques, métataxiques, etc.), susceptibles d'embrouiller l'intercompréhension. C'est réserver une large place dans l'énonciation à l'emprunt. L'indoubill devient ici un art: l'art de parler non pas pour ne rien dire, mais pour ne pas être compris facilement. C'est à qui se montrera meilleur artiste que reviendra la victoire. Ainsi, la domination et la vantardise auxquelles on a fait allusion tout à l'heure, prennent-elles la forme ritualisée d'une joute oratoire ou d'un défi:

L'heure mosusu, soki tokutani na bamista ya quartier mosusu, lokola bana ya Ngiri-Ngiri, bon biso, toza awa na Bandal, soki tokutani na banganda na biso, ata na wenze, ata na nzela, tobandi sik'oyo guerre mondiale. Bango bazo bombarder biso bamots na bango ya kafu-kafu penza. Biso pe tobimisi oyo ya biso. Babombes na babombes. L'heure mosusu bazo comprendre biso tē. Biso pe tozo comprendre bango tē. Mais tozo continuer. Baoyo bakomona te moyen ya kocontinuer liasusu esa tē, batiki na bango. Basengi haut-les-mains. Baoyo bazo continuer bagagner na bango. (Q.: Soki groupe moko etiki tē?) Tocontinuer kaka. Eza guerre tē! Eza neti mwa concours moko boye. Et puis tosalaka ango mbala mingi po baya koniokola biso tē. Batika biso nyé. Tolingaka te bakamata biso lokola bayuma moko boye (Chômeur, 17 ans).

Parfois, si nous nous rencontrons avec des gars d'un autre quartier, par exemple les gars de Ngiri-Ngiri, bon, nous sommes ici à Bandal, si nous nous rencontrons dans nos lieux de rencontre, même au marché, même sur la route, nous commençons (maintenant) une guerre mondiale /nous nous livrons à une joute oratoire/. Eux, ils nous bombardent /avec/ leurs mots les plus compliqués. Nous aussi, nous lâchons les nôtres. Des bombes contre des bombes. Tu remarqueras parfois qu'ils ne nous comprennent pas. Nous aussi, nous ne les comprenons pas. Mais nous continuons toujours. Ceux qui verront qu'ils ne peuvent plus continuer, ils abandonnent. Ils acceptent la défaite (ils demandent haut-les-mains). Ceux qui continuent remportent la victoire (gagnent). (Q.: Si aucun groupe ne capitule?) Nous continuons toujours. C'est une guerre, n'est-ce pas! C'est comme une sorte de concours. Et puis, nous faisons ça souvent pour qu'on ne vienne pas nous emmerder. Pour qu'on nous fiche la paix. Nous n'aimons pas qu'on nous prenne pour des mecs complètement nuls).

Dans d'autres contextes, c'est le trait vantardise qui sera relevé. Est taxé de "vantard", celui qui, au mépris des autres, veut montrer à ces derniers qu'ils ne peuvent pas se comparer à lui. En ce sens qu'il maîtrise le parler mieux que quiconque du groupe:

Ba vieux mosusu to ba petits mosusu, lokola biso boye, oyo balobaka langue wana, bazaka vantards trop. Baza caractère. Azo loba indoubill kaka na kivantardise na ye wana. Azo sala na canaille. Ye ayébi indoubill bien, bino boyebi ango tē. Okoki kosala face na ye tē (Chômeur, 24 ans).

(Certains vieux ou certains petits, (comme) nous par exemple, ceux qui parlent cette langue, ils sont trop /très/ vantards. Ils sont vantards. Il parle indoubill avec vantardise. Il /le/ fait délibérément. Lui, il connaît bien l'indoubill, vous, vous ne le connaissez pas. Tu ne peux pas te mesurer à lui (faire face).

Le recours à l'indoubill peut se situer dans le cadre d'une stratégie qui tient à la fois du masquage¹ et de la connivence². C'est le cas notamment pour ce lycéen qui le parle "pour faire croire aux ballados qu'il est) des leurs":

Moi, je parle parfois indoubill pour faire croire aux ballados que je suis des leurs et par conséquent être à l'abri de toute farce de leur part (Lycéen, 18 ans).

La fonction de masquage se double donc ici d'une fonction que nous pourrions appeler préventive (cf. "et par conséquent être à l'abri de toute farce de leur part"). On se sert de l'indoubill comme on se servirait d'un vaccin. Une sorte de précaution que l'on prend pour prévenir un danger imminent. Au-delà du masquage proprement dit et du désir de prévention sous-jacent, l'usage de l'indoubill peut être subordonné à une volonté d'intégration. On recourt à l'indoubill comme moyen de revendiquer les mêmes droits que les jeunes citadins nés à Kinshasa. Cela est singulièrement remarquable dans le milieu de jeunes chômeurs *bauta* ou *marines* (provinciaux installés à Kinshasa) auxquels n'est souvent réservé que le triste sort d'un domestique, d'un "pousse-pousseur", d'un cireur de souliers ou d'un *prix mangondo* (petit vendeur à la sauvette).

Ainsi que nous l'avons signalé ci-dessus, pour cette catégorie de jeunes, l'usage de l'indoubill constitue la marque la plus incontestable de leur intégration dans la communauté de la jeunesse urbaine. L'indoubill devient pour eux une langue prestigieuse, dépourvue de tous les stéréotypes qui lui sont infligés. À partir du moment où ces jeunes s'y exercent et qu'ils le pratiquent tant bien que mal, ils croient avoir la possibilité de revendiquer les mêmes droits que les autres, ceux qui d'habitude n'hésitent pas à leur rappeler leur origine rurale.

D'autres types de contraintes sont imposées par l'objet de la communication. L'indoubill se prête plus à des banalités quotidiennes, aux sentiments, au discours ayant trait au vol, à la violence, etc., qu'à la science, à la politique, à l'économie, à la littérature. Il y a des catégories de sujets qui en éliminent l'usage. On observe aussi le même phénomène dans les rapports du lingala et du français. Des usagers lettrés s'entretiennent de la science, de la politique, de l'économie plus en français qu'en lingala. Même lorsqu'ils choisissent cette dernière langue, le discours est souvent émaillé de séquences métissées ou d'emprunts français. La langue dans laquelle on est habitué à traiter d'un sujet donné s'impose ainsi au locuteur au détriment d'une autre. Et ce, quelles que soient les aptitudes de cette dernière à exprimer les mêmes réalités ou les mêmes notions.

Il découle de cette analyse que les stéréotypes imputés à l'indoubill résultent, au fond, d'une projection sur la langue des traits reconnus "officiellement" aux locuteurs historiques (bills et ballados). Il s'agit, par conséquent, d'une opération de généralisation qui fait que des étiquettes caractéristiques d'un groupe donné sont imputées à la langue de ce groupe d'abord, et ensuite à tous ceux qui la pratiquent. Ce n'est donc ni l'indoubill ni son usage qui sont impolis, irrespectueux, ridicules ou on ne sait quoi d'autre. C'est plutôt une certaine catégorie de locuteurs qui sont censés incarner ce portrait. On pourra en juger grâce aux réponses fournies aux trois questions suivantes:

¹ et ² Le sens de ces mots est, à peu près, celui que leur donne J.B. MARCELLESI: "Par le masquage, le locuteur fait disparaître de son discours les unités qui le désignent comme d'un groupe. Par la connivence, le locuteur utilise un vocabulaire qui le ferait classer comme d'un groupe si les destinataires ne savaient eux-mêmes qu'il n'est pas de ce groupe".

(1) "Que pensez-vous ou que pense-t-on des ballados ou des yankés"?

- Ce sont des bandits, des hommes sans éducation, des voyous (Fonctionnaire, 27 ans).
- Ils sont des bandits, des indisciplinés, des grands voleurs (Lycéen, 19 ans).
- Ce sont des désœuvrés. Ils n'ont pas droit au respect (Étudiante, 21 ans).
- Ils sont de niveau intellectuel très bas (Chômeur, 20 ans).
- Ce sont pour la plupart des bandits, voyous, mauvais garçons (Journaliste, 30 ans).
- Ce sont des jeunes gens qui ne font que nuire aux autres, qui ne veulent que leur profit. Des vauriens, quoi! (Scénariste, 25 ans).
- Ils sont détraqués, désœuvrés (Agent de marketing, 25 ans).
- Ils sont l'objet d'une certaine méfiance de la part de ceux qui se croient sérieux (Étudiant, 22 ans).
- Ils sont craints et détestés (professeur, 28 ans).
- Ils ont une très mauvaise réputation. La police devrait les foutre tous en prison ou dans les camps de rééducation. Comment (s'adressant à nous) voulez-vous qu'on accepte de vivre ensemble avec des imbéciles qui ont en tête seulement l'idée du vol. Allez au marché de "Pont-Kasa-Vubu", vous verrez vous-même. Vous me donnerez raison (Technicien d'assainissement, 30 ans).
- Des inconscients, des jeunes gens bizarres, méchants, qui n'ont peur de personne, qui provoquent les gens, les femmes, les enfants dans la rue (Q.: C'est tout?) C'est tout. C'est tout. Qu'est-ce que tu veux qu'ils soient d'autres? (Fonctionnaire, 35 ans).
- Des voyous, des délinquants, des garçons sans éducation (Étudiant, 21 ans).
- La génération qui parle indouill est une génération de bandits. C'est une génération complètement perdue (Étudiant, 23 ans).
- Ils sont aliénés du point de vue mental, ils sont des râtés et ne doivent être l'objet d'aucune considération (Étudiant, 23 ans).
- Ils sont des voyous, sans éducation. Parfois ce sont des types qui aiment dire leur vérité aux chefs. Ils ne sont donc pas du tout polis (Journaliste, 23 ans).
- Ce sont des râtés, des désœuvrés, des mendiants, des voleurs, des brutes, des indisciplinés (Réalisateur T.V., 25 ans).

La condamnation est sans appel. Le ballados ou le yanké est un paria, sans plus. Une sorte de peste en quelque sorte. Comment peut-on revendiquer une certaine place dans la société lorsqu'on n'est reconnu que comme "bandit", "voyou", "homme" ou "garçon" sans éducation, "indiscipliné", "désœuvré", de "niveau intellectuel très bas", "mauvais garçon", "aliéné mental", "impoli", "voleur", "brute", tout juste bon pour la prison ou pour un centre de rééducation. Le mythe du bill et ballados bandit - brute - voleur - impoli - mauvais, etc., est ainsi tellement ancré dans la société qu'il influe sur tous les jugements formulés sur le parler qui est reconnu comme étant leur propriété, leur trait d'identification. Rares sont ceux qui leur reconnaissent quelques traits positifs et qui éprouvent la nécessité de nuancer leur jugement:

- On dit généralement que ces jeunes gens sont des bandits. Mais ceux-là se trompent. Les ballados ne sont pas nés ballados. C'est la société qui les a rendus comme ça. Ce sont les parents, les premiers responsables. Ils ne veulent pas s'occuper de leurs enfants. Souvent, c'est le système d'éducation des parents et les conditions matérielles de la famille qui poussent ces jeunes à faire ce qu'ils font (Chômeur, 25 ans).
- Les ballados, ce sont de petits génies, la preuve c'est qu'ils ont créé leur propre langue: les autres ne la comprennent pas du tout (Chômeur, 30 ans).
- Ce sont des jeunes gens qui voient clair dans la vie (Lycéen, 18 ans).
- Ils sont forts et voyous. Mais pas tous, j'en connais qui sont sérieux (Chômeur, 24 ans).
- Ce sont des jeunes gens courageux, actifs et forts (Étudiants, 22 ans).
- Des hommes courageux et audacieux (Lycéen, 18 ans).

Toujours est-il que la puissance de la stéréotypie négative inhérente aux ballados est telle que leur langue subit le même sort. Preuve: ces quelques réponses à notre dernière question:

(2) *"Que pensez-vous de ceux qui parlent indoubill?"*

- Ce sont des bandits, sans instruction (Dactylographe, 13 ans).
- Ce sont des indisciplinés, des voleurs (Fonctionnaire, 27 ans).
- Ce sont des bandits (Étudiant, 23 ans).
- Je pense qu'ils sont un peu dérangés par l'alcool, la drogue à tel point qu'ils font sortir des mots sans comprendre le sens (Militaire, 23 ans).
- Ce sont des yéyés, pas très polis, souvent sans manières. Ce sont aussi des voleurs et des assassins (Réalisatrice, 27 ans).
- Ce sont des nostalgiques de la vieille époque (Chômeur, 26 ans).

Il est curieux de constater que de telles réponses soient données même par ceux qui pratiquent l'indoubill. Il faut, peut-être, penser que c'est autrui qui est ici jugé plutôt que soi-même.

Quoi qu'il en soit, d'autres réponses soulignent d'abord la nécessité d'établir une distinction claire entre les ballados ou le yanké et les usagers de l'indoubill en tant que tels:

- Selon moi, toute personne qui parle indoubill n'est pas nécessairement un bagarreur, un casseur. Quand on parle de l'indoubill, il faut bien faire cette distinction (Étudiant, 21 ans).
- Moi, par exemple, je parle indoubill quand je suis avec mes amis. Si quelqu'un qui ne me connaît pas m'entend parler cette langue, il va se dire: voilà encore un bandit. Alors qu'en réalité je ne suis pas bandit. Mes amis ne le sont même pas. Ça ce n'est pas bien. Vouloir faire de tout le monde des ballados ou des délinquants parce qu'on parle indoubill. La langue que nous parlons devrait être vue avant tout comme la langue des jeunes, le trait de notre génération et non comme la langue des bandits. Qui est bandit? On ne va pas nous faire croire que tous les bandits parlent indoubill. Les vieux qui cassent les magasins,

parlent-ils tous indoubill? Ceux qui volent, détournent de l'argent, le parlent-ils? Non. Alors pourquoi dire que tous ceux qui parlent indoubill sont des bandits? C'est complètement faux (Étudiant, 23 ans).

- Ceux qui parlent indoubill ne sont pas tous des délinquants, mais des jeunes gens intéressés par l'usage de la nouvelle langue. Ils en ont fait l'expression de la jeunesse. Jadis, c'était des jeunes voyous qui fumaient du chanvre, violaient et détournaient les filles. Il y a encore aujourd'hui des jeunes qui font ça: les ballados. Mais ce n'est pas tout le monde. Moi qui te parle (s'adressant à nous), je ne suis pas bandit, je ne suis pas ballados. Tu le sais bien (Professeur, 26 ans).

Et lorsqu'on ne trouve rien à leur "reprocher", on s'interdit de juger les usagers de l'indoubill:

Je peux rien leur reprocher. C'est pas parce que leur langue est incivique (!) qu'ils sont nécessairement inciviques (Étudiante, 21 ans)

Ou encore on voit uniquement dans celui-ci un moyen d'expression comme tout autre:

Ce n'est qu'une langue. Il ne faudrait pas formuler des jugements particuliers à l'égard de ceux qui la parlent (Professeur, 28 ans).

On voit par quel mécanisme s'effectue la péjoration de l'indoubill. On voit aussi qu'il est plus que nécessaire de ne pas ramener tous les usagers au rang des délinquants.

En outre, les relations entre l'indoubill et le lingala ne sont pas uniquement des relations de complémentarité et de dominance. Il existe, entre les deux, des zones d'indétermination dans lesquelles les rapports de complémentarité, en particulier, se transforment en rapports de concurrence. Ces rapports ne peuvent être dégagés et ne deviennent intelligibles qu'à partir du moment où l'on prend comme critères opératoires les rôles occupés par les participants à l'acte de communication.

Les contraintes normatives institutionnelles subissent une série de manipulations qui, selon le type de situations, font apparaître l'indoubill comme une marque soit d'irrespect, d'impolitesse, de mauvaise éducation, de délinquance, soit de domination, de masquage, de connivence, de prévention, etc. Ces étiquettes représentent autant de stéréotypes que de fonctions assumés par l'indoubill dans les stratégies interpersonnelles.

Si, dans ce cas précis, le lingala se présente comme une variété neutre (ce qui est relatif), débarrassée de toute implication métalinguistique particulière, l'indoubill semble toujours subordonné à une intention précise. Le choix de ce dernier implique une certaine libération, une prise de distance vis-à-vis des valeurs et des représentations assignées habituellement au lingala.

Concernant les fonctions proprement dites (instrument d'intégration et d'affirmation de soi dans une situation particulière; expression de la vantardise; moyen de s'assurer le leadership; connivence, masquage, etc.), celles-ci sont inséparables des finalités assignées à l'usage de l'indoubill par le locuteur ou par certains groupes de locuteurs dans une situation donnée. Dans la pratique effective de l'indoubill, rien n'exclut ce dernier de relations de type "bureaucratique". Il n'empêche que son champ fonctionnel (il s'agit ici de fonctions macrosociolinguistiques) soit toujours restreint par rapport à celui du lingala. Aucune situation n'exclut ce dernier au profit uniquement de l'indoubill. Toutes impliquent un choix au locuteur entre la variété commune du lingala et l'indoubill.

D'un autre côté, tout se passe comme si les usagers de l'indoubill entretenaient avec leur parler un rapport d'illégitimité. La légitimité, n'est en effet, institutionnellement reconnue que du

côté des usagers du lingala et d'autres langues pratiquées à Kinshasa. La situation est telle que les locuteurs légitimes de l'indoubill (ballados, anciens bills, etc.) se trouvent, malgré eux, condamnés à admettre cette illégitimité. Mais, même s'il est partagé par les usagers de l'indoubill, ce sentiment d'illégitimité demeure fondamentalement le résultat d'une contrainte extérieure. En ce sens que l'illégitimité est imposée par les non-usagers de l'indoubill. Ce sont ces derniers qui, en mettant l'indoubill et ses usagers à l'index, ont imposé ce sentiment au point que la plupart des usagers de l'indoubill en sont arrivés à trouver la situation tout à fait normale. Il n'en demeure pas moins que pour certains usagers de l'indoubill, celui-ci est considéré comme leur propriété avec tout ce que cela implique et sous-entend. Ils en sont les usagers légitimes et revendiquent le droit d'être acceptés comme tels. Pour eux, tout individu (ballados ou non ballados) qui prétend être du groupe, adhérer à ses valeurs, doit parler indoubill. S'abstenir d'en user équivaut à s'exclure automatiquement du groupe ou, tout simplement, à montrer qu'on n'en fait pas partie ou qu'on ne doit pas prétendre en être membre. Il y a ici plus qu'un simple déterminant d'appartenance au groupe. C'est surtout l'affirmation de la légitimité des uns et de l'illégitimité des autres qui est soulignée. Le non-usage de l'indoubill condamne à l'illégitimité. La situation est donc complexe. Tout dépend de quel côté on se situe.

VII. COMMENT ON PARLE INDOUBILL

Nous reprenons dans cette partie de l'étude quelques énoncés indoubill. Certains ont été recueillis par MUWANGU, M. (1988). Tous appartiennent au code oral. Dans ces énoncés, les termes portant un astérisque sont considérés comme appartenant au noyau spécialisé du lexique indoubill.

1. Type avarier*
1 2-3
Type II - varier*
1 2 3
(Le type a changé d'avis)
2. Bouger* petit*
1 2
Vas petit
1 2
(Tailles-toi mon gars)
3. Bolata basoul*, bo gazer*
1-2 3-4 5-6
Vous-porter les-souliers, vous gazer
1 2 3 4 5 6
(Portez vos souliers, filez)
4. Vieux* asaper danger*
1 2-3 4
Vieux il-saper danger
1 2 3 4
(Le "vieux" s'est sapé terriblement)
5. Aphaser* tout près ya petite*
1-2 3 4 5 6
Il/elle-phaser tout près de petite
1 2 3 4 5 6
(Il s'est planté tout près de la nana)
6. Narêver* yo mystique*
1-2 3 4
Je - rêver toi mystique
1 2 3 4
(J'te trouve bizarre)
7. Mpo oréussir, il faut ocoopérer*
1 2-3 4 5 6-7
Pour que toi/tu-réussir, il faut (que)
1 2 3 4 5
toi/tu - coopérer
6 7
(Pour réussir /aux examens/, il faut négocier /les points/)
8. Coop* erâter. Damage.
1 2-3 4
Coopération elle-râter. Damage.
1 2 3 4
(J'ai loupé le coup. Damage).
9. Badié* kocraquer* na Masina
1-2 3-4 5 6
Ils/elles sont allé(e)s inf-craquer à Masina
1 2 3 4 5 6
(Ils/elles sont allés se ballader à Masina).
10. Aviser* boye. Père moko gaillard babloquer* ye
1-2 3 4 5 6 7-8 9
il/elle viser comme ça, père un gaillard
1 2 3 4 5 6
ils/elles-ont bloqué le/lui
7 8 9
(Il/elle jette un coup d'oeil. /D'où'est-ce qu'il voit?/ Un gros mec était arrêté).
11. Temporiser*, tōzoya /tozali koya/
1 2-3-4 2 3 4
Temporiser nous-être-venir
1 2 3 4
(Attends /Patience/, nous arrivons)
12. Grand bal* avirer*
1 2 3-4
Dur il-virer
1-2 3 4
(Le mec s'est taillé)
13. Borapiditer*, soki te-borâter*
1-2 3 4 5-6
Vous - rapiditer si non vous râter
1 2 3 4 5 6
(Dépêchez-vous, sinon vous loupez /ra/)
14. Tenter* mère*, bakoservir-yo
1 2 3-4-5 6
Tenter mère, ils/elles-inf-servir toi/te
1 2 3 4 5 6
(Patience radame, on va te servir)

15. Par moi sanzema* na programme bayankés*
1 2 3 4 5 6-7
Par moi changement dans programme des yankés
1 2 3 4 5 6-7
(Pour ma part, je vais désormais changer de vie,
je renonce à la vie des délinquants).
16. Acuir* bacahiers, adié* tenter* mista na tohard*
1-2 3-4 5-6 6 7 8 9
Il cuire des/les cahiers il-alla attendre mister
1 2 3 4 5 6 7
à piaule
8 9
(Il prit les cahiers, il s'en alla attendre le
copain à la piaule)
17. Mista*, comment y' ozonvener* /yo ozali konvener/
1 2 3 4-5 6 3 4-5 6
na mating* boye?
7 8 9
Pote, comment toi tu es venir au matin comme ça?
1 2 3 4 5 6 7 8 9
(/Mon/ pote, comment? t'es si matinal? (Pourquoi
es-tu si matinal?))
18. Ngazoréver* /ngai nazali koréver/ route tchik*
1-2-3-4 1 2-3 inf-4 5 6
ekoser panique
7-8 9
Moi je suis rêver route school ça semera panique
1 2 3 4 5 6 7 8 9
- na baventres à nous
10 11-12 13 14
dans des/les ventres à nous
10 11 12 13 14
(J'crois qu'aller à l'école ça va nous flanquer
la trouille)
19. Il faut tosolutionner affaire* ya marque* oyo
1 2 3-4 5 6 7 8
Il faut /que/ nous solutionner affaire de marque
1 2 3 4 5 6 7
ce/cet(te)
8
(Il faut que nous trouvions une solution à cette
affaire)
20. Tchik* edji* /ezali/ époque* simple par moi
1 2-3 2-3 4 5 6 7
School il/elle-est époque simple par moi
1 2 3 4 5 6 7
(L'école, c'est un faux problème pour moi)
21. Instituteur acuir* mètre canne aviser Sodios,
1 2-3 4 5 2-6 7
Instituteur il cuire mètre canne il-viser Sodios
1 2 3 4 5 2 6 7
ur: temps asikiver*, canne eclaquer contre mur
8 9 2-10 5 11-12 13 14
un temps il-esquiver, canne il-claquer contre mur
8 9 2 10 5 11 12 13 14
(L'instituteur ramasse un mètre, le lance vers
Sodios, en un clin d'oeil, il /Sodios/ l'es-
quive, le mètre heurte le mur)
22. Acalculer*, aguetter* que fin du monde ekoni
1-2 1-3 4 5 6 7 8-9
tout près
10 11
Il/elle-calculer il/elle-guetter que fin du monde
1 2 1 3 4 5 6 7
il/elle-est
8 9
arrivé tout près
9 10 11
(Il réfléchit, il comprit que sa fin était
proche)
23. Par moi merkat* nivé* témoin*, azodéfender*/azali
1 2 3 4 5 6-7 8 6-7
kodéfender/
inf 8
Par moi mère mauvais témoin, il/elle-est-défendre
1 2 3 4 5 6 7 8
shérif abola ngai badim*, mais nazoguetter* tout
9 10-11 12 13-14 15 16-17-18 19
siempre*
20
shériff il/elle-battre moi des/les - argents,
9 10 11 12 13 14
mais je suis guetter tout simple
15 16 17 18 19 20
(Maman est méchante à mon égard, elle interdit à
mon père de me filer du fric; mais je me fous de
tout cela)
24. Azorouler /azali korouler/ sans lumière; tout
1-2-3 1-2 inf-3 4 5 6
côté bamurs
7 9 9
Il/elle-est-rouler sans lumière tout côté
1 2 3 4 5 6 7
des/les murs
8 9
ezobarrer/ezali kobarrer/
10-11-12 10-11 inf- 12
Il-est-barrer
10 11 12
(Il roule sans phares; de tous les côtés, les
murs barraient/ toutes les issues/)
25. Tonvener* koréver* situation
1-2 3-4 5
Nous - venir rêver situation
1 2 3-4 5
(Nous sommes venus nous rendre compte de la
situation)
26. Entretemps azodépanner*/azali kodépanner/ petite*
1 2-3 4 2-3 inf-4 5
Entretemps il/elle est dépanner petite
1 2 3 4 5
(Entre-temps, il libère/aide la jeune fille)
27. Guetter* gaillard apleurer!
1 2 3-4
Guetter gaillard il/elle-pleurer
1 2 3 4
(Voyez comme le gaillard pleure!)

28. Bapetits* tous barier*
 1 2 3 4 5
 Les/des petits tous ils-rire
 1 2 3 4 5
 (Tous les petits se mirent à rire)
29. Bamener opération* minerval, ereust*r
 1-2 3 4 5-6
 Ils/elles mener opération minerval, elle/il
 1 2 3 4
 réussir
 6
 (Ils menèrent l'opération frais de scolarité, celle-ci réussit)
30. Grand* adamaki* yo ou quoi?
 1 2 3 4 5 6
 Grand il-daner toi ou quoi
 1 2 3 4 5 6
 (Le grand /ton mari/ t'a battu?):
31. Panick* un temps* bord* ya bagonzo*
 1 2 3 4 5 6 7
 Panique un temps bord de des/les-gonzesses
 1 2 3 4 5 6 7
 (Les gonzesses ont eu la trouille)
32. Navirer* nvail*, mon frère
 1-2 3 4 5
 Je-virer travail, mon frère
 1 2 3 4 5
 (Je vais au boulot, mon frère)
33. Type* ne /na.ye/ alancelaka* ye babords* danger*
 1 2-3 4-5 6 7-8 9
 Type à lui il-a l'habitude de lancer lui
 1 2-3 4 5 6
 des/les-bords danger*
 7 8 9
 (Son mec lui file des tacs de trucs)
34. Vieux* adayer*
 1 2-3
 Vieux il-mourir
 1 2 3
 (Le vieux a cassé la pipe)
35. Badi* ya tongo danger*
 1 2 3 4
 Pâte de manioc de matin danger
 1 2 3 4
 ((Manger) du fufu le matin, (c'est) bon)
36. Mère* akodépanner* biso na mai* ya mpyo
 1 2-3 4 5 6 7 8 9
 Mère:elle-inf-dépanner nous avec eau de fraîcheur
 1 2 3 4 5 6 7 8 9
 (Maman va nous couler à boire)
37. Na mpokwa tatamwasi atyaki* biso dose* ya
 1 2 3-4 5-6 7 8 9
 solosolo
 10
 A soir père-femme elle-il avait mis nous
 1 2 3 4 5 6 7
 dose de vrai
 8 9 10
 (Le soir, la tanre (paternelle) nous a sérieusement coulé à boire)
38. Mikolo oyo tokoma kodamer* kaka batonson
 1 2 3-4 5-6 7 8 9
 Jours ci nous-arriver inf manger seulement des
 1 2 3 4 5 6 7 8
 thomson
 9
 (Ces jours-ci nous ne bouffons que du poisson)
39. Biso baliter* todanaka* kaka bakovadis.
 1 2-3 4-5 6 7-8
 Nous les- lutteurs nous-avons l'habitude de
 1 2 3 4 5
 manger seulement des kovadis
 6 7 8
 (Nous, les receveurs, nous ne mangeons que du pain (de) marque) Cuo vadis)
40. Ntsofa* abayer*
 1 2-3
 Chauffeur il - bailler
 1 2 3
 (Le chauffard en a ras-le-bol)
41. Bakiliya babomber* ngombol*
 1 - 2 3 - 4 5
 Les clients ils - bomber ngombol
 1 2 3 4 5
 (Les clients ont fait le plein)
42. Fulafula ekowela bombas* côté ya Royal
 1 2-3 4 5 6 7
 Fula-fula il - chasser bombas côté de Royal
 1 2 3 4 5 6 7
 (Le Fula-fula s'empresse d'aller charger beaucoup de monde du côté de l'arrêt Royal)
43. Liboso bouger* mbongo*
 1 2 3
 Auparavant bouger argent
 1 2 3
 (D'abord, donnez du fric (achètes ton billet))
44. Bakiliya basarzer*
 1-2 3-4
 Les clients ils - ont chargé
 1 2 3 4
 (Les clients sont montés)

45. Dépaner* mai*
1 2
Dépanner eau
1 2
(Mettez/donnez du carburant)
46. Déposer*
(Laissez descendre (les clients))
47. Mporo* soki tokomi arrêt Bitabi depo*
1 2 3-4 5 6 7
Père si nous arrivons arrêt Bitabe dépôt
1 2 3 4 5 6 7
(Chauffeur, si nous arrivons à l'arrêt Bitabe, tu laisses les clients descendre)
48. Moro*lya* doki*. Tika busima*
1 2 3 4 5
Mère mange document. Laisse bouche
1 2 3 4 5
(Maman, achètes ton billet. Trêve de bavardage)
49. Lya* doki*; liseki napubel*
1 2 3 4-5
Achètes document jeu dans poubelle
1 2 3 4 5
(Achète ton billet; blague à part)
50. Garer* car
1 2
Garer car
1 2
(Arrêtes le car)
51. Zwa* joint*
1 2
Prends joint
(Démarres)
52. Système ya jeu esanzama*
1 2 3 4-5
(Gue) système de jeu il change
1 2 3 4 5
(Changes de direction)
53. Yya* plat* wana
1 2 3
Mets plat ce-là
(Donnes-moi ce truc-là)
54. Parquer ebende*
1 2
Parquer fer
1 2
(Gares la bagnole)
55. Presser* wenze
1 2
Presser petit marché
1 2
(Vite du côté du petit marché)
56. Bloquer* rail*
1 2
Bloquer rail
1 2
(Arrêtes le bus)
57. Bloquer* ngombol*
1 2
Bloquer (mini)-bus
(Arrêtes le (mini)-bus)
58. Changer libanda yandembo*
1 2 3-4
Changer terrain de ballon
(Changes de direction)
59. Serrer*
1
Serrer
(Avances)
60. Zalaka un temps*
1 2 3
Aies l'habitude d'être un temps
1 2 3
(Sois rapide)
61. Na ekala oyo banzélé* ya bois noir* mingi nakati
1 2 3 4-5 6 7 8 9 10-11
Dans bungalow ce les-nanas de bois noir beaucoup
1 2 3 4 5 6 7 8 9
à (l')intérieur
10 11
(Dans ce bungalow il y a beaucoup de jolies nanas)
62. Petit*abétaki* biso kara*
1 2-3 4 5
Petit il avait frappé nous indifférence
1 2 3 4 5
(Le gars était complètement indifférent/Le gars a fait comme s'il ne nous avait pas vus)
63. Kokobar* nobino aza pur* sekadie*
1 2-3 4-5 6 7
Grand-parent à vous il/elle-est pur sorcier
1 2 3 4 5 6 7
(Votre grand-père/mère est un(e) vrai(e) sorcier (sorcière))
64. Lobi tokodoror* epai ya mamaleki
1 2-3-4 5 6 7-8
Demain nous fut-dormir chez de mère petite
1 2 3 4 5 6 7 8
(Demain nous roupillons chez la tante (maternelle) cadette)

65. Balola face A*
1 2 3
Change face A
1 2 3
(Change d'humeur)
66. Balola face B*
1 2 3
Change face B
1 2 3
(Change d'humeur)
67. Fraudeur zala calé*
1 2 3
Fraudeur sois calé
1 2 3
(Fraudeur sois malin)
68. Tata nabango azalaki nabaforce*
1 2 3 4 5 6 7 8
Père à eux il - était avec les forces
1 2 3 4 5 6 7 8
(Leur père avait beaucoup de pognons)
69. Mista* wana aza gangi*
1 2 3-4 5
Mec ce - là il - est gang
1 2 3 4 5
(Ce mec c'est un véritable bandit)
70. Aza vrai* gareur*
1 2 3 4
Il - est vrai gareur
1 2 3 4
(C'est un vrai flic)
71. Boni ozogazer* gazer*?
1 2-3 4
Comment toi - être - gazer gazer?
1 2 3 4 5
(Pourquoi tu (me) grondes?)
72. Petite* azali goût*
1 2-3 4
Petite elle est goût
1 2 3 4
(La nana est vachement super)
73. Alyé gorge*
1-2 3
Il - mangé gorge
1 2 3
(Il s'est fâché)
74. Avariyaka* pambapamba*
1-2 3
il - a l'habitude de varier inutilement
1 2 3
(Il se fâche pour n'importe quoi)
75. Oza masse
1-2 3
Toi - es masse
1 2 3
(T'as creux/lourd = Tu sais rien)
76. Notre poro* misitiki*
1 2 3
Notre père mystique
1 2 3
(Notre père (est) bizarre)
77. Kolya nerf* tê
1-2 3 4
Inf. - manger nerf ne - pas
1 2 3 4
(Ne te fâches pas)
78. Sala ngai vrai*
1 2 3
Fais moi vrai
1 2 3
(Fais-moi du bien)
79. Tshik* oyo penza-ba civils* baleki
1 2 3 4-5 6-7
Ecole ce-ci vraiment les - civils ils - dépassent
1 2 3 4 5 6 7
(Cette classe est pleine de bourriques)
80. Aniverser ya Vangu ezalaki pagayi*
1 2 3 4-5 6
Anniversaire de Vangu ce - était pagaille
1 2 3 4 5 6
(L'(la fête d') anniversaire de Vangu, c'était formidable ou la bagarre avait éclaté à la fête d'anniversaire de Vangu)
81. Nalingaka kophaser* nabana mikéte
1-2 3-4 5-6 7-8
Je - n'ai pas l'habitude de phaser avec enfants
1 2 3 4 5 6
petit ne - pas
7 8
(J'ai pas l'habitude de passer la nuit avec des gamins)

VII. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ANGENOT, J.P., SPA, J.J. et YENGO, Ndyo, 1974. *Interprétation générative du phénomène de l'emprunt linguistique*, CELTA, Lubumbashi.
- AUTHIER, J. et MEUNIER, A., 1972. Norme, grammaticalité et niveaux de langue, *Langue Française*, 16, pp. 49-62.
- BAL, W., 1976. À propos du discours métissé ou mixte, *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, 3, IDERIC, Nice, pp. 21-23.
- BARNEY, J.A., 1934. Notes on the Bangala Language, *Africa*, 7, 2, pp. 220-223.
- BASILWA, L., 1975. *A Study of Some English Words From the American in Indoubill*, mémoire de licence en langue et littérature anglaises, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, Faculté des Lettres.
- BAYONA, M. Ba., 1985. Propos sur l'utilisation des langues en procédure judiciaire, communication au colloque national sur l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et la vie socio-culturelle, Kinshasa, CELTA, 11-14 avril 1985.
- BEAUCHE, 1951. *Le langage populaire. grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot.
- BERTOLDI, V., 1931. Problèmes de substrats: essais de méthodologie dans le domaine préhistorique de la toponymie et du vocabulaire, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 32, pp. 93-184.
- BOECK, L.B., 1942. *Cours théorique et pratique de lingala. Avec vocabulaire et phrases usuelles*, 3^{ème} édition, 95 p.
- 1952a. Het lingala op de weegschaal, *Zaïre*, VI, 2, pp. 115-153.
- 1952b. Lingala, *Bulletin Militaire*, 53, Léopoldville, pp. 275-299.
- 1953. Taaltoestand te Leopoldstad, *Kongo-Overzee*, 19, 1, pp. 1-7.
- BOGUO, M., 1976. *Emprunts romans en lingala*, thèse pour le doctorat en Philosophie et Lettres, Université Catholique de Louvain, Faculté des Lettres.
- 1977. Sauver les langues africaines, *Remarques Africaines*, 508, pp. 1-15.
- BOILEAU, A., 1942. Les emprunts. *Revue des Langues Vivantes*, 8, pp. 90-99.
- BREAL, M., 1892. Le mécanisme grammatical peut-il s'emprunter? *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 7, pp. 191-192.
- BRUANT, 1901. *L'argot au XX^e siècle*, Paris.

- BWANTSA-KAFUNGU, S.P., 1970. Esquisse grammaticale de lingala, Publications de l'Université Lovanium, Kinshasa.
- CADET, F., 1971. Recherches récentes sur les variations sociales de la langue, *Langue Française*, 9, pp. 74-81.
- CHAUTARD, E., 1931. *La vie étrange de l'argot*, Paris, Denoël Steels.
- COHMAIRE-SYLVAIN, 1949. Le lingala des enfants noirs de Léopoldville, *Kongo-Overzee*, 14, 5, pp. 239-250.
- Conférence des Ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN), 1986. *promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs Bilan et inventaire*, Zaïre, pp. 341-362, Paris, Librairie Honoré Champion.
- COURBOIN, A., 1908. "Bangala". *Langue commerciale du Haut-Congo*, Anvers.
- DA GLORIA, J., PAGES, R., 1974/1975. Problèmes et exigences d'une théorie de l'attribution, *Bulletin de Psychologie*, 1975/1976, 28, pp. 229-235.
- DAUZAT, A., 1929. *Les Argots: Caractères. Évolutions. Influences*, Paris, Librairie Delagrave.
- DELVAU, A., 1866. *Dictionnaire de la langue verte*, Paris.
- DEVAU, P., 1930. *La langue verte*, Paris.
- DESCHAMPS, J.-C., 1975. *L'attribution et la catégorisation sociale*, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Nanterre, Université de Paris X.
- Dictionnaire français-lingala. lingala-français*, Manuel 32, 1960, Léopoldville.
- Dictionnaire lingala-français. français-lingala suivi du dictionnaire classique lingala*, Kinshasa-Limete.
- DUBOIS, O., 1963. L'emprunt en français, *Information Littéraire*, I, Paris, 10-11.
- ESNAULT, G., 1919. *Le poilu tel qu'il se parle. Dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918. Étudiés dans leur étymologie. leur développement et leur usage*, Paris, Éd. Bossard.
- ETIEMBLE, R., 1964. *Parlez-vous français?* Paris, Gallimard.
- EVERBROECK, R. VAN, 1969. *Le lingala parlé et écrit*, Kinshasa, 4^e édition.
- FAIK, S., 1976. Note de recherche sur les adjectifs, mixte, métissé et composite, dans la terminologie caractérisant certains parlers, *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, IDERIC, Nice, pp. 35-42.
- 1979. Le français au Zaïre, in VALDMAN, A. (éd.), 1979, *Le français de France*, Paris, Champion.
- FRANÇOIS, D., 1968. Les argots, in A. MARTINET (éd.), 1968, *Le langage (Encyclopédie de la Pléiade)*, Paris, Gallimard.
- GARDIN, B., 1975. Les niveaux de langues: discours patronal et discours syndical, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Paris, Nanterre.
- GENOUVRIER, E., PEYTARD, J., 1970. *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse.

- GUILBERT, Dom, 1954. Langues tribales et civilisation en Afrique Centrale, *Bulletin du CEPSI*, 24, pp. 3-14, Élisabethville.
- GUIRAUD, P., 1963. *L'argot*. Paris, P.U.F., Q.S.J., n° 700.
- 1970. Mélanges d'étymologie argotique, *Cahiers de Lexicologie*, 7, pp. 63-75.
- GUTHRIE, M., 1945. The Lingua Franca of the Middle Congo, *Africa*, 14, pp. 118-123.
- 1966. *Grammaire et dictionnaire de lingala*, Gregg Press Limited (1^{ère} éd. 1939, Cambridge).
- HAMERS, J.F. et BLANC, M., 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*, Liège-Bruxelles, éd. Pierre Mardaga.
- HULSTAERT, G., 1939. Langue véhiculaire de l'enseignement, *Aequatoria*, II, 8, pp. 85-89.
- 1953. Lingala invloed op lomongo, *Zaire*, 7, pp. 227-244.
- HUMBLEY, J., 1974. Vers une typologie de l'emprunt linguistique, *Cahiers de Lexicologie*, XXV, II, pp. 44-50.
- IYANGWA-BOKOTE, B., 1971. *Éléments de grammaire générative et transformationnelle du lingala*, mémoire de licence en Philologie Africaine, Université de Lubumbashi, Faculté des Lettres.
- KABEYA, M., 1986. *Politique linguistique au Zaïre. Stratégie et expériences 2. Utilisation du français et des langues nationales dans la vie socio-culturelle*, mémoire de licence en langue et littérature françaises, Université de Lubumbashi, Faculté des Lettres.
- KADIMA, K. et al., 1983. *Atlas linguistique du Zaïre ALZ. Inventaire préliminaire. Atlas linguistique de l'Afrique Centrale ALAC*, ACCT-CERDOTOLA, Paris.
- KAHOMBO-MATEENE, 1966. Duchoix du lingala comme langue nationale, *Voix muntu*, 10, Kinshasa.
- KAHUNGU, T., 1973. *Étude linguistique comparée du lingala et du kikongo (kituba): phonologie, morphologie et emprunts mutuels*, mémoire de licence en Philologie Africaine, Lubumbashi, Université Nationale du Zaïre, Faculté des Lettres.
- KIANGEBENI, 1986. *Le parler des receveurs et chargeurs des taxis et fula-fula: Contribution à l'étude socio-linguistique de la ville de Kinshasa*, Travail de fin d'études, Institut Pédagogique National, Kinshasa.
- KIMPUTU, B., 1978. *La situation socio-linguistique à Kinshasa*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Université de Provence (Aix-Marseille I), Institut de Linguistique Générale et d'Études Orientales et Slaves.
- KNAPPERT, J., 1958. De bronnen van het lingala, *Kongo-Overzee*, 24, pp. 4-5 et 193-200.
- KUZAMBA, K., 1986. *Politique linguistique au Zaïre. Stratégies et expériences: 1. Utilisation du français et des langues nationales dans l'administration publique et la justice*, mémoire de licence en langue et littérature françaises, Université de Lubumbashi, Faculté des Lettres.
- LACASSAGNE, J., 1935. *L'argot du milieu*, Paris, Albin Michel, 21^e édition.
- LACROIX, P.F., 1970. Cultures et langues africaines: les emprunts linguistiques, *Langages*, 18, pp. 48-64.

- LEDENT, R., 1974. *Comprendre la sémantique*, Vervier (Belgique), Marabout Université.
- Lingala, Collection des Frères Maristes, Buta, s.d.
- LOMOTO, B., 1976. *L'indoubill et son impact sur les élèves kinois*, mémoire de licence, Institut Pédagogique National, Kinshasa.
- MABIALA, M.V., 1985. La presse écrite et l'utilisation des langues au Zaïre, communication au colloque sur l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et la vie socio-culturelle, CELTA, Kinshasa, 11-14 avril 1985.
- MABIKA, K., 1967. *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Bruxelles, Remarques africaines.
- MATUMELE, M., 1985. Langues zaïroises et administration publique, communication au colloque sur l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et la vie socio-culturelle, CELTA, Kinshasa, 11-14 avril 1985.
- MATUMELE, M., AYIBITE, P.-A. et EPANGA, P., 1988. *Grammaire pratique du lingala*, Col. "Enseignement des langues zaïroises", Kinshasa, CELTA.
- MBULAMOKO, N.M. et al., 1986. *État d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement primaire et secondaire au Zaïre*, Kinshasa, UNESCO, C.N.R. - Enseignement primaire et secondaire, Institut Pédagogique National.
- MBUYI, M.K., 1986. *Politique linguistique au Zaïre. Stratégies et expériences 3. Utilisation du français dans la presse et la religion*, mémoire de licence en langue et littérature françaises, Université de Lubumbashi, Faculté des Lettres.
- MUMBANZA, B. mwa, 1976. Les réactions des Bangala à la langue européenne, *Realia*, 1, Lubumbashi, 1976, pp. 3-72.
- MUSENGI, K., 1979. *Les comportements des Ballados dans la zone de Limete*, mémoire de licence en Sociologie industrielle et urbaine, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives.
- MUTIKI, W.B., 1985. Les média et les langues nationales, communication au Colloque sur l'utilisation des langues nationales dans l'éducation et dans la vie socio-culturelle, CELTA, Kinshasa, 11-14 avril 1985.
- MUWANGU, M., 1988. *Étude lexico-sémantique du lingala des jeunes kinois*, travail de fin d'études de graduat, Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe, Kinshasa.
- NGALASSO, M.M., 1973. Authenticité et problème des langues au Zaïre, *JIVE*, 2, Université de Lubumbashi.
- NYEMBEWE-NTITA, T., 1985. Langues nationales et idéologie post-coloniale, communication au colloque sur l'utilisation du français et des langues nationales dans l'éducation et la vie socio-culturelle, CELTA, Kinshasa, 11-14 avril 1985.
- REINECIE, J.E., BONGO, F., et al., 1963. *Lingala Basic Course*, Washington.
- RUBANGO, N. Ya., 1986. Langue, société et développement, *Linguistique et Sciences Humaines*, CELTA, Kinshasa, Vol. 27, n° 1, pp. 69-88.
- SCHWARZ, A., 1980. Présentation d'une recherche, in SCHWARZ, A., (éd.), *Les faux prophètes de l'Afrique ou l'Afr(eu) canisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

- SESEP, N., 1975. Pour une approche d'une variable du plurilinguisme: la conjonction du français et du lingala dans le discours spontané, *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, 2, IDERIC, Nice, pp. 35-42.
- 1978. *Le métissage français-lingala au Zaïre. Essai d'analyse différentielle et socio-linguistique de la communication bilingue*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Université de Nice, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 479 p.
- 1978. La querelle linguistique au Zaïre, *Linguistique et Sciences Humaines*, 23, Lubumbashi, CELTA.
- 1979. Pidginisation et créolisation en lingala, *Africanistique*, 8, CELTA, Lubumbashi.
- 1979. Quelques hypothèses pour une définition du métissage linguistique, *Langage et Société*, 9, pp. 31-47.
- 1979. *Recherches sur le métissage linguistique. Cas du français, du lingala et de l'indouill au Zaïre*, thèse pour le doctorat en Langues et Littératures, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, Faculté des Lettres. 2 vol., 552 p.
- 1985. Planification linguistique et utilisation des langues zaïroises dans l'éducation et l'administration, communication au Colloque sur l'utilisation du français et des langues nationales dans l'éducation et la vie socio-culturelle, Kinshasa, CELTA, 11-14 avril 1985.
- 1986. L'expansion du lingala, *Linguistique et Sciences Humaines*, Vol. 27, n° 1, CELTA, Kinshasa, pp. 19-48.
- 1988. Identité nationale, identité ethnique et planification linguistique au Zaïre, *Africanistique*, 16, CELTA, Lubumbashi, pp. 1-19.
- 1989. *La Francophonie au coeur de l'Afrique: Le français zaïrois*, Presses Universitaires du Zaïre-Afrique Éditions (sous-presse).
- SHEPHERD, A., 1926. *Dictionnaire lingala: kikongo commercial*, Bruxelles.
- STAPPLETON, A.H., 1903. *Comparative Handbook of Congo Languages*, Yakusu, Stanley Falls.
- 1910. *Proposition pour une grammaire du "Bangala" et un vocabulaire Français - Bangala - Swahili*, nouvelle édition.
- Symposium sur les langues franca au Congo-Belge, Institut Royal Colonial Belge, *Bulletin des Séances*, XV, 2, 1944.
- TANGHE, J., 1930. Le lingala, la langue du fleuve, *Congo*, II, 3, pp. 341-358.
- WALD, P., 1975. Commentaires et réflexions socio-linguistiques à propos de l'essai de SESEP, *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, 2, IDERIC, Nice, pp. 34-42.
- WALD, P. et POUTIGNAT, P., 1978. *Français et Sango à Bouar. I. Fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles*, C.E.P., IDERIC, Université de Nice.
- WING, J. VAN, 1953. Het Kikongo en het lingala te Léopoldstad, *Kongo-Overzee*, XIX, 2-3, pp. 175-178.
- ZABANGA, N., 1986. *Les particularités lexico-sémantiques et morpho-sémantiques du parler des jeunes kinois et leur impact sur le français de la population estudiantine de Kinshasa*, mémoire de licence, Institut Pédagogique National, Kinshasa.